

PREMIÈRE SEMAINE DE LA QUADRAGÉSIME.

—→←—

HOMÉLIES

A L'USAGE DE CEUX

QUI SE PRÉPARENT A LA PÉNITENCE ET A LA SAINTE COMMUNION.

PRONONCÉES A KIEV, PAR LE R. P. RECTEUR

INNOCENT,

AUJOURD'HUI ARCHEVÈQUE DE KHARCOV.

TRADUITES DU RUSSE

PAR ALEXANDRE DE STOURDZA.



Il est déjà temps de nous réveiller du sommeil.
ÉPIT. AUX ROM., ch. XIII, v. 2.

Paris.

A. B. CHERBULIEZ ET C[°], LIBRAIRES,

PLACE DE L'ORATOIRE, 6.

GENÈVE, MÊME MAISON.

1846.

AVANT-PROPOS DU TRADUCTEUR.

—♦ 36 ♦—

A cent cinquante lieues de la ville et du temple, où furent prononcées les homélies que nous avons essayé de traduire, un inconnu était entré, pendant la première semaine du Carême, dans l'humble chapelle d'une maison de charité et d'éducation chrétienne, destinée aux orphelins. Un prêtre zélé et modeste y lisait à l'auditoire un des sermons qui suivent. Au sortir de

l'office, alors que le célébrant, après avoir déposé ses vêtements sacerdotaux, s'apprêtait à quitter le sanctuaire, l'inconnu l'aborda et lui dit : « Permettez-moi, » mon père, d'assister tous les jours aux offices de la » semaine ; je désire faire pénitence et me confesser, ce » que je n'ai pas fait depuis quinze ans. Le sermon » que je viens d'entendre m'est allé au cœur. »

Ce fait si simple, dont nous fûmes témoin, est du nombre de ceux qui révèlent de loin en loin une germination cachée aux yeux du monde et que le monde nie d'ordinaire, car *le règne de Dieu ne vient point avec éclat*, comme le déclare l'Évangile ; et ce fait isolé, s'appuyant sur d'autres manifestations du même ordre, peut servir à préserver du découragement les prédictateurs, si souvent contristés par la stérilité apparente de la parole de vie. L'œuvre que nous avons traduite, nous a semblé donc particulièrement bénie, Dieu ayant daigné s'en servir pour opérer la conversion subite d'un pauvre pécheur à la onzième heure, à une grande distance de temps et de lieu, sans le secours d'une éloquence étudiée, loin du prestige d'une vive improvisation.

De nos jours, d'ailleurs, les livres de dévotion trouvent un nombre considérable de lecteurs ; quelques-

uns, nous l'espérons, liront celui-ci avec un véritable intérêt, car les homélies que nous leur présentons viennent d'un pays et d'une Église que l'on croit plongés dans d'épaisses ténèbres..... Cependant il y fait jour.

M^{sr} Innocent, archevêque de Kharcow, marchant sur les traces de ses devanciers, les évêques Platon, Michel et Philarète de Moscou, sur celles de l'infatigable apôtre des îles Aléoutes et Courilles ; Innocent, disons-nous, a déjà fourni à toutes les époques de l'année chrétienne, des enseignements populaires et profonds, où l'on trouve *chaleur et lumière*. Les sermons de ce prélat exposent la saine doctrine, parlent à l'esprit et au cœur, embrassent tout l'horizon des vérités salutaires. Parmi les discours de l'Avent et de la Semaine sainte, parmi ceux sur le péché, sur les mystères de la Pâque, sur l'oraison de saint Éphrem, nous avons, dans l'extrême embarras du choix, préféré le recueil qui contenait le plus de leçons pratiques sur l'amendement de la vie, la pénitence du cœur et le perfectionnement du chrétien. C'était évidemment préférer la *saveur à l'éclat*, et une édification solide au charme des émotions plus fortes mais passagères.

Ce choix , nous le sentons , pourrait diminuer les chances de succès , déjà si restreintes.

N'importe ; quelques personnes sérieuses et recueillies nous liront ; la foule continuera de juger ce qu'elle ignore.

Il doit suffire au journalier d'avoir rempli sa tâche, d'avoir *voulu* le bien , qu'il appartient à Dieu seul d'*opérer* en Jésus-Christ. Un verre d'eau froide offert en son nom , est-il jamais demeuré sans récompense ?



SERMON

DU

DIMANCHE DE CARNAVAL.

Lève-toi, toi qui sommeilles et ressuscites
d'entre les morts, et le Christ te luiras.
ÉPH. V, 14.



RACE à la miséricorde de Dieu,
nous approchons de nouveau, mes
Frères, de la lice sacrée du jeûne
et de la pénitence... Quelques-uns
d'entre nous, qui, l'an dernier, par-
ticipaient avec nous aux saints Mys-
tères, depuis lors enlevés par l'ange de la mort,
comparaissent à cette heure au tribunal de la Justice
divine, pendant que nous sommes admis encore

une fois au sanctuaire de grâce et de miséricorde. Sur eux ou devant eux se sont déjà refermées les portes de la demeure céleste, tandis qu'elles s'ouvrent encore à nos aspirations et à nos regards. Leur sort en ce moment est peut-être fixé sans retour; le nôtre est encore entre nos mains. Rendons grâce au Seigneur, qui ne nous a point laissés périr avec nos iniquités, et qui nous accorde encore les ressources de la pénitence. Mais comment reconnaîtrons-nous ce bienfait? En employant sans délai tous les moyens qui nous sont offerts pour notre salut.

Si nous parlons ainsi, ce n'est pas que nous supposions, mes Frères, qu'aucun d'entre vous ait employé les Carèmes précédents d'une manière peu chrétienne; moins encore pouvons-nous soupçonner de votre part un éloignement prémedité des sacrements de l'Église. Loin de là, nous pensons que, tous les ans, il est monté au cœur de chacun de vous, de s'approcher des saints autels, pour obtenir la rémission de ses péchés, et de s'unir à son Sauveur, en participant à son corps et à son sang; nous aimons à croire, que chaque communion a porté ses fruits en vous, et a laissé une trace salutaire sur le sentier de votre vie. Mais, quoi qu'il en soit, mes Frères, souffrez que je vous adresse une question: Après avoir hanté si souvent le lieu des guérisons spirituelles, après avoir si souvent cherché le remède aux maladies du cœur; après être

maintes fois sortis de ce temple justifiés et guéris en apparence, avez-vous jamais éprouvé le sentiment de bien-être qui résulte de la santé de l'âme ? Et si vous avez goûté ce bonheur, ce bien précieux a-t-il été de longue durée ? Ce n'est pas que nous puissions prétendre à l'absence de tout péché, après sept jours de recueillement et d'abstinence, car c'est le partage de ceux que la mort a affranchis des liens de la chair et du sang. Mais ne deviez-vous pas au moins vous sentir moins esclaves du péché ; ne devait-il pas s'opérer en vous un changement décisif ? La lumière de la grâce luisait-elle à votre âme comme le soleil du matin, qui s'élevant par degrés, dissipe les nuages de l'erreur, absorbe les flots de la sensualité, et finit par répandre au loin le jour radieux de la piété et de la science divine ? En était-il ainsi de vous, mes Frères ? Après l'exercice du jeûne et de la pénitence, avez-vous remarqué en vous-mêmes plus d'éloignement pour le monde, plus d'attrait pour Dieu, moins d'asservissement aux mauvaises habitudes, remplacées par des dispositions douces et chrétiennes ? Il vous sera aisé de répondre à cette question, pour peu que les changements dont je parle s'accomplissent en vous. En effet, quel est le convalescent qui, après une grave maladie, ne puisse déclarer s'il se porte bien ? Même au commencement de sa convalescence, il vous dira, sans hésiter, qu'il éprouve des symptômes de guérison. Cependant,

pour nous, mes Frères, avouons qu'il nous serait difficile de répondre à la question : Votre esprit et votre conscience sont-ils guéris ? Au lieu de l'affirmative, ne sommes-nous pas forcés de nous écrier avec douleur comme les enfants d'Israël, que c'est le contraire qui se manifeste en nous : *Nous attendions la paix, et le bien-être nous fuit; le temps de la guérison, et voici la terreur.* (Jér., VIII, 15.) En approchant du tribunal de la pénitence et du sacrement de l'autel, [chaque fois nous espérions recouvrer la santé de l'âme, et nous participions aux saints Mystères avec joie; néanmoins, nous sommes restés les mêmes; nos cœurs sont de glace pour le bien, enclins au mal; nos passions conservent le même empire, et quelquefois sont plus violentes; notre conscience est également ulcérée, notre cœur porte le même fardeau; en un mot, tout l'homme intérieur en nous est mort, ou pour le moins plongé dans une extrême langueur! *Nous attendions la paix, et le bien-être nous fuit; le temps de la guérison, et voici la terreur.* Que signifie cela ? *N'y a-t-il point de remède dans Galaad, ni de médecin ? Pourquoi donc n'est-il point de guérison à la plaie de la fille de mon peuple ?* (Jér., ch. VIII, v. 22.) Ainsi parlait jadis le prophète, à l'aspect des infirmités du peuple élu.

Nous nous interrogeons de même, mes Frères, en contemplant l'infirmité de vos âmes qui dure encore. *N'y a-t-il ni remède ni médecin dans Galaad ?*

Se peut-il que la main de Dieu, qui guérit toutes les plaies, se soit raccourcie et que les sacrements de l'Église aient perdu leur efficacité? Ou bien vos pasteurs, en vous annonçant le pardon de vos péchés, ne l'ont-ils point proclamé d'abondance de cœur? Non, non, ce qui a été remis et pardonné ici-bas ne saurait plus être imputé là-haut; pourvu que vous-mêmes vous ne fassiez point revivre vos péchés par vos rechutes; s'il en était autrement, notre Sauveur, en vous faisant participer à son corps et à son sang, vous aurait conféré un don d'un moins grand prix! Non, jamais il ne reniera sa chair et son sang, pourvu que vous sachiez garder ce qu'il vous donne! Et combien d'hommes semblables à vous, et souvent plus grands pécheurs que vous ne l'êtes, ayant su mettre à profit les moyens accordés à tous, ont obtenu la guérison entière de leurs impuretés; désormais exempts de la lèpre du péché, devenus agréables à Dieu, ils achèvent en paix leur pèlerinage sur la terre, ou bien jouissent déjà pleinement des trésors de la miséricorde dans le royaume de la Gloire; tandis que vous, mes Frères, pourvus des mêmes secours spirituels, hélas! vous demeurez jusqu'à ce jour étendus sur la couche et dans l'ombre de la mort, ou bien vous traînez après vous les tristes restes de la vie intérieure, captifs que vous êtes dans les liens du péché!

Quelle énigme et que peut-elle signifier?

N'est-ce pas, mes Frères, ce que déplorait autrefois Jérémie, lorsqu'il contemplait l'état désespéré de Babylone? *Elle tombe*, disait-il; *le jour du jugement et du supplice est proche, inévitable*. Mais à qui la faute? Babylone manquait-elle de ressources pour détourner sa ruine? Manquait-elle de baume et de pansements pour sa blessure? Or, tout ceci a été mis en usage, mais en vain: *Nous avons secouru Babylone, mais elle n'a point été guérie.* (Jér., ch. LIX, v. 9.) Il y a peut-être long-temps, mes Frères, que nos anges gardiens exhalent les mêmes plaintes devant le tribunal de la justice divine: «Ta sagesse, Seigneur, nous a commis le soin de leurs âmes et de leurs corps, en nous commandant de les guider et de les soutenir dans la voie du ciel. Tu vois, Seigneur, si nous avons omis ce qui pouvait éclairer leur esprit, réveiller et embraser leurs cœurs, les ramener de la voie de la perdition! Mais que peuvent pour eux tous les secours salutaires, tous nos efforts et nos veilles, puisque eux-mêmes les repoussent avec orgueil ou les emploient avec indolence? *Nous avons secouru Babylone et elle n'a point été guérie!* Elle ne l'a point été, parce qu'elle a chéri sa blessure, parce qu'elle n'a cessé de l'envenimer par de nouvelles transgressions, parce qu'elle a préféré de vivre et de mourir dans ses péchés. »

En effet, mes Frères, comment employons-nous les secours spirituels et principalement les plus efficaces de tous, je veux dire la confession et la commu-

nion ? Nous y avons recours, presque tous, comme à un soulagement passager, et non comme à un remède souverain ; nous envisageons les saints mystères comme une pieuse cérémonie, utile sous quelques rapports, mais non comme le gage d'une nouvelle vie, destiné à nous régénérer pour toujours. C'est pourquoi nous approchons de la sainte table, en nous y préparant, il est vrai, mais d'une manière superficielle qui n'atteint pas les profondeurs de l'âme, et ne saurait pénétrer jusqu'à la racine du mal qui vit en nous ; nous recevons le corps et le sang de Jésus-Christ avec dévotion, mais sans réfléchir aux effets prodigieux que cet aliment doit produire en nous ; nous nous retirons du tribunal de la grâce avec quelques bonnes pensées, mais sans avoir pris la ferme résolution de changer entièrement de vie ; en un mot, nous nous confessons et nous communions, pour la rémission des péchés commis, sans songer à réformer notre coupable conduite à l'avenir, afin d'obtenir la vie éternelle dans les cieux, par la pratique d'une vie chrétienne sur la terre. Après cela, peut-on se flatter d'une guérison complète, lorsque nul ne songe à se l'assurer ?

Et, pourtant, ce sont les meilleurs d'entre nous qui agissent ainsi ; que dire, hélas ! de la foule des pénitents ? Ils renoncent pour quelques jours à leurs préoccupations journalières, et fréquentent alors les églises ; puis, viennent quelques instants donnés à la confession, quelques autres à la communion,

puis quelques pieuses pensées, quelques légers soupirs qui s'échappent du cœur, et leur sacrifice à Dieu est consommé ! Ensuite, que voyons-nous ? Un retour subit aux mêmes soucis, au même genre de vie, aux mêmes plaisirs, aux mêmes jouissances criminelles, au même joug des passions les plus honteuses. Ah ! dites-le vous-mêmes, qu'ose-t-on se promettre d'une dévotion aussi fugitive ? Rien qu'un fruit aussi périssable qu'elle ; et celui-là nous l'obtenons en réalité ; le voici : Quelques animaux de moins immolés à la gourmandise ; quelques mauvaises habitudes contenues pour un temps ; nos lèvres ne profèrent plus de paroles obscènes, nos regards cessent de se fixer sur les attractions du monde, et notre cœur, moins accablé de soucis rongeurs, recommence à battre avec plus de calme. Mais bientôt le mal comprimé pour un temps, s'épanche de nouveau avec plus de fureur. Il en est des pénitences imparfaites, comme des maladies graves que l'on traite à contre-sens ; la maladie empire et s'aggrave de plus en plus.

Vous sentez, vous-mêmes, mes Frères, que je n'exagère nullement nos fautes, et que je reste fidèle à la triste réalité. Mais pourquoi la retracer, direz-vous ? Parce que devant nous s'ouvre encore une fois la carrière des guérisons spirituelles. Si nous étions assez insensés pour suivre nos anciennes voies, nous atteindrions, hélas ! au même but, c'est-à-dire, au néant. Encore une fois, les blessures de

notre conscience se fermeraient pour se rouvrir et saigner avec plus de violence; nous déposerions encore, cette fois, le fardeau de nos péchés, pour succomber de nouveau sous le faix. Et quel serait le résultat final d'une si funeste conduite? Après avoir épuisé vainement les remèdes pendant toute notre vie, il ne nous resterait qu'à mourir dans nos péchés. Or, il en est parmi vous que ce malheur menace encore de loin; ils vivront assez longtemps pour voir plus d'un Carême et travailler à la guérison de leurs âmes. Mais il en est quelques-uns pour qui *l'arrêt du jugement est prononcé* (*Ps. 149, v. 8*); et *le Souverain Juge est aux portes* (*Ép. St. Jacques, ch. V, v. 9*). Je veux dire, mes Frères, que, malgré le petit nombre de mes auditeurs, il en est parmi eux qui assistent pour la dernière fois aux exercices publics de la pénitence. Et qui sont ces victimes désignées de la mort? Vous, peut-être, mon cher auditeur, vous qui y pensez le moins; moi, peut-être aussi, qui vous prêche en ce moment cette vérité formidable et salutaire!...

S'il en est ainsi, unissons-nous tous, mes Frères, dans le désir ardent de notre salut; entrons dans la lice sacrée de la pénitence, comme si elle s'ouvrail à nous pour la dernière fois; et, certes, ce sera la première et la dernière, si, en la parcourant, nous nous convertissons de tout notre cœur, et renonçons pleinement à la vie du péché. Car, quelles

qu'aient été nos pénitences antérieures, si elles n'ont point opéré la guérison de l'âme, chacun de nous va être guéri pour *la première fois*. Enfin, quiconque aura recouvré la santé, n'aura plus, à moins qu'il ne la perde encore, qu'à conserver ce bien précieux, à le faire croître et à l'affermir. Seigneur et Maître Souverain de notre vie, qui en guérit toutes les langueurs, ta grâce vient de nous ouvrir la voie de la pénitence, nonobstant notre indignité ! Que ta main toute-puissante nous entraîne aujourd'hui loin de l'*Égypte*, terre d'esclavage spirituel, et nous introduise dans le *désert* du jeûne et du recueillement ! Quelles que soient les épreuves qui nous attendent au désert, nous remettons nos âmes entre tes mains ; que tu nous conduises à l'aide d'une nuée ou d'une colonne de feu, que tu nous donnes la manne ou que tu nous abreutes des eaux de Merra, il n'importe ; pourvu que ta miséricorde nous fasse entrer dans cette Canaan céleste, séjour de pureté et de ressemblance avec toi. Ainsi-soit-il !



SERMON II.

LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE

PENDANT LES MATINES.

Votre présence en ce lieu, mes Frères, annonce le pieux dessein que vous avez conçu de consacrer toute cette semaine à la préparation qui précède l'œuvre de la pénitence et de la participation aux saints Mystères. Pendant que vos proches et vos connaissances sont encore plongés dans le sommeil, ou flétrissent sous le poids du tribut qu'ils ont payé hier aux jouissances charnelles, associés aux ministres de l'autel, vous devancez le jour dans ce temple, impatients de saluer les premières lueurs de la quadragésime. Nous vous félicitons de cette preuve de votre zèle et de votre ferveur. Quiconque le peut (et en est-il beaucoup à qui cela soit impossible?) fait bien de s'unir à l'Église pour commencer les exercices de la pénitence ; car les fonctions sacrées de cette semaine sont particulièr-

ment adaptées aux besoins des pénitents, et sont éminemment propres à exciter la componction du cœur. Nous pourrions donc nous contenter de vous exhorter à être attentifs durant cette semaine, et puis, nous en reposer sur vous-mêmes du soin de votre salut. Mais, nonobstant l'abondance des moyens salutaires qui vous sont présentés, nous pensons qu'en pareil cas les paroles du médecin ne sauraient jamais être superflues. C'est pourquoi permettez-nous de remplir nos devoirs, en offrant à votre charité quelques instructions et quelques conseils.

Nous allons les exposer avec simplicité et sans art, afin que la nature même de nos discours soit conforme à ce temps d'abstinence, qui ne comporte point les fleurs de l'éloquence, mais plutôt les larmes et la cendre du repentir. Et, d'abord, pendant le cours de cette semaine, ce sera la sainte Église elle-même qui vous offrira, mes Frères, les secours les plus efficaces pour la guérison de vos âmes et pour votre sanctification. Appliquez-vous seulement à mettre à profit ces secours ; tel est votre premier devoir, le plus impérieux de tous. Mais, tout en vous appropriant les moyens salutaires institués par l'Église, n'allez pas négliger ceux qui sont en votre propre pouvoir et tendent au même but : voilà la seconde obligation qui vous est imposée. Maintenant nous allons examiner avec vous ce qu'il faut faire pour remplir fidèlement ce

double devoir, en commençant toutefois par les moyens qui dépendent de nous, et qui, n'étant pas prescrits par l'Église, laissent par cela même le champ libre à votre bonne volonté, et réclament par conséquent de plus amples instructions.

Or, quels sont ces moyens? Pour tous en général, et pour chacun de vous en particulier, ce sont: les méditations pieuses, les entretiens édifiants, certaines œuvres de charité, par-dessus toutes choses la *prière*; enfin, pour ceux qui en sont capables, la lecture recueillie des Livres sacrés et des ouvrages de dévotion.

Vous ne trouverez pas mauvais, mes Frères, que nous entrions dans quelques détails sur chacun de ces pieux exercices; veuillez considérer que de tels avis pourront vous être utiles, non-seulement durant les jours de pénitence, mais encore pour l'année entière et pour la durée de votre vie. Car, si vous aspirez par la pénitence à votre salut éternel, le reste de votre vie ne doit plus être désormais qu'une carrière d'abstinence et de préparation, afin de célébrer un jour la Pâque éternelle dans les demeures de notre Père qui est aux cieux.

Un des principaux moyens de guérison spirituelle qui sont en notre pouvoir, c'est sans contredit la méditation d'un cœur contrit. Or, cette méditation se rapporte, mes Frères, à trois objets qu'il est essentiel d'étudier dans un esprit de pénitence. Le premier c'est *vous-mêmes*, vous qui désirez vous

confesser et recevoir la sainte communion ; le second objet de vos méditations, ce sont ces sacrements eux-mêmes ; enfin , le troisième doit consister dans l'amendement et la règle de votre conduite après la sainte communion et pour le reste de vos jours.

Et, d'abord , mes Frères , hâtez-vous de tourner toute votre attention sur vous-mêmes , recueillez toutes vos pensées et fixez-les sur votre conscience , sur votre genre de vie et sur vos relations sociales. En tout temps , il est difficile de se créer une occupation qui nous soit plus salutaire ; mais , dans le moment présent , ceci devient une nécessité. Sans la connaissance de vous-mêmes , comment comparaître devant le tribunal de la pénitence , comment demander remède à un mal que vous ignorez ? Cet examen de conscience peut s'accomplir diversement selon les personnes ; mais le plus sûr pour vous est de commencer par passer en revue toute votre vie , en remontant le cours de votre existence jusqu'à son origine. Il ne sera pas superflu de vous rappeler à qui vous devez le jour , en quel lieu vous êtes nés , et quelle est la condition et la sphère d'activité qui vous sont assignées par la Providence. C'est dans ces particularités de notre vie que se manifestent tout d'abord les desseins de la Sagesse divine sur nous ; car ces particularités ne dépendent nullement de nous , et elles doivent influer sur notre vie entière.

Après avoir ainsi reconnu la volonté de Dieu

en ce qui vous concerne, vous vous appellerez l'instant où votre âme eut, pour la première fois, conscience d'elle-même ; les objets et les personnes qui captivaient alors votre attention, la direction de vos premiers désirs, les choses qui vous donnèrent du plaisir ou vous inspirèrent de la répugnance ; vos premiers rapports avec les hommes, le monde et Dieu ; vos premières notions du bien et du mal, ainsi que l'influence sur vous de l'un et de l'autre ; enfin, les premiers fruits de ces deux principes, manifestés dans vos goûts et vos actions. Tout ceci, mes Frères, composera le triste tableau de l'homme primitif en vous, et celui, sans doute, de votre première chute. Car, bien que nous venions au monde avec le péché originel d'Adam, avec une propension au mal, et par conséquent dégradés, il n'en est pas moins vrai que notre vie est marquée par une certaine époque funeste, à partir de laquelle se déroule la chaîne de nos transgressions volontaires ; époque où s'est répétée dans chacun de nous la déchéance de notre premier père.

Après votre enfance contemplez votre jeunesse, et, nonobstant la légèreté de cet âge, efforcez-vous de rappeler à votre mémoire, ne fût-ce que les principaux traits de votre adolescence ; car c'est bien alors que nous fondons nous-mêmes notre avenir, que notre caractère se dessine et résout d'avance la question de savoir ce que nous serons pour Dieu, pour nous-mêmes et pour nos semblables. En même

temps, vous reverrez les images de vos instituteurs et de vos guides, avec les objets de vos travaux et de vos affections, avec les espérances et les craintes dont votre cœur fut agité, avec les fautes volontaires ou involontaires, d'emportement ou d'indolence qui remplissent d'ordinaire notre jeunesse; enfin, vous repasserez dans votre esprit les châtiments et les récompenses qui vous maintinrent dans la bonne voie, ou vous arrêtèrent au bord du précipice que l'impiété ou le vice creusait sous vos pas. A cet examen scrupuleux des voies de votre jeunesse combien de circonstances dans votre vie vont s'éclaircir à vos yeux! C'est qu'en effet, là se cachent les causes de ce que nous sommes ou ne sommes pas par rapport à la loi divine. De là votre pensée se reportera naturellement à l'âge mûr, à la vocation qui vous a été assignée et au genre de vie qui en est résulté pour vous. A ce point de vue, examinez attentivement votre position dans le monde, et l'affinité de votre caractère avec elle et avec vos devoirs. Interrogez-vous pour savoir quelles sont les personnes qui influent sur votre destinée, et celles sur qui vous exercez de l'influence; voyez à quoi ont tenu vos succès et vos revers; quelles ont été vos afflictions et vos souffrances corporelles; méditez sur les pertes que vous avez essuyées, sur vos rapports de famille, sur vos amis et sur ceux qui vous veulent du mal, en vous rendant compte des motifs qui les rendent tels à votre égard.

Toutes ces choses, mes Frères, il les faut envisager non superficiellement et à la hâte, comme feraient des voyageurs ou des émissaires en terre étrangère, mais ainsi qu'il convient au maître d'une maison qui veut en connaître tous les recoins. Et, cependant, nous ne vous avons indiqué qu'un travail préliminaire. Après l'avoir achevé, recueillez toutes vos facultés, armez-vous d'impartialité, et commencez aussitôt l'œuvre principale, qui consiste à examiner votre état intérieur par rapport à votre salut. A cet effet, il importe de résoudre, en la présence de Dieu, trois questions :

1^o Sommes-nous du nombre des âmes converties, en qui l'œuvre du salut s'opère intérieurement, ou bien appartenons-nous encore à la classe de ces hommes qui n'ont pas réfléchi à leur salut, et demeurent plongés dans un état de péché et d'insensibilité spirituelle ?

2^o Si nous n'avons pas eu le bonheur de franchir le mur de séparation qui s'élève entre la région du salut et celle de la perdition, demandons-nous en quoi consiste notre infirmité, quelle est en nous la passion dominante, et quelles sont les choses qui leur servent d'aliment.

3^o Que si, au contraire, la grâce divine a déjà fait germer en nous le principe de notre rénovation spirituelle, c'est à nous de découvrir si nous avançons dans la voie de grâce avec quelque persévérence et quelque succès ; et si notre conscience le

nie, cherchons à connaître les obstacles qui s'opposent à notre croissance et à notre sanctification.

Telles sont, disons-nous, les trois questions vitales qui doivent nous occuper, si nous voulons connaître à fond notre état intérieur par rapport à notre salut. Oui, quiconque les aura résolues, saura aussitôt l'ensemble du tableau de son existence morale; ce qu'il est réellement pour le ciel et pour l'éternité, lui sera révélé.

Afin de nous faciliter ce laborieux retour sur nous-mêmes, Dieu, dans sa sagesse et sa bonté, nous a donné plusieurs miroirs, dont chacun reproduit notre image avec tous ses défauts. C'est d'abord le Décalogue de Moïse, qui nous retrace nos obligations essentielles envers Dieu et le prochain. Tel est encore le sermon de notre Sauveur sur la montagne, où sont peintes en traits si touchants toutes les vertus du vrai chrétien. Divers passages des Épîtres de l'apôtre saint Paul, où il signale les œuvres de la chair et celles de l'esprit, servent également de miroir à l'homme intérieur. Nous ne vous indiquerons ici que les chapitres XII et XIII de l'Épître aux Romains et son Épître entière aux Philippiens.

Choisissez entre ces miroirs véridiques; mais mieux serait de les consulter successivement. Et remarquez que, de même que nous avons coutume de nous mirer sous toutes les faces pour mieux nous contempler, il est essentiel d'en faire

autant devant le miroir radieux de la loi divine. Comparaissez devant lui sous tous les aspects de votre être moral ; projetez-y l'image de votre intelligence et de votre âme avec ses désirs et ses penchants , tout ce que vous êtes au moral et au physique, avec vos habitudes et les avantages ou les désavantages que vous possédez par rapport à l'œuvre de votre salut. Oui , mes Frères , il vous faut étudier votre intelligence à la lumière de la Parole divine, afin de découvrir quelles sont ses convictions , et si la portion de foi qui l'éclaire suffit à la conduite de votre vie. Il vous faut présenter à ce miroir votre volonté , pour reconnaître le but auquel elle aspire , pour savoir si elle est au ciel ou sur la terre ; si les mobiles qui la font agir sont purs et dignes d'un chrétien ; si les principes que vous suivez sont empruntés à l'Évangile et à la conscience , ou bien aux préjugés du monde et aux suggestions de l'orgueil. Enfin , il vous faut sonder votre propre cœur devant le miroir de la Parole divine , pour voir ce qui le fait vivre et battre , ce qui le contriste ou lui donne de la joie. Sont-ce les progrès que vous faites dans le bien , ou la réussite de vos entreprises terrestres ?

Il est encore utile de nous étudier nous-mêmes , en nous comparant aux modèles retracés dans la Parole de Dieu : par exemple , il est utile de nous rendre compte de nos rapports de famille, de société et de religion ; il est utile de comparer nos opinions

et nos règles de conduite avec les pensées et la conduite des justes ou des hommes pécheurs , tels que nous les retrace l'Écriture , surtout de ceux qui furent dans la même condition que nous. Comme motif d'encouragement à cette sainte étude de nous-mêmes , nous n'hésitons pas à vous l'assurer , mes Frères , si vous y persévérez malgré les obstacles que vous opposera votre inexpérience , vous atteindrez , n'en doutez pas , le but de vos efforts et saurez vous dire à vous-mêmes ce qui vous manque et ce qui vous reste à acquérir. En effet , à la lumière de la grâce de Dieu , vers laquelle vous devez constamment éléver votre esprit et votre cœur , vous découvrirez bientôt si le fondement de votre vertu est posé en vous. Il est posé , si , nonobstant quelques déviations accidentelles et involontaires , vous avez toujours pour but de vos actions , pour règle de votre conduite , pour motif d'encouragement , la pensée de Dieu et de votre salut éternel. Il est posé , disons-nous , ce fondement , si vous vous considérez comme de misérables pécheurs , si vous avez foi au Fils de Dieu , en la vertu de son sacrifice sur la Croix offert pour nous tous , si vous travaillez à vous conformer , autant que possible , à sa doctrine , et à vous sanctifier par la grâce de son Esprit saint. Que si , au contraire , l'amour-propre demeure le principe et le mobile de vos pensées , de vos sentiments et de vos actions , si vous continuez d'obéir à une passion dominante;

alors , mes Frères , quelques fleurs de vertus mon-
daines , croissant parmi les ronces et les épines de
vos sentiers , ne suffisent pas pour vous rassurer
sur votre conversion ; la voie dans laquelle vous
êtes engagés n'est pas celle du vrai chrétien.

Il n'est pas moins aisé de découvrir quelle est la
passion qui nous domine et ce qui lui sert d'alimen-
tant , tant que nous avons le malheur de nous
trouver dans les rangs des pécheurs non convertis.
A la vérité , les racines de notre vice dominant se
cachent dans les profondeurs de notre tempéra-
ment , de notre éducation et de nos rapports exté-
rieurs. Toutefois , les rejetons nombreux qui en
sortent , couvrent au loin tout le domaine de notre
existence ; les fleurs écloses sur cette tige exhalent
au loin leur odeur ; et les fruits qu'elle porte , sont
épars çà et là sur notre chemin. En pareil cas , il
n'y a pas jusqu'à l'opinion superficielle de nos sem-
blables relativement au mal moral dont nous som-
mes atteints , qui ne soit propre à nous éclairer. Car
les hommes , souvent peu capables d'apprécier nos
bonnes qualités , devinent presque toujours assez
juste nos défauts les plus saillants. Il est encore
un signe certain pour reconnaître quel est le vice
dont nous sommes les esclaves : c'est celui qu'il
nous coûte le plus d'abandonner , c'est celui qui
nous fait plus mal dès qu'on y touche ; nous éprou-
vons de l'angoisse à la seule pensée d'y renoncer
pour toujours.

Pour ce qui est de savoir si nous avançons dans la voie de la piété, après y être entrés, quiconque aura besoin de s'en assurer, devra s'examiner sur les points suivants :

Le mal qui est en lui s'affaiblit-il d'une manière sensible ?

Les chutes auxquelles il est sujet, sont-elles moins fréquentes que par le passé, et quelles en sont les occasions ?

Éprouve-t-il moins de résistance dans l'exercice des devoirs qui, jadis, lui semblaient si pénibles ?

Sent-il se fortifier dans son âme l'humilité chrétienne et la foi en Jésus-Christ ?

Si la conscience de celui qui s'examine ainsi, répond par une négative à une seule de ces questions, alors il n'y a plus à balancer ; il faut que le pécheur ait aussitôt recours à une pénitence complète, avant que le feu céleste s'éteigne dans son cœur. Que si notre conscience nous rend un témoignage favorable, gardons-nous de trop de sécurité; voyons si l'abandon d'un défaut ne nous rejette point dans l'extrême opposé; par exemple, si d'indifférents que nous étions en matière religieuse, nous ne devenons pas visionnaires et jouets d'un zèle inconsidéré. A l'aide de ces sentiments et de ces réflexions, vous vous hâterez, mes Frères, de mettre à profit ces jours de recueillement, pour scruter à fond l'état de vos âmes. Oui, que chacun s'occupe de lui-même; car, si main-

tenant nous négligions le soin de nous examiner nous-mêmes , quand le ferions-nous ?

Peu importe , pauvre mortel , que tu sois versé dans la science de la nature humaine ; il s'agit , en ce moment , non d'une analyse savante , mais d'un examen de conscience fait chrétiennement. Hélas ! combien n'y a-t-il pas de penseurs qui , après avoir écrit des pensées sur l'âme , n'ont pourtant jamais exploré la leur par rapport à leur propre salut !

Enfin , que personne ne s'excuse sur son peu d'aptitude à la réflexion. Eh quoi ! vous savez compter votre argent jusqu'aux chiffres les plus élevés , et vous ne pourriez point passer en revue vos devoirs , compter vos péchés et mesurer vos imperfections ! Qu'un membre de votre corps éprouve de la douleur , vous le sentez aussitôt ; et la maladie mortelle de votre âme ne vous serait point perceptible ! Sans doute , il se peut que , faute d'habitude , il vous soit difficile de fixer long-temps sur vous-mêmes un regard scrutateur. S'il en est ainsi , regardez-vous plus souvent et vous vous accoutumerez peu à peu à vous trouver en présence de vous-mêmes , devant le miroir de la Parole de Dieu et de la conscience. Afin d'y réussir , mettez de côté , pour un temps , toute autre affaire , éloignez-vous de la foule et du bruit , employez surtout le silence des nuits à ces méditations salutaires. Ainsi faisait le roi-prophète au temps des

anciens jours. Mais si, au contraire, il vous était impossible de rentrer présentement en vous-mêmes, et de vous éprouver devant Dieu, mieux vaudrait alors ajourner vos dévotions à une autre semaine ; car, n'entendez-vous pas, ce que vous déclare, non pas un prédicateur vulgaire, mais un apôtre de Jésus-Christ : *Que l'homme s'éprouve donc lui-même, et qu'ainsi, il mange de ce pain et boive de ce calice ; car, quiconque en mange et boit indigne-ment, mange et boit sa propre condamnation, en ne discernant pas le corps du Seigneur.* (I Cor., c. II, v. 8.)

Amen.



SERMON III.

LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE

A MATINES.

Que l'homme s'éprouve donc lui-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice; car quiconque en mange et boit indignement, mange et boit sa propre condamnation en ne discernant pas le corps du Seigneur. (I Cor. XI, 28, 29.) Ceux qui doivent comparaître à un tribunal pour répondre à des accusations desquelles dépend le bonheur de leur vie, avant de s'y présenter ont soin de s'enquérir préalablement du caractère de leurs juges, des lois qui les condamnent et de celles qui les absolvent, enfin de tous les moyens de défense auxquels il leur est permis de recourir. Pareillement celui qui serait invité à se rendre dans une demeure royale, et à s'asseoir à la table d'un puissant monarque qu'il devrait contempler de près; celui-là, disons-nous, ne négligerait pas de recueillir des informations sur la per-

sonne du souverain, et se complairait dans les détails les plus minutieux sur le banquet qui se prépare. Or, telle est notre situation, mes Frères, ou, pour mieux dire, notre félicité; car c'est ainsi que je désigne notre mise en jugement, attendu que l'issue favorable du procès va dépendre de nous.

Comment ne pas réfléchir d'avance à ce qui nous attend? A défaut de l'exhortation formelle du grand apôtre que nous venons de vous rappeler, l'intérêt du salut de vos âmes suffirait pour vous faire passer des méditations sur vous-mêmes, dont nous nous sommes entretenus, à la contemplation non moins importante du sacrement de pénitence et de communion, auquel vous désirez participer.

En ceci, chacun de vous peut suivre une voie particulière; chacun est libre de méditer sur les saints Mystères selon l'impulsion de son propre cœur, peut-être même d'après les inspirations immédiates de la grâce divine ou celles de son ange gardien. Toutefois, nous croyons devoir vous donner, quelques conseils pour votre conduite spirituelle, afin que celui qui pourrait en avoir besoin, ne soit pas obligé de se livrer à de lointaines et pénibles recherches.

Désirez-vous, conformément à l'injonction du saint apôtre, méditer sur le sacrement de la pénitence et de la confession? Pour cela, fixez votre attention sur ce qui suit: 1^o Par qui a été institué ce sacrement, et à quelle fin? 2^o En quoi

consiste son efficacité , et quels en sont les fruits ?
3º Qu'est-il demandé au pénitent , pour que la grâce du sacrement se manifeste en lui ?

Pour répondre à ces questions solennelles , il n'est pas nécessaire de nous livrer à de profondes recherches , ni d'avoir recours à de savantes combinaisons ; réservez-les , pour un autre temps : car , à cette heure , les subtilités de la science ne feraient que glacer vos cœurs. Il vous suffira de croire avec simplicité de cœur , que le tribunal de la pénitence a été effectivement établi par Celui qui , seul , a la puissance de remettre les péchés , de lier et d'absoudre les consciences ; que le prêtre n'est ici que l'humble ministre de cette œuvre de miséricorde , et ne fait qu'accomplir ce qui lui a été ordonné par le Maître souverain , sans rien ajouter à l'efficacité du sacrement par ses mérites personnels , sans en rien retrancher par son indignité ; que l'essence de toute pénitence chrétienne n'est pas le renoncement superficiel à certains défauts auxquels on substitue certaines vertus , mais bien la conversion de notre esprit et de notre cœur , opérée mystérieusement par la grâce divine , et la rénovation par elle de toute notre vie ; enfin , que la vertu efficace de la confession dépend de notre foi dans les mérites de Jésus-Christ , qui , par sa mort , a satisfait pour nos péchés à la justice de Dieu. En outre , il est nécessaire d'apporter à cet acte la contrition du cœur ; il nous faut accepter

de toute notre âme la condition principale à laquelle est attaché notre pardon ; savoir : l'engagement de mener désormais, avec le secours de la grâce, une vie chaste et pieuse, conforme à la vocation de tout disciple de Jésus-Christ.

Lorsque ces aspects divers du sacrement de pénitence se seront présentés à votre âme, au point d'exciter en elle le désir impérieux de jouir du bienfait des saints Mystères et de les appliquer à votre salut ; alors, mes Frères, vous aurez rempli votre tâche. Que s'il vous semblait difficile de résoudre par vous-mêmes les questions posées ci-dessus, ne rougissez pas d'avoir recours à l'expérience d'autrui en recourant aux instructions de votre père confesseur. Au reste, vous allez entendre du haut de cette chaire, pendant le cours de la semaine, tous les enseignements propres à diriger et à compléter vos méditations.

Mais il est une chose que nul ne peut faire pour le pécheur repentant, malgré le plus vif désir de lui rendre ce service. La voici : En nous préparant à confesser nos péchés, il nous faut, avant tout, évoquer le souvenir de notre confession précédente et de tout ce qui l'a suivie. Avons-nous rempli la pénitence qui nous fut imposée ? Nous sommes-nous tenus en garde contre nos péchés d'habitude ; ou bien, les avons-nous commis de nouveau, et quelle a été la cause de nos rechutes ? Puis il nous faut réfléchir à ce que nous dirons à

notre confesseur, aux moyens de l'initier pleinement à la situation de notre âme, aux conseils que nous devons lui demander, et aux exercices dont nous avons besoin pour notre amendement intérieur. Vous voyez, mes Frères, que nul ne peut remplir cette tâche pour vous, et qu'il n'est point d'homme qui ne puisse s'en acquitter par lui-même. Hâtez-vous donc de vous préparer de la sorte, pour que votre père spirituel puisse lire promptement dans votre conscience, et appliquer plus sûrement le remède au mal, pour prévenir aussi un trouble et une confusion des idées au moment de la confession, qui vous causeraient dans la suite des regrets amers. Quant au sacrement de la divine communion, s'il s'agissait de l'étudier dans ses profondeurs, il nous faudrait méditer éternellement; car ce Mystère formidable est le comble de la toute-puissance, de la sagesse et de l'amour de Dieu pour nous. Il suffira au recueillement de cette semaine, d'envisager avec ferveur quel est celui qui nous confère l'aliment céleste, ce qu'il nous confère en nous le donnant, et à qui cette participation est accordée.

Ce n'est pas en vain que le Seigneur lui-même, en instituant la sainte Cène, dit à ses apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi.* C'est pourquoi avant d'approcher du calice de l'alliance, il nous faut absolument accomplir sa volonté. Mais, comment l'accomplir ? Rappelons-nous d'abord que le Fils

de Dieu , immédiatement après notre chute dans le paradis terrestre , s'est constitué notre médiateur en se chargeant de la satisfaction pour nos péchés , et qu'il dit à son père : *Me voici , je vais accomplir ta volonté , ô Dieu !* (Ép. Héb. , c. X , v. 7.) Je vais souffrir et subir la mort pour le genre humain ! Rappelons-nous qu'effectivement pendant des siècles , le Verbe-Dieu n'a cessé , pour ainsi dire , de descendre et de s'approcher de nous par le ministère des promesses et des prophéties ; qu'à la fin des jours il est venu et s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie , qui le conçut par l'opération du Saint-Esprit ; rappelons-nous qu'à sa naissance il fut célébré par les anges , glorifié par les bergers , adoré par les mages , pendant que Hérode se livrant à sa fureur , le contraignait de fuir en Égypte ; que le Seigneur fut circoncis le huitième jour , présenté dans le temple et porté dans les bras de Siméon . Rappelons-nous , mes Frères , que Jésus vécut trente ans à Nazareth dans la pauvreté et le travail ; qu'après avoir été baptisé par St. Jean , il commença sa prédication et prêcha pendant trois ans au peuple qui l'entourait , guérissant les malades , ressuscitant les morts et n'ayant pas lui-même de lieu où reposer sa tête . Enfin , et par-dessus toutes choses , rappelons-nous les derniers jours de sa vie , la résurrection de Lazare , l'entrée du Sauveur à Jérusalem , son dernier repas et ses derniers discours au milieu de ses dis-

ciples , là où il institua le sacrement de la communion , et aussitôt après , la sueur de sang qui inonda son front , ses prières dans Gethsémané , puis l'opprobre et les outrages qui l'accablèrent au tribunal du Sanhédrin devant Hérode et Pilate ; enfin sa crucifixion , sa mort sur le Calvaire et sa glorieuse résurrection. En repassant ainsi de cœur toute la vie terrestre du Sauveur des hommes , jusqu'à son ascension au ciel sur le mont des oliviers , méditons , mes Frères , sur tout ce qu'il a fait pour nous. Et pourtant il ne lui suffit point de consommer ce long sacrifice ; Jésus-Christ voulut encore nous nourrir jusqu'à la fin des siècles de sa chair et de son sang !

Passez de cette méditation à la contemplation de ce qu'il nous donne dans le calice de l'alliance , où vous allez puiser la vie éternelle. Remarquez d'abord l'extrême simplicité extérieure de ce don et son immense efficacité. A quelle fin le corps et le sang du Seigneur nous sont-ils conférés ? Pour la rémission des péchés et pour la vie éternelle ; c'est-à-dire pour nous unir intimement à Jésus-Christ , et par cette union nous purifier , nous sanctifier , nous rendre immortels et nous éléver au-dessus de toutes les créatures. A chaque regard jeté sur le calice de l'alliance , naîtront en nous de saintes pensées et de pieuses émotions , et chacune d'elles répandra tour à tour dans nos âmes la lumière , la componction , la force et la consolation .

Pénétrés de la grandeur du sujet, vous reparterez involontairement vos regards sur vous-mêmes pour vous demander qui vous êtes, vous tous qui aspirez à vous unir au Seigneur. Ne seriez-vous pas de ces hommes mondains qui veulent prendre part aux solennités de l'Église, uniquement pour éviter dans le monde le reproche d'irréligion? Ne seriez-vous pas, mes Frères, de ces pharisiens si fiers de leur conduite irrépréhensible, qu'ils s'imaginent honorer la maison de Dieu en s'y présentant confondus avec la foule des pécheurs vulgaires? Enfin, n'appartenez-vous pas à la classe de ses chrétiens, *boitant des deux genoux*, qui se flattent de concilier ce qui est incompatible selon le témoignage de l'Évangile et de l'évidence des choses; je veux dire la fidélité à Dieu et au monde, à la conscience et aux passions?

Concluons : Il est essentiel de nous assurer, si nous éprouvons réellement le besoin de nous unir à Jésus-Christ, si nous avons faim de l'aliment divin, si nous avons soif de son sang précieux. S'il est vrai que nous désirons ardemment de conserver ces dons inestimables dans le sanctuaire d'une conscience pure et d'une vie sans tache. Enfin, si nous sommes vraiment résolus de renoncer à toutes les souillures qui nous éloignent de Dieu, à y renoncer non pour un jour, non pour une semaine, mais à jamais et sans retour.

Une dernière considération qui n'est nullement

superflue, c'est de préméditer d'avance le *lieu*, le *temps* et le *mode* de notre comparution au tribunal de la pénitence et à l'autel. Car des incidents imprévus peuvent influer puissamment en pareil cas sur nos dispositions; un rien en apparence suffirait pour nous troubler l'âme, pour agiter notre cœur, rompre le fil de nos pensées et pour éteindre nos émotions. Or, qu'y a-t-il de plus décisif pendant ces heures solennelles? Avouez-le, mes Frères, de semblables détails préoccupent souvent les plus graves personnages, lorsqu'ils s'apprêtent à recevoir un puissant monarque. Et nous, nous ne ferions pas pour le Roi des cieux ce que l'on fait avec tant de sollicitude pour les puissants de la terre! A Dieu ne plaise! Amen.



SERMON IV.

LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

A MATINES.

Mes Frères, les instructions que nous vous adressons ne se répètent-elles pas trop souvent, dès le début de votre carrière ? Mais, il faut épuiser le sujet que nous traitons, de peur que votre mémoire ne puisse retenir des enseignements donnés à de longs intervalles, ce qui pourtant nous serait plus facile. Nous allons donc examiner sans retard le troisième point que vous devez méditer ces jours-ci avec toute l'application possible. Il s'agit ici des pensées, des sentiments, des actions qui doivent découler de votre pénitence d'une manière durable. Oui, mes Frères, si vous êtes disposés à faire pénitence, non pour un temps, mais pour toute votre vie ; si vous désirez obtenir la réconciliation parfaite de vos âmes avec votre Créateur et votre Maître, un grand changement

doit s'opérer en vous à l'issue de vos pieux exercices, changement plus grand que celui qui signale une nouvelle vocation et un nouvel emploi; changement, disons-nous, qui ne saurait être que l'époque la plus décisive de votre vie. En effet, que sont toutes nos fonctions et nos dignités terrestres comparées à celle d'enfants de Dieu et de cohéritiers de Jésus-Christ? Que signifient les événements les plus importants de notre vie, lorsqu'on les compare au grand miracle de notre régénération, en vertu de laquelle le pécheur, naguère encore victime des puissances de l'enfer, se transforme en habitant familier de la demeure du Père céleste? Aussi, la sainte Écriture, qui n'exagère rien dans les objets et les idées, qualifie-t-elle néanmoins la vraie pénitence de *nouvelle création*.

Or, peut-on devenir une créature nouvelle, sans adopter une nouvelle façon de penser, de sentir et d'agir? Et peut-on acquérir ce bien précieux sans y réfléchir profondément, sans prendre la résolution inébranlable de vivre et de se conduire désormais selon Dieu? Sans cette résolution préalable, les effets salutaires de notre participation aux sacrements sont arrêtés dans leur cours; et toutes les pieuses promesses que nous faisons à Dieu, et à nous-mêmes, s'évanouissent peu après que nous sommes sortis du temple de Dieu. Aucune mesure n'ayant été prise pour nous préserver de la con-

tagion, rien n'ayant été fait de notre part, afin d'entretenir nos bonnes dispositions et d'accomplir nos vœux, tout ce que notre âme avait conçu de bon et de salutaire, demeure comme frappé de stérilité; le vieux levain s'introduit dans nos cœurs à la première tentation, et souvent le retour du mal n'en est que plus violent. Après avoir éprouvé maintes fois le danger que nous vous signalons, vous vous empresserez, mes Frères, d'appeler à votre secours toutes les ressources d'une vigilance pieuse, afin de ne point perdre encore une fois la grâce du pardon. Et, pour vous encourager à l'œuvre, nous vous déclarons que les moyens de nous préserver de ce malheur sont nombreux; que l'Église qui nous régénère par les sacrements, vient à l'appui de notre bonne volonté; enfin, que notre vie, d'après les décrets de la divine Providence, bien que féconde en scandales et en tentations, nous fournit pourtant, à chaque pas, des moyens de salut; mais, pour en profiter, il faut nous bien connaître nous-mêmes et aspirer ardemment à notre guérison.

Lorsque nous méditons sur notre conduite à venir, il importe de fixer notre attention sur trois objets principaux : 1^o Ce qu'il nous faut abandonner dans notre façon de penser, de nous occuper et d'agir; 2^o ce que nous devons nous approprier pour affermir notre conversion; 3^o enfin, ce qui doit être modifié plus ou moins dans notre existence.

Et d'abord , voyons ce à quoi il nous faut renoncer. Par exemple , à la fréquentation des théâtres , à la lecture des livres dangereux , ou à la surabondance des aliments du corps , qui , lors même qu'elles n'altèrent point la chasteté , altèrent toujours la pureté du cœur .

A quoi renoncer encore ? Par exemple , à la société habituelle d'une personne incrédule ou relâchée dans ses mœurs , dont les opinions et les paroles sont comme une épaisse fumée , qui , sans produire d'embrâsement , noircit les parois de notre demeure et nous attaque la vue. A quoi renoncer , disons-nous ? C'est encore , à cet esprit de mécontentement et de rudesse , qui , lors même qu'il n'éclate point avec violence , fait souffrir néanmoins les personnes qui nous entourent en affligeant leur sensibilité .

Passons à l'examen des règles de conduite à suivre pour l'avenir. Celui qui a négligé la prière domestique et publique , doit aviser désormais aux moyens de réparer le temps perdu , en consacrant des heures fixes à l'oraison et à la méditation des saintes Ecritures , et en s'imposant l'obligation de fréquenter la maison du Seigneur , à certains jours marqués. Celui qui , jusqu'à présent , s'est peu soucié de l'état moral des gens de sa maison , est tenu de combiner les mesures les plus propres à leur inspirer le goût des exercices de dévotion .

Il vous faut encore réfléchir à ce qu'il importe de

changer dans votre genre de vie, soit qu'il s'agisse d'une réforme essentielle, telle qu'un changement de position, soit qu'il vous semble nécessaire de changer la coupe et la couleur de vos vêtements. C'est que dans l'œuvre du salut, comme dans bien d'autres affaires, les moindres choses peuvent avoir de l'importance, et souvent les menus détails produisent de grands résultats. En vous occupant ainsi de toutes ces particularités, ayez surtout en vue, mes Frères, et prenez à cœur d'opposer de fortes barrières au retour des vices et des passions que vous avez servis; travaillez à développer en vous-mêmes les germes de la vie de grâce, afin que la foi, la charité et l'espérance chrétiennes prennent racine dans vos âmes, et vous fassent parvenir à l'union intime avec votre Sauveur et votre Maître.

Après avoir ainsi combiné un plan de conduite, rien de mieux que de le soumettre au jugement de quelque personne expérimentée et pieuse, et de préférence à votre père spirituel. Quiconque est capable d'exposer ses pensées par écrit, fera bien de fixer ses résolutions sur le papier, de les relire fréquemment pour y conformer sa conduite journalière. Pareillement il peut être utile à celui qui s'est prescrit des règles de conduite, de sceller ses bonnes résolutions par un vœu solennel. Car David ne nous était pas inférieur; et néanmoins il s'engageait, par serment, à suivre la loi divine. *J'ai juré, dit-il dans ses Psaumes, de garder les décrets de ta justice!*

Que si, mes Frères, vous vous mettez de bonne heure en mesure de conserver religieusement les fruits de votre pénitence, soyez assurés que la grâce du pardon que vous avez reçue tant de fois en vain, ne sera plus stérile à l'avenir; vous ne retomberez point dans vos fautes précédentes, et vous avancerez dans la voie salutaire de foi, d'humilité et d'amour que l'Église vous aura ouverte par la vertu des saints sacrements. Ainsi soit-il !



SERMON V.

LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU CARÈME,

PENDANT LES HEURES.

Animés du désir de vous voir avancer dans la carrière de la pénitence , nous vous avons exhorté , mes Frères , à renoncer , pendant cette semaine , à toutes les affaires de ce monde , pour mieux recueillir vos pensées et vos sentiments dans les limites de la *seule chose nécessaire*. Et , cependant , voilà que nous sommes obligés de vous inviter à de certaines œuvres que le temps présent exige. Mais , que dis-je ? vous inviter ; nous voudrions vous y astreindre sous peine , en cas de désobéissance , de perdre tout le fruit de vos pieux exercices et de vos efforts. C'est ce que nous allons faire , non arbitrairement , ni sur la foi de nos propres théories ; mais d'après la volonté expresse de Celui qui tient entre ses mains tout notre être et les ouffle qui nous anime. Prêtez donc l'oreille à

sa voix , lorsque vous êtes en prières ; si vous avez dans le cœur quelque chose contre votre frère , pardonnez-le , afin que votre Père qui est au Ciel , vous remette vos transgressions. Que si vous ne les remettez pas , votre Père ne vous remettra pas non plus vos péchés. (St Marc , chap. II , v. 25 , 26.)

Or , puisque le Juge suprême a prononcé cet arrêt pour tous les temps , à bien plus forte raison exigerait-il notre soumission au moment où nous comparaîtrons devant lui , courbés sous le fardeau de notre vie entière. Dans le même sens , l'Évangile dit ailleurs : *Lorsque vous apporterez votre offrande à l'autel , et que là , vous vous souviendrez que votre frère a quelque chose contre vous , laissez là votre offrande devant l'Autel , et allez vous réconcilier avec votre frère , puis revenez et offrez votre don.* (St Matt. , ch. V , v. 23 , 24.) Le Roi des Cieux ne veut recevoir de nous aucune offrande , sans notre réconciliation préalable avec le prochain ; et il dispenserait ses dons..... un don tel que le corps et le sang de son Fils unique , si nous osions nous présenter pour le recevoir avant d'avoir dépouillé toute inimitié contre nos frères ?

Après cela , il serait superflu de demander quelle est l'œuvre que vous êtes tenu d'accomplir durant ces journées. Quiconque aspire à la rémission de ses péchés et craint de recevoir le corps et le sang du Seigneur , pour sa propre condamnation , doit examiner avec scrupule l'état de son âme , pour

s'assurer si elle ne recèle d'inimitié contre personne, et celui qui a ce malheur, doit se hâter de pardonner à l'offenseur de toute son âme, de lui pardonner, disons-nous, au point de ne garder aucun souvenir de l'offense. Il faut en même temps travailler à disposer notre ennemi à la réciprocité du pardon, afin que d'ennemi il redevienne notre frère.

Mais, direz-vous, cette double tâche est pénible ! Qu'y faire, si telle est la volonté du Juge suprême devant lequel vous devez comparaître, pour recevoir de lui le pardon de vos péchés ? Nous ne pouvons changer un seul trait de ce commandement. Au reste, la difficulté n'est pas aussi grande que nous l'imaginons. Si le Souverain qui vous gouverne vous imposait le même devoir, ne mettriez-vous pas de l'empressement à pardonner la plus cruelle injure par respect pour sa parole, et ne feriez-vous pas même les avances de la réconciliation ? Que serait-ce donc, si, ayant encouru un châtiment par votre faute, on vous eût offert le moyen d'obtenir votre grâce, en pardonnant à votre ennemi. Je pense qu'alors aucun de nous n'hésiterait à l'embrasser comme un frère, comme un libérateur, et pour prix de notre réconciliation avec le Roi des Cieux, nous trouverions trop pénible de pardonner à un ennemi ? Et, pour nous soustraire à une peine éternelle, nous ne voudrions point proférer une parole de bienveillance ? Ne serait-ce pas là une preuve du peu de cas que nous faisons

de la parole du Roi des rois , de son juste courroux et de notre indifférence pour ce corps et ce sang précieux que nous sommes appelés à savourer ?

Mais à quoi bon , direz-vous , aller au-devant de mon ennemi et m'entretenir avec lui ? Il suffit de lui pardonner pleinement . A quoi bon ? dites-vous . Mais vous venez de l'entendre , parce que notre Seigneur le veut ainsi , et qu'il sait mieux que nous ce que nous devons faire . Il suffit , dites-vous , de pardonner à un ennemi sans le voir . Non , cette réconciliation est insuffisante , car elle ne guérit que l'un de vous deux . Or , le suprême Médecin des âmes veut la guérison de l'offenseur comme celle de l'offensé , parce que vous êtes l'un et l'autre les membres de son corps mystique . Si le Seigneur n'insistait pas dans le moment présent , quand donc s'éteindrait votre inimitié ? Aujourd'hui c'est vous qui demandez grâce en implorant le pardon de vos péchés ; suppliant , n'êtes-vous pas disposé à la miséricorde ? C'est pourquoi le Seigneur met à profit vos dispositions présentes . Il vous demande grâce pour votre frère et vous envoie à lui , parce qu'il veut que vous guérissiez sa blessure .

« Mais mon adversaire est tellement irrité qu'il ne me recevra point , ou me fera essuyer un affront pour prix de mes avances . » — Non , mon Frère , dans aucun cas vos avances ne seront perdues . Supposons qu'il vous prodigue le mépris et l'insulte , ce sera pour vous une nouvelle couronne , car vous aurez

fait votre devoir, accompli la volonté de votre divin Maître; vous aurez fait preuve d'abnégation avec d'autant plus de fruit que vous aurez mis plus de patience à supporter ce nouveau dégoût. Toutefois, je ne pense pas que sur cent personnes malveillantes il s'en trouve deux qui soient capables d'insulter celui qui réclame une réconciliation toute chrétienne. Non, la nature humaine dans son endurcissement n'est pas de pierre, et rien ne la touche autant la débonnaireté et la charité chrétiennes. Ce que l'on raconte de semblables explications atteste le plus souvent la puissance de l'esprit de paix; le nom de Jésus-Christ prononcé avec humilité triomphe en pareil cas des ressentiments les plus opiniâtres, et la haine est vaincue par l'attrait de la charité.

Mais, direz-vous, mon procès avec mon adversaire est entamé; il est trop tard pour reculer devant les décisions de la loi. Soit; mais votre âme et votre conscience sont-elles sans loi? Votre conscience n'est-elle pas votre juge? Interrogez-la, ainsi que la conscience de votre ennemi; faites toutes les concessions possibles, pour obtenir une réconciliation sincère: combien de procès embrouillés et interminables se sont terminés de la sorte! Enfin, quoi qu'il arrive, vous n'aurez rien négligé pour obéir aux préceptes du Christ. Si vous désobéissez, le prêtre vous absoudrait vainement; l'absolution ne vous serait point accordée.

Parmi les autres actes de dévotion qui doivent accompagner maintenant l'exercice de la pénitence, il convient de signaler en particulier les œuvres de miséricorde. Car ce n'est pas en vain que le Seigneur a dit : *Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.* Ce n'est pas non plus en vain que, dans l'ancienne loi, il est écrit : *Rachète tes péchés par des aumônes, et tes iniquités par la compassion pour les misérables.* (Dan., ch. IV, v. 24.) C'est pourquoi lorsque nous demandons grâce et pardon au Seigneur, présentons-nous à lui après avoir exercé la charité envers notre prochain. Cette vérité est-elle de nature à exiger de notre part un développement quelconque ? S'il en fallait un, nous dirions au monarque qui tient entre ses mains la destinée de ses semblables : Accordez plus de loisir sinon de liberté, à tous ceux que des rapports de subordination empêchent de développer les dispositions et les facultés de l'âme qu'ils tiennent de la bonté divine, à tous ceux qui ont de la peine à concilier leurs devoirs sociaux avec les devoirs envers Dieu et le prochain. Nous dirions au riche de l'Évangile : Hâtez-vous de déchirer la créance du pauvre qui l'écrasa avec sa nombreuse famille ; visitez la prison et rachetez ceux qui y languissent pour dettes ; recueillez chez vous l'enfant orphelin et procurez-lui une éducation chrétienne. Nous dirions à tous : Faites une part de votre superflu, même de votre nécessaire, et donnez cette part à

l'indigent au nom de Jésus-Christ ; votre obole sera acceptée par lui à l'égal de la riche offrande de l'homme opulent ; car le Seigneur ne recherche point l'abondance de nos dons, mais celle de nos coeurs.

Ainsi soit-il !



SERMON VI.

LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME.

PENDANT LES HEURES.

Au nombre des moyens dont nous disposons pour pratiquer la pénitence, nous vous avons, mes Frères, signalé *l'oraison*; non-seulement les rites et prières de l'Église auxquelles vous assistez régulièrement, *mais* les exercices habituels qui *non* doivent occuper la journée du chrétien, et que présentement vous ne sauriez négliger. Nous avons en vue une oraison toute particulière, qui est supérieure à toutes les autres et que la plupart des chrétiens connaissent peu. Il s'agit ici de la prière de pénitence, prière du cœur, par laquelle nous demandons à Dieu de nous envoyer l'esprit de pénitence, de nous accorder la foi dans les mérites du Sauveur, une invincible horreur du péché, l'abandon de cet amour funeste qui nous attache au monde, et le don de connaître et d'accomplir ses

commandements. Car , il faut que vous sachiez , mes Frères , que , sans le concours tout-puissant de la Grâce divine , il est impossible au pécheur de renoncer au mal par ses propres forces et de devenir *homme selon Dieu* , quelles que soient l'ardeur de ses désirs et la constance de ses efforts. Malgré nos bonnes résolutions et nos expédients en vue de dépouiller nos pernicieuses habitudes , quelles que puissent être notre repentance , l'ardeur de nos soupirs et de nos tentatives d'amendement , tant que le Seigneur n'aura pas brisé les liens qui nous retiennent , nous demeurerons toujours esclaves du péché ; nous ne ferons que substituer de mauvais penchants les uns aux autres , de plus délicats à de plus grossiers. Telle est la condition lamentable du pécheur !

Au premier coup-d'œil , c'est un étrange spectacle que cette impuissance où est le pécheur d'abjurer le péché qu'il était en son pouvoir d'éviter ou de commettre , et pourtant cela est ainsi. La triste impossibilité de nous amender parfaitement nous-mêmes sans l'assistance d'en-haut , se retrace palpablement dans les incidents de notre vie extérieure. En effet , chacun de nous peut se précipiter à volonté du lieu le plus élevé et se fracasser tous les membres ; mais il ne peut plus remonter à la même hauteur après sa chute. Chacun de nous peut s'ôter la vie en un instant , mais se la rendre à soi-même , voilà ce qui est au-dessus de ses forces. Il en est de

même du pécheur au moral : le péché lui ravit la vie spirituelle , que Dieu seul peut lui rendre. C'est pourquoi , l'Église , en nous introduisant dans le sanctuaire de la pénitence , commence l'œuvre par ce cantique : *Ouvre-moi les portes de la pénitence , ô Toi , dispensateur de la vie , etc.* ; paroles qui nous avertissent du lieu où il nous faut chercher notre résurrection de la mort que le péché nous inflige.

Durant les présentes journées de pénitence , c'est à vous , mes Frères , de pratiquer avec zèle l'oraison que nous recommandons à votre ferveur ; car votre destinée éternelle en dépend. Afin de réchauffer vos cœurs et de les rendre capables d'invoquer le Père céleste avec cette *forte clamour* qui s'élève jusqu'au ciel , rappelez-vous , mes Frères , d'une part , l'impossibilité absolue où vous êtes de vous soustraire , par vos propres forces , au mal qui vous consume , et , de l'autre , la promesse du Sauveur qui nous garantit que tout ce que nous demanderons au Père céleste en son nom , sera exaucé. Attachez-vous avec vigueur à cette promesse de grâce , et placez-vous avec elle devant la face du Seigneur ; mettez-vous , dis-je , en sa présence et suppliez-le que votre cœur soit changé. Demandez , *mais en ne doutant aucunement* ; priez sans aucunes conditions ; priez , demandez des secours , comme le ferait un fils qui se noie , et qui aperçoit sur la rive son propre père ; à l'appui de vos supplications vous pouvez vous déclarer prêts à renier tous

les autres biens terrestres, pourvu que le don de vraie pénitence vous soit accordé; dites que vous consentez à subir les plus dures privations, telles que celles de votre fortune, de votre honneur, de votre santé, jusqu'à celle de votre vie périssable, pour prix de la santé de l'âme et de la vie éternelle: mais, par-dessus toutes choses, invoquez auprès de votre Père les mérites ineffables de son Fils unique et bien-aimé; dites-lui que vous priez et demandez en son nom, de sa part et par sa vertu; que c'est lui qui vous envoie et qu'il vous a promis que vous seriez exaucés.

S'il est une oraison qu'il importe d'offrir dans la solitude, après avoir clos toutes les portes, c'est bien celle que nous vous signalons. Toutefois, dans l'assemblée des fidèles, c'est encore par elle que vous devez commencer et terminer toutes vos prières; car, il n'en est aucune qui ne doive être, ou la préparation à celle-ci, ou son émanation immédiate. Or, afin de vous encourager, mes Frères, à ce pieux exercice, nous n'hésitons pas à vous déclarer, non pas de notre propre fond, mais au nom du Seigneur, que l'*oraison de pénitence*, aussi souvent qu'elle s'exhale d'un cœur contrit et dans un esprit de foi, est toujours et nécessairement exaucée. En toute autre demande, il se peut que vous essuyiez un refus; mais, lorsqu'il s'agit du salut de vos âmes, jamais, jamais! Ainsi soit-il!

SERMON VII.

LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

A MATINES.

Il en est beaucoup parmi vous, mes Frères, qui, non-seulement lisent avec facilité, mais encore aiment la lecture au point de ne pouvoir se passer un seul jour de cet aliment intellectuel. Nous sommes loin de leur interdire toute lecture pendant le cours de leurs dévotions; seulement, nous voudrions qu'ils fissent un choix conforme à ces jours de pénitence; car il serait peu convenable maintenant de prendre en main quelque production purement récréative, bien qu'elle fût écrite à bonne intention. Après les heures consacrées au culte public et à des méditations pieuses, il reste si peu de temps libre, que ce serait méconnaître le but de nos efforts que d'employer vos loisirs à des occupations étrangères à votre salut. Vous me demanderez peut-être ce qu'il faut lire présente-

uent, lorsqu'on aime la lecture ; nous vous répondrons par une question : N'espérez-vous pas contracter une nouvelle alliance de foi , d'amour et de fidélité avec Dieu ? Lisez donc avant tout le code de la nouvelle alliance , qui a été écrit pour nous tous ; code tracé , non à la plume ni avec des caractères vulgaires , mais avec le sang précieux de notre Rédempteur. Vous y trouverez toutes les conditions et la substance de l'union bienheureuse de l'homme avec son Dieu , union troublée par nos péchés et que nous espérons rétablir par la foi et la pénitence.

Que si quelqu'un avait de la peine à lire le Nouveau Testament en entier , qu'il se borne à méditer un des quatre Évangiles qui nous retracent l'incarnation et la mort du Fils de Dieu. Comme introduction à cette sainte lecture , il vous sera bon de lire les premiers chapitres de l'Ancien Testament , où nous est révélée la chute de nos premiers pères , avec ses conséquences funestes qui nous atteignent tous sans exception. Une telle préparation à l'intelligence de l'Évangile est d'autant plus salutaire , qu'il est essentiel de connaître l'étenue d'un mal , pour mieux apprécier le médecin et le remède.

Quiconque aura mesuré l'abîme de la dégradation humaine , révélé dans les trois premiers chapitres de la Genèse , celui-là , disons-nous , ne pourra se défendre d'un sentiment d'amour envers

Celui qui est venu nous arracher à la perdition , et dont les actions et la mort sont racontées dans l'Évangile. Lisez ensuite quelques – unes des Épîtres des saints apôtres, et de préférence l'Épître aux Romains, où la misère de l'homme naturel , dépourvu de foi , est peinte en traits de flamme , de même que la condition bienheureuse de l'homme justifié par la foi et sanctifié par la grâce du Saint-Esprit. En ceci l'Église nous donne l'exemple , puisque , vous le savez , durant la semaine de la Passion , elle nous fait entendre en entier la lecture des quatre Évangiles. Présentement , cette lecture suivie ne se fait point dans les Églises , apparemment pour que nous la fassions nous-mêmes.

Après la méditation des saintes Écritures , ne dédaignez point , mes Frères , de relire , si le temps vous le permet , le catéchisme dans lequel l'Église rappelle avec autorité à ses enfants , les dogmes de la foi , la doctrine des devoirs , enfin l'objet de nos prières et de nos espérances immortelles. Ce retour aux bases de la religion est d'un grand secours pour l'examen de conscience et la confession. Mais , direz-vous , il n'est rien de nouveau pour nous dans le catéchisme ! Oui , de même qu'il n'est rien de nouveau dans un miroir où nous nous regardons maintes et maintes fois. Ce que nous y découvrons de nouveau pour le corps , notre âme le découvre dans le catéchisme ; je veux dire les reflets de ses propres sentiments et de sa vie ; reflets que

les livres les plus éloquents ne sauraient nous faire apercevoir.

Que si, après toutes ces lectures, vous aviez encore du temps de reste, employez-le à lire des ouvrages propres à exciter la componction chrétienne. Grâce à la sollicitude maternelle de l'Église, les livres de dévotion ne nous manquent pas. Il suffirait des homélies de saint Jean Chrysostome et des instructions de saint Ephrem de Syrie, pour émouvoir nos cœurs. Parmi les pères et docteurs de l'Église de Russie, le guide le plus éminent de la pénitence c'est saint Démétrius de Rostov. Que d'avis salutaires sont sortis de sa plume pour l'éducation des pénitents ! Il nous a laissé une adoration touchante qui s'adresse au Sauveur sur la croix, ainsi que des réflexions pieuses sur l'Eucharistie, et une prière de confession générale adressée à Dieu par le pécheur repentant. On en peut dire autant des écrits du bienheureux Tychon, évêque de Veronèze. Avec quelle profonde sagesse il dépouille le péché de tous ses déguisements, et nous montre tout le venin qu'il renferme ! Avec quelle tendresse paternelle il se met à la place du pauvre pécheur et le convie doucement de venir à Jésus-Christ ! Avec quel amour ne nous montre-t-il pas la croix et les plaies saignantes de l'Homme-Dieu ! ...

Mais tout ce que nous venons de vous exposer s'adresse aux chrétiens lettrés ; que dirons-nous à ceux d'entre vous, mes Frères, qui ne possèdent

point cet avantage ? Écoutez avec recueillement ce qui se lit ici et vous entendrez toutes les vérités nécessaires à votre salut. Que si néanmoins vous enviez encore la prérogative de ceux qui savent lire , nous vous dirions également : *Lisez!... lisez le livre de votre conscience.* Les caractères qui le couvrent sont compréhensibles pour tous ; et ce que nous y avons gravé nous-mêmes , a pour nous plus d'importance que les écrits d'autrui. Tous les livres de main d'hommes disparaîtront un jour ; mais le rouleau mystérieux de la conscience nous restera ; lecture en sera faite exclusivement au jour du jugement formidable de notre Dieu. Ainsi donc , hâtez-vous de lire et de méditer vous-mêmes ce livre impérissable , avant qu'il en soit donné solennellement lecture là. Et ne vous bornez pas à le lire , appliquez-vous à le corriger ; car tous les autres livres peuvent seulement être lus pour l'amendement de ceux qui les lisent , sans que les lecteurs puissent rien changer. Or, il en est bien autrement du livre de notre conscience ; il importe de le lire en le corrigeant , et l'on ne doit le lire que pour en effacer les taches. Ainsi soit-il !



SERMON VIII.

LE MARDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME ,

A MATINES.

Sonnez de la trompette en Sion ; sanctifiez le jeûne ; préchez la guérison et invoquez le Seigneur avec ardeur. (Joël , ch. I , v. 14.)

Pourquoi le prophète , en proclamant le jeûne , le fait-il à son de trompe et annonce-t-il la guérison ? Un silence religieux ou des paroles humbles , n'est-ce pas ce qui convient au jeûne ; ne faut-il pas alors prêcher l'humilité et la tempérance , avant que de parler de guérison ? Mais , c'est que l'on sonne de la trompette pour se faire entendre de ceux qui sont loin et qui ont l'ouïe dure ; c'est que l'on prêche la guérison aux malades qui se croient sains de corps , ou qui désespèrent de leur état. Concluons de ceci , mes Frères , qu'il y avait beaucoup de pareils malades dans l'antique Israël.

Mais , que dire du nouvel Israël , de cette société

chrétienne que la lumière d'en-haut éclaire, qui est si riche du fond de la piété et possède tant de ressources spirituelles ? Faut-il aussi l'éveiller à son détriment, pour dissiper les doutes qui s'élèvent dans son sein, concernant la nécessité et l'utilité du jeûne. Eh bien ! oui ; en y regardant de près, l'on découvre que la trompette du prophète ne sonne pas en vain. Parmi nous, comme parmi les enfants d'Israël, l'homme charnel se soulève de toute sa force et de toute sa faiblesse contre les privations que le jeûne impose. S'agit-il de hanter les églises, d'aller à confesse, de participer au sacrement, et, pour cela, faut-il prier, soupirer, verser des larmes, c'est à quoi se soumettent quelquefois volontiers les personnes les plus sensuelles. Mais, lorsqu'on leur demande d'obéir aux préceptes d'abstinence que l'Église a établis et de subir le joug du jeûne avec docilité, des chrétiens, recommandables d'ailleurs, trouvent cette injonction pénible, inutile et même dangereuse ; c'est ainsi que le jeûne, qui devrait être l'ami et le compagnon de la pénitence, devient, pour les pénitents, un geôlier odieux. Bien loin d'y avoir recours comme à un remède salutaire, on le fuit comme si c'était un mal. Jugez vous-mêmes, mes Frères, s'il est possible aux ministres de guérison, de rester spectateurs indifférents d'un tel état de choses ? Que si nous ne le pouvons pas, souffrez, que prenant la trompette sacrée du prophète, nous con-

sacrions quelques instants à l'examen du différend qui s'est élevé entre notre sensualité et les exigences salutaires du jeûne religieux.

Tout à l'heure, nous avons avancé que l'homme charnel s'armait contre le jeûne de toute sa force et de son impuissance. Écoutons, en effet, les allégations de ceux qui n'aiment point l'abstinence ; les uns vous diront : « Qu'ai-je besoin de jeûner ? Ce que d'autres désirent obtenir par le jeûne, je l'ai sans cela. » Voilà bien évidemment le langage de la force présumée ou réelle ; c'est ce que nous verrons bientôt. Il en est qui, s'excusant différemment, disent : « Le jeûne me serait salutaire, si je pouvais le pratiquer, car c'est un remède efficace ; mais il est peu compatible avec mes infirmités. » N'est-ce pas le langage du faible ? Cette impuissance est imaginaire, ou réelle, c'est aussi ce qui nous sera démontré plus tard. Maintenant, passons à l'examen des motifs allégués d'abord par les forts, puis par les débiles adversaires du jeûne religieux.

Il existe des personnes auxquelles le jeûne est moins nécessaire qu'à d'autres ; cela est indubitable. Peut-on comparer, l'enfant du luxe, l'homme riche dont parle l'Évangile, avec l'indigent, avec le Lazare ? Ajoutez à la différence des fortunes celle du tempérament, de l'éducation, du genre de vie, des travaux et de l'organisation intellectuelle, vous trouverez qu'il est des individus qui atteignent,

sans le secours d'une stricte abstinence , au but que d'autres poursuivent par la voie des plus dures privations.

Tout cela peut être vrai , et néanmoins , mes Frères , nous n'hésitons pas à maintenir que ces êtres favorisés en ce qui regarde leur salut , ont besoin de pratiquer le jeûne. Afin de les convaincre eux-mêmes de cette vérité , nous leur demanderons s'ils ont besoin de pénitence , s'ils s'avouent pêcheurs , infirmes d'esprit et de cœur , et s'ils s'estiment dès-lors obligés de chercher leur guérison ? C'est ce qu'ils affirmeront sans réserve. Mais est-il une seule maladie que l'on essaie de guérir par la satiété ; en est-il une qui ne réclame nullement la tempérance et le régime ? Pour le corps , il n'en existe point , et , quant aux maladies de l'âme , en serait-il autrement ? Lorsque vous vous préparez à traiter votre corps malade , vous observez d'abord l'abstinence ; et lorsqu'il s'agirait de guérir vos âmes , vous accorderiez liberté entière à la gourmandise ? Quelle étrange contradiction ! Admettons , pour un moment , que le jeûne vous est inutile pour repousser les atteintes de la sensualité ; ne vous serait-il pas alors nécessaire pour protéger votre vertu ? Vous n'espérez rien ajouter par le jeûne à vos dons spirituels , soit ; mais ,appelez-le à votre secours pour conserver ce que vous avez acquis. Notre premier père , dans le Paradis , était plus parfait que nous ; il crut pouvoir se passer de

l'abstinence , et quel fut le fruit de cette présomption ? Loth , dans les murs de Sodome , brillait par ses vertus ; mais , à peine sorti de ce lieu de perdition , le voilà qu'il abjure , pour un instant , la tempérance , et quelle a été sa chute?.....

Nous aimons à penser que , même sans le secours du jeûne , vous saurez éviter les vices grossiers ; qu'importe , si vous deviez pécher subtilement ! Un poison , pour être lent et subtil ne change pas de nature et vous ne voudriez point vous en abreuver . Vous , qui croyez le jeûne superflu , que faites-vous lorsqu'une épidémie générale vous menace ? Comptant sur la vigueur de votre complexion , dédaignez-vous , en pareil cas , les précautions nécessaires ? Oh ! non . Vous en prenez souvent de plus strictes que les faibles . Or , la contagion du péché vous semble-t-elle moins dangereuse ? Tandis que vos frères emploient avec zèle les préservatifs recommandés par l'Église , vous vous flattez seuls , de mener une vie religieuse , tout en satisfaisant les appétits de la sensualité ? Mais , quelle est donc cette puissance de l'esprit qui ne se manifeste que par votre asservissement à la chair ? A quoi sert une santé de l'âme et du corps qui a besoin , pour se soutenir , de l'immolation incessante des animaux ? Vous vous croyez affermis dans les préceptes de la vertu : fournissez donc la preuve de cette fermeté , en réprimant vos penchants charnels . Vous croyez pouvoir vivre chrétienement

sans le secours du jeûne : prouvez donc qu'il en est ainsi en vous soumettant avec docilité aux préceptes de votre mère , la sainte Église , dont vous prétendez être le fils et non l'ennemi. Vous dites que , sans le secours du jeûne , vous possédez et pratiquez une charité sincère envers le prochain : et vous ne craignez pas , en violant les préceptes de l'abstinence , de donner à votre prochain une occasion de scandale ? Ah ! ce n'est pas ainsi qu'a-gissait le grand apôtre , lui , qui était si puissant d'esprit en réalité et qui aimait si véritablement ses frères : *Que si , disait-il , un aliment scandalise mon frère , j'aime mieux ne point goûter de viande à jamais. (I Cor. , ch. VIII , v. 13.)*

Telle est la marque distinctive de la spiritualité et de l'amour du prochain. Considérez , en outre , que quiconque viole l'abstinence , se sépare ainsi volontairement de la société des dociles enfants de l'Église. Cela seul ne présage rien de bon. Jadis le vertueux Ourie , pendant qu'Israël combattait les Amalécites , fut invité à entrer dans sa propre maison , pour s'y reposer ; mais , il s'y refusa avec une sainte indignation ; par ces paroles : *L'arche du Seigneur et Israël et Juda habitent sous des tentes , et moi j'entrerai dans ma maison pour y manger et boire en repos ? (2 liv. des Rois , ch. II , v. 40.)* Vous donc qui vous croyez forts , vous prétendez faire le contraire. L'Arche du Seigneur , dans l'Église , est voilée , Israël et Juda tout entier sont sous

des tentes , tous les fidèles jeûnent ; et vous seul songez à manger et à boire.

Nous avons désigné les autres adversaires du jeûne sous le nom de *faibles* , attendu qu'ils renoncent aux fruits salutaires du jeûne , en alléguant pour prétexte leur infirmité. Ces derniers disent communément : « C'est malgré moi que je ne jeûne point ; ma mauvaise santé s'y oppose. » Que leur répondre? Reprocherons-nous au faible son infirmité ? A Dieu ne plaise! car nous sommes appelés à guérir les infirmes. Vous ne pouvez , dirons-nous, pratiquer l'abstinence autant que vous le voudriez ; eh bien ! pratiquez-la autant que vous le pouvez ; de la sorte vous découvrirez bientôt que vous le pouvez fort au-delà de ce que vous croyez.

Il n'est pas dans les intentions de l'Église , d'imposer aux fidèles , par le jeûne , un nouveau fardeau ; mais , au contraire , de les décharger , par ce moyen, des anciens fardeaux qui les accablent. Examinez donc attentivement à quoi tient votre impuissance de jeûner : n'est-ce pas à une sensation pénible occasionnée par le jeûne et qui répugne à l'homme charnel? Or , ceci est un symptôme inséparable de l'usage de tous les moyens curatifs , qui commencent par affaiblir le malade et l'étendent souvent sur sa couche , avant de lui rendre la santé et la vigueur. Il n'est donc pas étonnant que le jeûne commence aussi par affaiblir en nous l'homme naturel ;

par-là ainsi se manifeste son influence curative, et ce n'est pas une raison pour y renoncer. Persévérez donc dans l'emploi du remède, et vous vous convaincrez bientôt, mes Frères, de son influence bienfaisante, et vous aurez le courage de persévérer. Après les premiers accès d'irritation auxquels se livrera en vous l'homme sensuel, sevré de sa nourriture favorite, vous sentirez peu à peu se dissiper votre accablement; le malaise physique fera place à la sérénité de l'âme; l'amertume du remède se transformera graduellement en douceur, si bien qu'à la fin l'homme animal sera réduit au silence et souscrira de plein gré à sa propre condamnation.

Mais en ce cas, direz-vous, j'aurai tout à craindre pour ma santé délabrée. Voilà, sans doute, l'objection la plus usitée et la plus spécieuse qui puisse sortir de la bouche de l'homme charnel. Aussi, loin de la combattre, sommes-nous disposés à l'admettre sans restriction. Oui, nous pensons avec vous, mon cher Frère, que votre apprehension est fondée, et que le jeûne pourrait éprouver, jusqu'à un certain point, la santé de votre corps; mais, qu'importe après tout, si ce sacrifice est le prix de la santé de l'âme? Celle-ci n'est-elle pas préférable, et croyez-vous perdre au change?

S'il en est ainsi, nous prenons soin de notre corps bien plus que de notre âme, nous échangeons le ciel contre la terre, et, dans notre désir du salut, il n'est point de sincérité.... Mais, qu'ai-je dit?

Ce langage n'est-il pas au-dessus de la portée commune ? Hélas ! on ne saurait exiger des chrétiens attiédis de nos jours , qu'ils donnent sans hésiter la terre pour le ciel ! Prenons donc une autre route. Vous craignez que les austérités du jeûne n'altèrent votre santé affaiblie. Mais , que répondrez-vous, si nous vous certifions que l'abstinence bien dirigée est un des moyens les plus insaillibles , pour rétablir une santé détruite. On nous en croira difficilement, nous qui sommes appelés à traiter les maladies de l'âme; que l'on consulte donc là-dessus les médecins, et ils vous diront la même chose ; car, d'après notre assertion et la leur , l'abstinence, observée avec discernement , guérit des maladies réputées incurables , et , en général , cette méthode curative est merveilleusement appropriée au traitement des maladies qui affligen le plus l'espèce humaine au temps où nous vivons.

Afin de mieux constater l'efficacité du jeûne et son influence salutaire sur la santé physique , laissons parler les gens de l'art. Ils vous diront , mes Frères , que l'organisme du corps humain se maintient par deux fonctions principales ; la *respiration* et l'*alimentation*. L'une est d'une activité nécessaire et perpétuelle , qui ne saurait admettre ni trêve , ni interruption. Ici, point de jeûne , bien qu'il faille user d'une certaine modération. Mais , il en est autrement de l'*alimentation* , périodique de sa nature et mortelle , lorsqu'on dévie de cette

loi. Pour transformer notre nourriture en sucs nutritifs et fournir à la vitalité du sang, quelle peine, quel travail compliqué la nutrition n'exige-t-elle pas de notre pauvre corps ! Nos organes, trop surchargés, succombent fréquemment à la peine ; aussi, la restauration des organes de la digestion est-elle un des objets principaux de la science médicale.

Or, pour y parvenir, il est une condition absolue ; c'est de procurer du repos aux organes affaiblis par un travail excessif. La nature nous indique elle-même le moyen le plus sûr : en nous retirant tout appétit et en donnant aux malades un dégoût instinctif pour tout aliment. Il importe d'obéir à cette indication de la nature, qui tend à dégager les organes des substances non élaborées, et à les refaire par la suspension du travail. L'abstinence, après avoir écarté les matières morbifiques, sollicite les organes à une activité essentiellement curative, qui s'exerce peu à peu sur tout le système de la vie animale et y rétablit la régularité. La santé renait sous cette influence réparatrice et bien des maladies invétérées disparaissent avec la cause permanente qui les faisait durer.

Après ce témoignage formel en faveur du jeûne, envisagé comme moyen de guérison, ne sommes-nous pas en droit, mes Frères, de le conseiller à ceux qui se plaignent de leur santé, au lieu de nous

borner à faire l'apologie du précepte ? Êtes-vous inquiets de votre conservation ? L'êtes-vous sérieusement ? Ayez donc recours au jeûne et à l'abstinence, si impérieusement réclamés par la nature de votre organisation. Quoi ! vous accorderiez une suspension de travail aux instruments qui garnissent vos ateliers, et vous la refuseriez à votre appareil digestif ? Vous éteignez, de temps en temps, la lampe qui vous éclaire, afin de la purger des restes de la combustion ; et vous prétendez que vos organes couvent sans relâche un feu qui les dévore, sans jamais s'extinction ni se souiller ? Que faites-vous ? Accordez quelque relâche à votre estomac épuisé par une activité incessante et réellement tyannique ; ne le condamnez pas à un travail forcé, incompatible avec la raison. Pour prix de votre soumission au précepte sacré de l'abstinence, vous recouvrerez cette santé si chère qui vous semble menacée par les premières austérités du jeûne, et avec le sentiment de vos besoins physiques, rentrés dans leurs limites naturelles, le sentiment du bien-être que vous regrettez vous sera rendu.

Que si l'exposé de ces vérités pratiques réclamait l'appui des exemples, nous vous en citerions un grand nombre parmi ceux qui ont chéri le jeûne et l'ont pratiqué, non durant les Carèmes, mais durant leur vie entière. Ces hommes ont-ils été emportés par une mort prématurée ? N'ont-ils pu atteindre le terme ordinaire de la vie humaine ? Nous voyons

tout le contraire ; la plupart ont atteint quatre-vingts, quatre-vingt-dix ans, plusieurs ont vécu au-delà de cent ans. Tels étant donc les principes et les faits les mieux avérés, il ne nous reste plus, mes Frères, qu'à exhorter ceux qui chérissent le plus la vie et la santé de leur corps, à entrer dans les voies de l'abstinence et à observer le jeûne avec préférence. Ainsi soit-il !



SERMON IX.

LE MARDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

PENDANT LES HEURES.

*Sonnez de la trompette en Sion, sanctifiez le jeûne,
préchez la guérison et invoquez le Seigneur avec ardeur.
(Joel, ch. II, v. 15.)*

Rien de plus clair que cet appel , et néanmoins le prophète le répète deux fois au peuple d'Israël, nonobstant la variété du sujet et la briéveté de sa prophétie. Or, si l'exhortation au jeûne , si puissante dans la bouche d'un prophète inspiré , dut être répétée pour produire son effet ; faut-il s'étonner , si nos paroles , qui n'ont pas d'autre mérite que notre sollicitude pour le salut de vos âmes , viennent frapper votre oreille par des accents répétés ? Que si l'ardeur de notre zèle outre-passe quelquefois la juste mesure , permettez-nous d'en appeler à votre charité affectueuse , et de vous dire : *que nous ne vous soyons pas à charge*; car, pour nous servir de

l'expression de l'apôtre , si nous vous prêchons , ce n'est point pour nous attirer de l'approbation , *mais afin que vous fassiez le bien* , dussions-nous être des réprouvés nous-mêmes. (II Cor., ch. XIII, v. 7.) Conformément à la parole du prophète , nous allons donc reprendre la question du jeûne religieux. Après avoir précédemment constaté l'influence bien-faisante que le jeûne exerce sur notre organisation physique , voyons maintenant comment il opère notre guérison au moral.

Et , d'abord , remarquez , mes Frères , que l'universalité d'un usage quelconque , établit déjà une forte présomption en faveur de son efficacité éprouvée par le grand nombre. Or , voyez , dans quel lieu le jeûne n'est-il pas usité? Le juif , le mahométan , le païen jeûnent ; aux Indes , à la Chine , et jusqu'aux peuplades sauvages , le jeûne est en honneur. Qu'est-ce donc qui a pu porter des peuples si dissemblables à adopter un moyen qui répugne à notre sensualité , si ce n'est la ferme et unanime conviction de son utilité , conviction qui n'a pu prendre sa source que dans l'expérience? En effet , toute autre pratique religieuse peut s'appuyer sur une théorie , sur nos penchants naturels ou sur nos intérêts. Mais le jeûne , qui plaiderait sa cause , sinon l'expérience? Même en dehors du genre humain , l'abstinence a tous les caractères d'une loi universelle : il est des animaux qui jeûnent périodiquement ; les plantes ne reçoivent pas continuellement les sucs nourriciers ; la terre

que nous habitons a ses temps de jeûne pendant la sécheresse et l'hiver, qui lui donnent l'aspect du deuil et de la macération.

Or, à quoi servirait cette loi universelle du jeûne dans toute la nature, si ce n'était à restaurer les puissances de tout ce qui existe ? Une nutrition perpétuelle, loin de produire ce bienfait, ne ferait que nuire à la conservation des êtres ; l'abstinence leur est nécessaire pour rétablir les fonctions de la nutrition.

Puisqu'il en est ainsi généralement, comment l'homme déchu serait-il seul excepté de ce décret universel de réintégration ? Loin de là, le jeûne est pour l'homme une ressource familière, propre à le relever de la déchéance encourue par nos premiers pères. Si le précepte du jeûne eût été observé dans le paradis, a dit un docteur de l'Église, l'homme serait encore dans sa demeure primitive ; à quoi nous ajouterons qu'encore aujourd'hui, si l'homme jeûnait de toutes ses puissances, il se fût déjà rapproché du séjour d'Éden. Par où commence¹, en effet, la dégradation individuelle de chacun de nous ? N'est-ce point par la violation de ce précepte ? Nos regards et nos oreilles ne s'abstiennent point, et c'en est fait de la pureté du cœur. Nos pensées et notre imagination secouent le joug de l'abstinence ; aussitôt la porte est ouverte au blasphème et à l'incrédulité. L'abstinence est-elle bannie de nos désirs ; nous voilà devenus les esclaves de la cupidité

et de l'orgueil. Notre langue cesse-t-elle de s'abstenir; bientôt l'abondance des paroles nous conduit au ridicule et à l'absurdité. Lorsque, enfin, le jeûne et la tempérance désertent pour toujours le lieu de nos repas, ne voyons-nous pas souvent des hommes placés au-dessus de leurs semblables, retomber insensiblement au-dessous de la brute? Après des considérations d'une telle évidence, nous est-il permis, mes Frères, de trouver étrange que l'Église, lorsqu'elle entreprend notre guérison spirituelle, nous prescrive avant tout le *jeûne*, comme un moyen propre à fermer et à tarir la source du mal qui nous consume?

Par sa seule apparition, le jeûne met en fuite une foule de désordres et de scandales. Comparez ces jours-ci avec la semaine précédente: là, où se voyaient des réunions bruyantes, règnent le calme et la régularité; on ne rencontre plus d'hommes acharnés à déshonorer la nature humaine; on n'entend plus ces clameurs qui, naguère encore, blessaient la chasteté; chacun vaque paisiblement à ses occupations et les personnes que vous rencontrez ne vous accablent plus de paroles oiseuses; c'est avec retenue même que l'on dispute ou que l'on s'irrite. Celui qui aurait vu notre cité auparavant, et qui la verrait aujourd'hui, sans se douter de la venue du Carême, serait tenté de croire qu'un miracle s'est accompli au milieu de nous.

Or, à quoi tient ce miracle? Au jeûne. La source

du mal étant fermée, nous en voyons tarir les écoulements. Ce qui se passe dans la cité, se répète nécessairement sous le toit domestique; là aussi, dans les maisons, tout doit être plus calme et plus décent. L'époux a moins à souffrir de l'humeur aigre et de l'opiniâtreté de son épouse, la femme des emportements et de la dureté de son mari; les enfants s'adonnent moins à des jeux frivoles; les serviteurs de la maison, moins distraits par les détails de leur service, ont aussi moins à se plaindre des caprices du maître: il n'y a pas jusqu'aux animaux domestiques qui ne jouissent d'un certain répit; et le repos qui règne dans le ménage, s'étend jusqu'aux objets inanimés. L'apparition du jeûne a suffi pour opérer ce changement, et, néanmoins, tout ceci n'est que le prélude de l'opération salutaire. Le jeûne, observé sagement et combiné avec d'autres secours spirituels, pénètre lentement jusqu'à la racine de nos maux, et finit par rendre à l'homme la santé de l'âme d'une manière durable. Pour explorer comment s'opère ce changement, reportons toutes nos pensées vers l'origine du mal qui altère et consume nos facultés.

D'où vient qu'en voulant le bien, et tout en aspirant à observer la loi divine, nous demeurons néanmoins esclaves de nos convoitises et de nos passions? C'est parce que l'ordre établi de Dieu n'existe plus en nous; notre corps, instrument de notre âme, n'est plus assujetti à la raison; il la subjugue,

au contraire , et la soumet à ses instincts grossiers. Ce n'est pas tout, la chair, ainsi devenue dominante, ravale notre intelligence à force d'en abuser , si bien que celle-ci se matérialise et se dégrade, au point de faire douter si de certains hommes conservent encore une âme intelligente dans leur état d'abrutissement. C'est pourquoi le Seigneur, avant la venue du déluge, abaisse un regard sur l'humanité déchue , dit : *Mon esprit ne saurait habiter en ces hommes , car ils sont devenus chair.* (Gen., ch. VI, v. 3.) Il est donc évident , mes Frères , que le secours le plus efficace pour notre amendement, c'est celui qui tend à nous affranchir de la servitude de la chair , le jeûne, destiné à combattre dans l'homme sensuel l'abus de la nourriture et de la boisson , et à renverser l'idole que le saint apôtre appelle le Dieu des hommes sensuels.

Aux approches de ce formidable adversaire, la chair perd son empire sur l'esprit dont le jeûne vient rompre les liens. Plus nous persévérons dans l'abstinence , plus la liberté de notre esprit s'accroît; car , celui qui a la force de s'abstenir de toute nourriture , peut , à plus forte raison , renoncer à la bonne chère , s'éloigner des spectacles dangereux , fuir les amusements bruyants et homicides , s'interdire la lecture des livres scandaleux ou frivoles , et se passer, enfin , de toute recherche dispendieuse dans son habillement. Or, il n'est rien de plus important pour nous que cette faculté de nous com-

mander à nous-mêmes, attendu que c'est elle qui manque le plus souvent aux personnes, d'ailleurs bonnes et pleines de bons sentiments, dont toute l'existence se consume pourtant à servir la chair et le monde et à contenter d'aveugles instincts.

En affranchissant ainsi notre âme, et en la rendant maîtresse du corps, l'abstinence religieuse enlève à celui-ci ses mauvaises habitudes, et communique à l'esprit de nouvelles forces, propres à maintenir sa supériorité. Après une période de jeûne, ne sentez-vous pas que votre corps est devenu plus léger, plus capable de pieux exercices, moins accessible à l'effervescence des passions acharnées sur ceux qui ne jeûnent point, tel qu'un vase sous lequel la flamme est éteinte, tel qu'un instrument en repos? A son tour l'esprit participe à la tranquillité de nos organes. Naguère écrasé par eux, il se relève, se spiritualise, acquiert plus d'aptitude à pratiquer la charité et l'abnégation. Notre âme commence alors, selon l'expression de David, *à se réjouir dans le Dieu vivant, et à devancer le matin dans le temple.*

La mort survient-elle en de semblables dispositions pour séparer l'âme du corps, elle consomme cette séparation sans déchirements et sans secousses violentes, parce qu'elle trouve l'esprit affranchi de ses liens inextricables, dont la chair le tient enlacé. Il n'y a pas jusqu'à la putréfaction elle-même, qui n'épargne et ne respecte les corps que le jeûne a sanctifiés : les parties qui les composent se dissol-

vent sans souillure, ainsi qu'une neige printanière se fond aux rayons du soleil matinal.

Notre âme, mes Frères, éprouve donc un véritable bien-être sous la sauve-garde du jeûne religieux. Redevenue souveraine, elle recommence à vivre de la vie qui lui est propre; elle agit et se meut librement, exempte de soucis, maîtresse du temps que Dieu lui accorde, occupée de bonnes œuvres et en possession de toutes ses facultés ennoblies. Le souffle de la chair ne ternit plus en elle le miroir fidèle de la conscience, et la loi divine s'y peint jusqu'aux moindres traits; nos iniquités s'y voient jusqu'aux moindres taches, et nos déviations de la bonne voie s'y dessinent exactement. Dès-lors, notre volonté ressaisit le gouvernail de l'âme, et n'aspirant désormais qu'au salut, ce pilote éprouvé nous guide avec persévérance vers le port de l'Éternité.

Notre imagination qui n'est plus obsédée par les images vaines de la cupidité et du plaisir, reproduit avec volupté les saints objets de notre croyance, tels que la croix et les souffrances du Rédempteur, le jour du jugement, la félicité des justes et les peines des réprouvés. Notre mémoire garde mieux son dépôt, et n'étend plus le voile de l'oubli sur nos fautes passées, sur les avertissements que nous a donnés la Providence, sur les occasions perdues de nous rendre meilleurs, et sur les vœux que nous avons négligés d'accomplir. Notre raison s'élève

avec moins d'effort à des méditations religieuses, juge plus sainement les scrupules de notre conscience, et parle plus haut en nous rappelant la nécessité de nous réconcilier avec Dieu et de nous préparer à la vie future.

Notre cœur, enfin, ressent une douce chaleur; des sentiments pieux y pénètrent; une source cachée jaillit et l'inonde en le purifiant par les larmes de la pénitence; notre sensibilité s'épure et communique à notre cœur la saveur des jouissances physiques, même les plus délicates, remplacées par des joies toutes spirituelles. C'est ainsi que notre âme, reprenant son essor, se transforme et nous fait avancer dans le bien. Aussi, toutes les fois que le temps est venu de nous préparer à la confession et à la communion, c'est au jeûne qu'il appartient de nous introduire dans le sanctuaire pour y recevoir les sacrements. Sur ce sol ainsi préparé, la grâce divine sème, sans obstacle, la Parole de vie, et y fait mûrir la moisson de vie éternelle.

En vous retraçant, mes Frères, les bienfaits du jeûne, nous nous bornons, comme vous le voyez, à ses effets les plus palpables, afin de mettre cette vérité à la portée de tous. Mais si nous remontions avec vous l'échelle des expériences progressives faites par les saints, nous toucherions à la région des miracles. Moïse nous apparaîtrait, après quarante jours de jeûne, rendu capable de recevoir les tables de la loi sur le sommet du Sinaï, au milieu

des orages, au bruit du tonnerre et à la lueur de la foudre. Après un jeûne de même durée, Élie le prophète nous apparaîtrait, jugé digne de contempler sur le mont Horeb la gloire du Très-Haut, puis, emporté au ciel avec son corps sur un char de feu. Vous verriez le précurseur, nourri à l'école du jeûne, et devenu un homme, *tel qu'il n'y en eut pas de plus grand parmi ceux qui sont nés de la femme*. Vous verriez comment le Sauveur lui-même n'entreprit l'œuvre du salut du monde, qu'après avoir jeûné quarante jours au désert, comment les apôtres persévérent dans le jeûne et la prière, en attendant la descente du Saint-Esprit, et comment ces mêmes apôtres jeûnent à la veille de toute œuvre importante. Contemplez, mes Frères, ces lumières de l'Église, les Basile, les Grégoire, les Chrysostome. N'est-ce pas du jeûne qu'ils tirent sans cesse l'huile sainte qui fait brûler et resplendir au sein de l'Église, le flambeau de leur Épiscopat? Voyez ces monarques pieux préposés au nations : les Constantin, les Justinien, les Wladimir attentifs à jeûner et à prier pour obtenir des secours spirituels. Admirez, enfin, cette sainte cohorte d'hommes angéliques, qui ont légué leurs restes incorruptibles à notre antique cité. Mais il suffira d'indiquer ici rapidement ces merveilles du jeûne religieux, qui sont le partage d'un petit nombre d'élus. Quant à nous, qu'il nous suffise d'obtenir par le jeûne la guérison des blessures de nos âmes; et c'est ce qui nous sera ac-

cordé, pourvu que nous jeûnions avec amour et avec joie, pourvu que nous employions ce remède souverain avec prudence. Nous avons dit avec *prudence*; car nous ne vous cacherons point que le jeûne, comme tout autre remède puissant, peut dégénérer en abus, et, dès-lors, comme tout autre remède il peut nuire au lieu de faire du bien.

Maintenant, mes Frères, si vous avez à cœur la santé de vos âmes, vous allez nous demander, sans nul doute, comment il faut jeûner, pour recueillir de cet exercice des fruits spirituels. La solution de cette question est si importante, que nous croyons devoir l'ajourner à notre prochain entretien. En attendant, nous vous supplions de bien méditer les paroles que vous venez d'entendre, en les faisant passer par le creuset de votre propre expérience. C'est elle qui vous révélera bien des choses, qu'il nous a été impossible de vous exposer du haut de cette chaire en si peu de temps. Ainsi soit-il!



SERMON X.

LE MERCREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

A MATINES.

Sonnez de la trompette en Sion, sanctifiez le jeûne, préchez la guérison, et invoquez le Seigneur avec ardeur. (Joel, ch. I, v. 14.)

Sanctifiez le jeûne..... Est-ce que le jeûne n'est pas saint par son essence, qu'il faille encore le sanctifier?

Non, mes Frères, le jeûne est saint et pur en lui-même; c'est nous qui le souillons par notre impureté, de même qu'un vase d'or se ternit par le contact de lèvres et de mains impures. En effet, observez ceux qui se livrent à l'exercice du jeûne: les uns s'imaginent satisfaire par l'abstinence à la loi et à la Justice divine qu'ils ont violées par leurs péchés, et, tout préoccupés qu'ils sont de leur sainteté illusoire, ces hommes se permettent de mépriser ceux qui ne jeûnent point à leur exemple. Ne faut-il pas,

sanctifier ce jeûne orgueilleux par l'humilité ? D'autres, emportés par un zèle louable mais irréfléchi, pratiquent des austérités dont l'excès les rend incapables de remplir les devoirs de leur vocation. Ne faut-il pas sanctifier par la sagesse chrétienne ce jeûne imprudent ? Il en est qui bornent l'abstinence à leurs corps et à ses besoins, ne songent nullement à pratiquer le jeûne spirituel, à dompter leurs passions, ni à faire des œuvres de charité. Ne faut-il pas travailler à sanctifier ce jeûne étroit et stérile par l'abnégation intérieure, les méditations pieuses, l'oraision et l'aumône ?

Il faut donc, mes Frères, si vous désirez vous sanctifier par le jeûne, que vous le sanctifiez préalablement, selon le précepte du prophète. A cet effet, dégageons notre abstinence des erreurs qui lui enlèvent toute son efficacité ; pratiquons les austérités avec mesure et d'une manière conforme à leur but ; associons, enfin, à notre jeûne, les actes de foi et les œuvres de charité.

Nous avons désigné le jeûne comme la médecine de l'âme, et, d'après cette définition, nous vous en avons retracé les effets salutaires. Cette notion si simple suffira également à la déduction des règles qu'il faut observer pendant le jeûne. Nous disions donc que le jeûne est un remède pour l'âme et pour le corps ; ce serait une grave erreur que d'attribuer au jeûne seul la puissance de nous réconcilier avec Dieu, de satisfaire à la loi, et d'effacer nos péchés en

acquittant la dette de notre conscience. Nul ne paie ses dettes , ne répare ses torts , ne satisfait aux lois moyennant la guérison de ses maladies. Un criminel guéri , n'importe par quel moyen , n'en demeure pas moins criminel. Pour échapper à la peine qui nous menace , il faut autre chose que de la santé ; il faut être *acquitté* ou obtenir *grâce*.

Or , vous savez , mes Frères , par qui nous a été donnée la justification et qui nous a fait miséricorde ; ces biens nous sont acquis par les mérites et la mort sur la croix du Fils de Dieu immolé pour nous. Quiconque s'imaginerait de satisfaire sans cette foi et par le jeûne seulement à la Justice divine , décélerait par cela même les idées fausses qu'il a conçues de la Justice divine comme de ses propres péchés. En effet , nos abstinences peuvent-elles constituer une satisfaction pour nos péchés , puisque nos vertus elles-mêmes ne le peuvent , n'étant que notre devoir rigoureux ? Il n'est point d'autre satisfaction que le sacrifice de Jésus-Christ offert pour nous. C'est pourquoi , si nous voulons rendre le jeûne efficace et agréable au Seigneur , hâtons-nous d'en bannir toute idée de sacrifice expiatoire. N'envisageons le jeûne que comme un moyen d'affaiblir en nous le penchant funeste à la sensualité , et le culte honteux de la chair. En même temps travaillons de toutes nos forces à sanctifier le jeûne par la foi dans les mérites du Rédempteur ; car c'est cette foi qui les applique à notre

âme et opère ainsi notre justification devant Dieu. Tels sont les premiers moyens de sanctification du jeûne : la foi et l'espérance.

Le jeûne est la médecine de l'âme et du corps. Nous croire supérieurs à ceux qui ne font point abstinence, serait donc méconnaître l'essence même du jeûne que nous observons. Quel insensé le serait au point de tirer vanité de la multitude des remèdes qu'il emploie et de la longueur du traitement qu'il subit? Bien au contraire, on a coutume de le cacher. Le jeûne ne saurait donc être un sujet d'orgueil; s'il est grand et rigoureux, n'est-ce pas une preuve, mon Frère, que tu es petit? S'il est de longue durée, c'est sans doute parce que ta maladie est opiniâtre et ta santé en péril. Mais ton prochain ne pratique pas le jeûne à ton exemple : c'est qu'apparemment la santé de son âme est meilleure qu-la tienne, ou bien qu'il emploie le remède d'une autre manière. Mais fût-il mort spirituellement, faute d'avoir employé le remède du jeûne, c'est à toi de le plaindre et de prier pour lui, au lieu de t'enorgueillir de l'observation de ce précepte.

Or, nous disons, mes Frères, que cette observance sera toujours illusoire tant que vous ne sanctifieriez point le jeûne par l'humilité. Car la maladie universelle qui afflige l'humanité et dont vous aspirez à être guéris par le jeûne et la pénitence, consiste principalement dans votre amour-propre et dans votre orgueil. Voilà pourquoi la sainte Église

adresse si souvent et si hautement à Dieu, durant le Carême, cette prière de saint Éphrem, par laquelle nous demandons au Seigneur d'apercevoir *nos propres transgressions et de ne point condamner notre frère*. Est-il debout? Il l'est pour son Maître. A-t-il failli? C'est encore envers son Maître, qui possède toujours la puissance de le relever. Que chacun de nous fasse donc attention à soi-même, pour reconnaître s'il est debout ou tombé. C'est en quoi consiste le second moyen de sanctifier notre jeûne, l'humilité.

Le jeûne est la médecine de l'âme et du corps. Il importe, par conséquent, de l'employer comme telle. Or, comment fait-on usage des remèdes? Par degrés et jusqu'à une certaine mesure. Quiconque prendrait le remède en une seule dose, pourrait, par cette imprudence, attirer la mort.

Le jeune étant, en effet, du genre des remèdes qui opèrent lentement, ce serait agir sans réflexion que de s'imposer d'un seul coup une abstinence trop absolue et trop longue. Un jeûne semblable serait de nature à compromettre la santé de l'individu et le réduire à l'impuissance de remplir les devoirs de sa vocation. De cet abus que résulterait-il? Rien que des déclamations contre le jeûne. Les saints anachorètes jeûnaient, il est vrai, rigoureusement et longuement, mais après s'y être préparés par degrés. Suivre ces aigles dans leur sublime essor, c'est ce qui n'appartient qu'à leurs

pareils ; qu'il nous suffise à nous raser la terre. Que si vous acquérez des forces, alors il sera temps de vous élancer plus haut.

Voyons encore ce que l'on a coutume d'observer lorsqu'on se traite. On proportionne le traitement à l'âge, à la constitution et aux autres circonstances du malade. Il doit en être de même de l'observation du jeûne ; ce serait folie que d'imposer à l'enfance, à la faiblesse ou à la caducité, toutes les austérités qui ne peuvent convenir qu'aux hommes faits, robustes et pleins de vie. Aussi, c'est à quoi l'Église a pourvu maternellement par des préceptes relatifs aux personnes, et par l'obligation qu'elle impose aux confesseurs de bien peser toutes les circonstances individuelles, toutes les fois qu'ils imposent des pénitences canoniques. Il ne nous reste donc, après cela, qu'à consulter nos forces, en nous laissant conduire par les avis de nos guides spirituels, en ce qui concerne la pratique du jeûne. C'est ainsi que nous parviendrons à le sanctifier *par la prudence* et la circonspection chrétienne.

Le jeûne est une médecine pour le corps et pour l'âme. Il importe donc, en jeûnant, de faire attention, non-seulement au physique, mais encore au moral ; car, dans le traitement des maladies du corps, l'état de l'âme a une influence très-grande. C'est pourquoi les médecins recommandent avec instance à leurs malades, le calme de

l'esprit, l'éloignement de toute préoccupation importune, la recherche des objets agréables à l'imagination et qui l'affectent d'une manière salutaire. Or, toutes ces précautions ne sont pas moins essentielles au jeûne religieux : il y aurait de l'inconsequence à faire jeûner le corps, tout en laissant à l'âme la liberté de se repaître de pensées mondaines, de s'abandonner à des emportements ou aux excès de l'amour-propre et de la haine. Ne serait-ce pas édifier d'une main et détruire de l'autre ?

Mais, demanderez-vous, quelles sont les occupations qui se concilient le mieux avec le jeûne ? En premier lieu, l'oraison en public et dans la retraite ; puis, l'examen de notre conscience, la méditation des vérités de la foi et surtout de la vie, de la doctrine, des souffrances et de la mort du Rédempteur. A la suite de ces exercices : le pardon des offenses, les œuvres de charité, la lecture de la Parole divine et des livres de piété; enfin, le commerce et les entretiens avec les personnes pieuses. L'ensemble de ces moyens contribue à l'efficacité du jeûne, sert à en adoucir l'amertume et à le sanctifier.

Le jeûne enfin est un remède efficace et indispensable, mais destiné seulement à nous préparer à recevoir d'autres secours spirituels ; c'est pourquoi lorsque nous jeûnons, nous devons avoir pour but constant la pénitence, la confession et la communion. Prenons le jeûne pour auxiliaire,

afin de secouer le joug de la sensualité, de dompter nos passions, de recouvrer la faculté et le loisir dont nous avons besoin, toutes les fois qu'il s'agit d'examiner notre vie, de scruter notre conscience de découvrir en nous-mêmes la passion dominante, en un mot de chercher notre guérison et de nous résoudre à mener une vie sans tache. Que si le jeûne n'a pas encore produit ces résultats, il nous faut redoubler d'ardeur pour rectifier ce qu'il a de défectueux. Notre jeûne doit être redressé, tant que notre âme ne se sent pas plus proche de son Sauveur, plus pénétrée du besoin de sa grâce, plus avide de se rassasier de sa chair et de son sang par la communion; tant que notre âme n'a pas encore entendu la voix de Jésus miséricordieux, qui l'invite et l'appelle à s'unir à lui.

Nonobstant le peu d'étendue et la simplicité des préceptes sur le jeûne que nous venons d'exposer, il est certain, mes Frères, que si vous vous y conformez, c'est-à-dire, si vous sanctifiez vos jeûnes par la foi, l'humilité et la prière, si vous mesurez vos austérités sur vos forces et vos besoins réels, si vous joignez à l'abstinence du corps l'abstinence spirituelle, vous parviendrez à sanctifier votre jeûne, vous le rendrez agréable à Dieu, et propre à vous purifier au physique et au moral.

De tout ce qui a été dit ci-dessus découle évidemment pour vous, mes Frères, la nécessité de réfléchir d'avance aux moyens d'observer le jeûne, aux

choses dont vous devez vous abstenir, et au degré de rigueur que vous pouvez supporter. Pour toutes ces choses, les avis des personnes d'expérience peuvent être indispensables à la plupart d'entre vous ; ne négligez donc pas le soin de vous choisir un guide sûr. Ne faites-vous pas bien plus que cela, lorsqu'il s'agit du traitement d'une maladie corporelle ? Dans votre ardente sollicitude, vous seriez tentés de convoquer, si la chose était possible, tous les médecins les plus célèbres. Et, lorsqu'il est question de la guérison de l'âme, du traitement qui doit influer sur notre destinée éternelle, nous croyons pouvoir nous dispenser de toute réflexion sérieuse, et traiter légèrement notre mal, à peu près comme nous ferions s'il s'agissait de traiter un animal domestique ! Voilà pourquoi les secours spirituels les plus exquis, tels que l'Église nous les dispense, ne nous sont d'aucune utilité ; voilà pourquoi l'usage que nous en faisons, au lieu de porter des fruits, souvent ne fait que provoquer des récriminations coupables.

Puissions-nous, mes bien-aimés, rester tous étrangers à ces déviations ! Puisse le jeûne devenir pour nos âmes et pour nos corps un baume salutaire ! Le prophète dont nous avons emprunté les paroles, eût la consolation de retracer les effets bienfaisants du jeûne, de la pénitence et de l'oraison au sein de son peuple. Pour nous, loin d'attribuer la moindre puissance à nos faibles exhortations, nous attendons

tout de l'opération de la grâce divine, qui nous appelle, indignes que nous sommes, au ministère de la Parole de vie. Aussi, nous osons espérer qu'après avoir parcouru avec vous le stade de la pénitence, lorsque les solennités saintes de la résurrection du Christ seront venues, et qu'il nous faudra peindre les traits de l'homme ressuscité avec Jésus et renouvelé par sa grâce, nous aurons aussi la consolation ineffable, sinon de désigner quelqu'un parmi vous comme exemple de régénération spirituelle, du moins de l'avoir présent à notre pensée et de le porter dans notre cœur. Ainsi soit-il.



SERMON XI.

LE MERCREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

PENDANT LES HEURES.

Trois jours sont écoulés, depuis que nous parcourons en esprit le désert du jeûne et de l'abstinence quadragésimale. Les Israélites, après être sortis d'Égypte, avaient déjà, dans le même espace de temps, traversé la mer Rouge et entonné le cantique d'actions de grâce au Dieu sauveur. Mais nous, où sommes-nous maintenant, mes Frères, et que s'est-il passé en nous? Il est impossible que le cruel Pharaon, *le Dieu de ce siècle*, nous ait vu avec indifférence sortir de la captivité de la chair et du monde; il est impossible qu'il ne se soit pas mis à notre poursuite dans le désert du jeûne, à la tête de ses légions armées, qui sont les scandales et les séductions de la vie sensuelle. Ainsi attaqués, qu'avons-nous fait? Avons-nous franchi cette mer Rouge, dont les flots agités sont nos passions charnelles? Avons-nous

contemplé la submersion de notre ennemi dans les torrents de larmes qui s'épanchent d'un cœur contrit et d'un esprit humilié ? Ah ! s'il en est ainsi , entonnons à notre tour, en esprit, le cantique d'actions de grâce et de louanges ! Car, sans l'assistance du Seigneur , loin d'être sortis de l'Égypte, emblème de notre asservissement au monde et à la chair , nous n'y eussions pas même songé ; nous gémirions encore , pareils aux Israélites , sous le rude fardeau d'un labeur ingrat , occupés comme eux à pétrir l'argile du sol , et nos peines n'eussent abouti qu'à la *corruption*.

Maintenant , après avoir remercié le Seigneur qui a brisé nos liens et nous a sauvés des mains de l'ennemi acharné à notre poursuite , hâtons-nous , mes Frères , d'atteindre en esprit le Sinaï et le Horeb , qui figurent le sacrement de la pénitence et de la confession ; hâtons-nous , dis-je , de contracter , par ce sacrement , une alliance nouvelle avec le Dieu de nos pères , afin de recevoir de sa grâce la loi nouvelle, loi gravée dans nos coeurs comme sur des tables vivantes. Au désert du jeûne et de la pénitence , il n'est point de demeure fixe ; n'allez pas y chercher un lieu de repos. Avancez , avancez sans relâche , jusqu'à ce que vous ayez atteint les limites de la terre promise, terre sacrée où les passions n'entrent point et où s'accomplira notre union avec Dieu. Chemin faisant , vous rencontrerez les eaux de Merra , em-

blème du découragement et de l'amertume du cœur. Plongez-y pour les adoucir le bois mystérieux de la Croix , c'est-à-dire , la contemplation fervente des souffrances que Jésus-Christ a endurées pour nous ; aussitôt l'amertume sera changée en douceur. Le combat est-il engagé avec les Amalécites , qui sont les ténèbres de l'esprit et les convoitises impures , levez les mains , étendez-les , comme Moïse , en forme de croix , vers Jésus crucifié , et vos ennemis seront mis en fuite. Lorsque vous serez exposés à la morsure des serpents , image des scandales du dehors , que nous suscitent le monde et la chair , fixez , fixez vos regards , comme les Israélites , sur le signe élevé de la croix , et la vertu de Celui qui y fut attaché , guérira toutes vos blessures. Le désert du jeûne est stérile pour l'homme extérieur , mais , pour l'homme intérieur il renferme tout : et le Sinaï , avec ses révélations célestes , et le Tabernacle , avec le sacerdoce perpétuel et la manne mystique des saintes consolations. Si vous avancez sur ce chemin avec persévérence , vous entrerez dans Canaan , vous serez déchargés du lourd fardeau du péché , et cesserez de travailler pour la chair et pour le monde. Mais celui qui retournerait en arrière , retomberait immanquablement dans l'esclavage de la chair et du démon ; la dernière condition de l'infortuné serait pire que la première. Que la Miséricorde divine nous en préserve !

Oui , mes Frères , que nul d'entre vous ne soit un Coré ; que nul ne marche sur les traces de Dathan et d'Abiron ! Gardez-vous de résister à la conduite de l'Église et à l'attrait de ses sacrements ; n'allez pas lui contester ses préceptes ni vous lasser de la continuité de ses oraisons. Cette mère affectueuse sait ce qu'elle fait pour vous ; ne lui disputez point la jouissance qu'elle éprouve à rassembler ses enfants autour d'elle. Encore un jour , et le sacrement de pénitence vous sera conféré ; encore un jour de plus , et vous aurez participé au corps et au sang de l'adorable Victime. Ensuite , que savons-nous ? L'Église te reverra-t-elle encore , mon Frère , dans son enceinte ; seras-tu appelé à rentrer dans le sanctuaire ?....

Nous comptons impatiemment les jours consacrés à la pénitence , pendant que là-haut peut-être les jours de notre vie sont déjà comptés. Soyons donc ardents et courageux à remplir notre tâche ; car nous travaillons pour nous-mêmes , non pour autrui. Le temps viendra où un seul jour sera compensé par un siècle ;.... par l'éternité entière. Ainsi soit-il.



SERMON XII.

LE MERCREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME.

A la Liturgie des dons préconsacrés.

SUR LA PÉNITENCE.

Que se passe-t-il, mes Frères, au fond de vos âmes, lorsque vous venez de commettre une faute grave selon le monde; une faute, disons-nous, qui nuit essentiellement à vos intérêts sociaux, qui dérange toutes vos relations et vous condamne au tribunal de l'opinion publique? D'abord, vous apercevez, dans toute son étendue, la faute commise, vous en éprouvez le plus vif chagrin, et vous prévoyez le mal qui doit en résulter pour vous, à moins que votre faute ne soit réparée. Il est naturel que ce triste aveu vous inspire une violente aversion, non-seulement pour ce qui a été mal fait, mais encore pour tous les antécédents de votre erreur, les circonstances qui s'y rattachent et les suites qu'elle doit entraîner. Alors, vous vous irritez contre vous-

mêmes , contre le peu de portée de votre esprit, la faiblesse de votre volonté et les illusions qui vous ont séduits , et vous seriez prêts à vous imposer un châtiment rigoureux , ne fût-ce que pour prévenir le retour de semblables égarements. En même temps, vous sentez naître en vous-mêmes la résolution d'éviter à l'avenir toutes les fautes de ce genre, d'en éloigner toutes les occasions , et vous voulez vous y appliquer fortement. Ce n'est pas tout; pour peu que vous entrevoyez la possibilité d'effacer jusqu'aux traces de votre faute , avec quelle ardeur vous saisissez les moyens qui peuvent y conduire , sinon , dès que vous découvrez dans autrui la faculté de vous aider à sortir d'embarras , aussitôt vousappelez les autres à votre secours , afin qu'ils concourent à faire disparaître les moindres vestiges de votre erreur. C'est ainsi que nous agissons , mes Frères , toutes les fois que nous regrettons profondément quelque grave erreur dans la sphère de nos relations terrestres.

Les mêmes dispositions doivent se manifester lorsque nous faisons pénitence , avec cette seule différence , que nous déplorons et réprouvons , alors , non pas une faute isolée , mais l'ensemble de notre conduite; que nous regrettons la perte de notre salut et non celle de quelques avantages périssables ; que l'œuvre de notre pénitence doit s'accomplir sous l'influence directe de la grâce divine qui nous révèle la difformité de nos péchés , nous en inspire l'hor-

reur , et nous fortifie par l'espoir de la divine miséricorde. Ainsi donc , le premier élément de toute pénitence , c'est le sentiment de l'état de péché dans lequel nous sommes , et de ses conséquences funestes. Sans ce point de départ , toute pénitence est impossible ; car , avant tout , il faut connaître ce dont on se repent. Plus cette connaissance de nos péchés est parfaite , plus notre conviction du mal qu'ils engendrent est profonde , et plus il y a de force et de durée dans notre pénitence ; et c'est pour cela que les saintes Écritures reviennent si souvent et si énergiquement sur le triste tableau de l'homme pécheur , afin de nous éclairer , par l'exemple d'autrui , sur l'horreur de notre propre situation.

Et , n'allez pas croire , mes Frères , que c'est chose facile que de bien connaître notre propre misère ; l'envisager superficiellement n'est pas difficile ; car il n'est point d'homme qui ose dire de lui-même : *Je suis exempt de péché* , ou qui affirme que le péché est préférable à l'innocence. Mais , mesurer toute la profondeur de notre dégradation , mais demeurer convaincu de la gravité malfaisante des péchés les moins graves en apparence : voilà ce qui n'est pas chose facile pour notre nature corrompue et criminellement éprise d'elle-même. Notre amour propre sait si bien déguiser et colorer nos infidélités les plus flagrantes , qu'elles finissent par nous sembler de légers défauts ; les vices les plus hideux sont parfois si bien accueillis dans le monde , que souvent leur image a plus d'at-

trait pour l'homme sensuel que celle de la vertu même. Il faut donc que notre esprit et notre conscience redoublent d'efforts pour démêler leur état de péché et toutes les misères qui en découlent. Que dis-je? Une triste expérience nous apprend que cela même est impossible, sans un secours extraordinaire de la grâce divine; grâce qui, seule ayant le pouvoir de guérir l'homme de ses péchés, seule aussi lui découvre clairement les blessures mortelles dont elle opère aujourd'hui la guérison.

Cependant, une fois convaincus que nous ne sommes pas tels que nous devrions être, et que nous suivons le chemin de la perdition, nous ne saurions plus tarder à éprouver une douleur amère à l'aspect de la réalité, et une aversion prononcée pour notre vie passée et pour nous-mêmes. Toutes les facultés de notre âme conspirent à rejeter loin d'elles l'alliance impur du péché. En se condamnant et en se méprisant, le pauvre pécheur brûle d'accomplir sur lui-même le châtiment qu'il a mérité, comme l'exemple de Juda le prouve. C'est là l'extrême du désespoir qu'il importe d'éviter, sans toutefois se laisser dériver mollement en sens contraire; car l'homme est naturellement enclin à la torpeur et à une insensibilité coupable. Or, pour une pénitence véritable, il n'est rien de plus essentiel que de concevoir la haine du péché après l'avoir reconnu. Plus l'âme pénitente éprouve d'horreur pour le péché et moins le coupable est éloigné de son amendement.

En de telles dispositions, le premier et le dernier désir du pénitent doit être de s'affranchir du joug des passions et de réparer, autant que possible, le mal qu'il a commis. Semblable à un malade sans espoir de guérison, le pécheur accepte alors avec transport les sacrifices les plus pénibles; le faux témoin se sent prêt à confesser au monde entier qu'il a livré le sang innocent; le détenteur du bien d'autrui brûle de le restituer avec usure: l'incrédule et le blasphématteur voudraient se consumer en efforts pour rassurer dans les esprits la croyance aux vérités saintes, que naguère encore ils s'efforçaient d'ébranler.

Mais une triste expérience, et même la simple réflexion, révèlent bientôt au pauvre pécheur, que, nonobstant le désir ardent qui l'anime de secouer le joug du péché et d'effacer ses transgressions, il est dans l'impuissance absolue d'effectuer l'un et l'autre. Il ne peut, en effet, réformer sa propre nature, car il ne suffit pas pour cela de renoncer aux œuvres criminelles, ce qui lui réussit quelquefois; mais encore il s'agit d'épurer la source d'où procèdent les mauvaises actions, c'est-à-dire, son propre *cœur*. Or, voilà ce qui dépasse nos forces et réclame le secours efficace de Celui *qui est plus grand que notre cœur*, et qui peut, par conséquent, le transformer jusqu'au fond de sa substance.

Quant aux suites funestes de ses péchés, comment s'y prendrait le pécheur pour les effacer? Ces suites

s'étendent bien au-delà de notre sphère d'activité et même d'intelligence ; elles ne sont visibles qu'à Dieu qui sait tout , et ne relèvent que de sa toute-puissance. La conviction de cette double impuissance où nous sommes de nous affranchir nous-mêmes du péché et de ses conséquences formidables ; cette conviction , disons-nous , ramène le pécheur à l'extrême degré de la pénitence , qui consiste à espérer humblement en la miséricorde divine. La foi dit alors au pécheur : que ce qui lui est impossible , n'est pas tel pour son Sauveur tout-puissant ; que si la force nous vient de lui , notre volonté ne peut manquer de s'affermir dans le bien ; que si le Seigneur déploie pour nous sa sagesse et sa force , les suites de nos péchés seront effacées , fussent-elles innombrables.

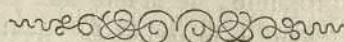
C'est alors , mes Frères , que la divine majesté du Sauveur des hommes apparaît au pécheur repentant , le saisit , le transporte et le précipite , pour ainsi dire , comme la femme adultère aux pieds de Jésus , qu'il arrose de larmes , avide qu'il est , de recevoir de sa bouche la rémission de ses péchés , avec la grâce nécessaire pour combattre le mal.

Alors , le prêtre , ministre de Jésus-Christ , investi par lui du droit de lier et d'absoudre , tenant entre ses mains le calice de l'alliance , avec le corps et le sang du Seigneur , devient aussitôt , pour une âme pénitente , le véritable instrument d'une grâce invisible et céleste , et le pécheur se hâte de re-

cevoir les saints sacrements, comme le sceau d'une alliance nouvelle avec Dieu, comme la source d'où jaillit une nouvelle vie de grâce et de régénération.

Telle est, mes Frères, la voie ordinaire de toutes les pénitences véritables ; nous disons ordinaire, car les particularités de notre conversion sont sans nombre et se diversifient d'après le caractère, les dispositions et les besoins de chacun de nous.

Que si vous voulez sérieusement consommer l'holocauste de la pénitence : travaillez à acquérir la connaissance de vos péchés ; pénétrez-vous de leurs terribles conséquences ; excitez en vous-mêmes un vif sentiment d'horreur pour votre vie pécheresse ; aspirez avec ardeur à vous conserver désormais exempts du péché ; décidez-vous à tout faire, à tout tenter, pour atteindre ce but, et hâtez-vous de recourir aux moyens de salut que la Sagesse divine a créés et qui nous sont offerts par la sainte Église. Ainsi soit-il.



SERMON XIII.

LE JEUDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME.

A MATINES.

SUR LA CONFESSION.

Tu m'as fatigué par tes péchés , et tu m'as travaillé par tes iniquités. C'est moi, c'est moi qui efface tes iniquités pour l'amour de moi , et je ne me souviendrai plus de tes péchés. Fais-moi souvenir et plaidons ensemble , afin que tu sois justifié. (Isaïe , ch. XLIII , v. 24 , 25 , 26.) La sagesse infinie de Dieu , pour qui tout est manifeste , ignorait-elle donc les péchés et les iniquités , qui , semblables à des ulcères , couvraient le peuple d'Israël , selon l'expression du prophète , de la tête aux pieds ? Non , le Seigneur , dans sa miséricorde , avait résolu de pardonner et d'effacer les péchés d'Israël , et de ne plus se souvenir de ses crimes. Néanmoins , cette même Sagesse divine exige , comme condition absolue du pardon , qu'Israël , rentrant en grâce ,

non-seulement reconnaisse ses prévarications , qu'il en ait horreur et y renonce pour toujours ; mais encore qu'il les confesse hautement et publiquement. *Fais-moi souvenir d'abord et plaidons ensemble, afin que tu sois justifié.* Pourquoi cette confession préalable? Afin qu'il soit notoire et manifeste qu'Israël se souvient de ses péchés , qu'il en connaît toute la gravité , qu'il déteste ses iniquités et ne veut plus désormais s'en cacher aux yeux de la Justice divine.

Conformément à cet exemple , la sainte Église exige de nous , mes Frères , durant ces journées de pénitence , non-seulement la reconnaissance intime de nos péchés ; mais , en outre , l'aveu et la confession *orale* de nos fautes , en présence des ministres de l'Autel. Essaierons-nous de contester , au gré de notre amour propre , sur l'acte de renoncement salutaire qui nous est imposé , ou bien ferons-nous ce sacrifice d'une manière incomplète ? Non , mes Frères , car ce serait nous méfier du Médecin suprême de nos âmes ; ce serait manquer de sincérité dans le désir que nous éprouvons d'être guéris de la lèpre du péché. Non , mes bien-aimés , puisqu'il s'agit de guérison , cherchons à l'obtenir tout entière ; repoussons loin de nous les vaines délicatesses et les subtilités de l'homme charnel ; dépouillons-nous de tous les voiles par lesquels l'amour propre et la fausse honte nous tiennent enveloppés ; comparaissions à la piscine de la pénitence , tels

qu'on nous présenta jadis à celle du baptême, *nus et dépouillés.*

Mais, pour apprendre à mieux apprécier et chérir le baume salutaire de la confession, nous allons essayer d'examiner d'abord l'origine primitive de la confession; par qui et pour qui elle a été instituée; enfin, quel a été, dans tous les siècles, le partage de ceux qui se sont abstenus de la confession, et de ceux qui l'ont pratiquée, mais sans effusion et sans abondance de cœur.

A quelle époque la confession a-t-elle commencé? Question fort simple en apparence, et néanmoins, pour y répondre, nous devrons vous faire remonter, mes Frères, jusqu'au paradis terrestre. Oui, c'est de là que date la confession. Que si, dès l'origine, nous eussions offert à Dieu cette première confession pleine et entière, peut-être, à l'heure qu'il est, ne serions-nous pas condamnés à l'exil, loin du paradis, et plongés dans l'amertume de la repentance, notre compagnie jusqu'à la mort.

Vous savez ce qu'il advint immédiatement après la chute de nos premiers pères. Le prix de leur péché c'était la mort; car il avait été dit clairement: *Le jour où vous mangerez du fruit de l'arbre défendu, vous mourrez de mort.* (*Genèse, chap. II, v. 17.*) Toutefois, selon les décrets de la miséricorde infinie, ce ne fut pas la mort qui apparut la première à l'homme coupable, ce fut *la vie* dans la personne du Maître de la vie: *Et ils entendirent la voix du Seigneur*

Dieu qui marchait dans le paradis. (Genèse, chap. III, v. 8.) Or, à quelle fin le Seigneur se manifestait-il ainsi au moment décisif? Pour recueillir la confession de la faute, de la bouche même du coupable.

«*Adam, dit le Seigneur, où es-tu?*» C'est ce que ne pouvait ignorer le Dieu de miséricorde; mais l'interpellation fut faite pour provoquer un aveu de la part de l'homme dans son état de misère, l'aveu de son crime et la demande du pardon. Cependant, nos premiers pères méconnurent la présence et la voix du Seigneur. Sa présence, ils voulurent s'y soustraire; sa parole, ils n'y répondirent que par un aveu dépourvu de sincérité et par des prétextes criminels. *Adam dit : La femme que tu m'as donnée, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé.* *La femme dit à son tour : Le serpent m'a séduite.* En d'autres termes, nos pères essayèrent de se disculper en rejetant la cause de leur chute, non seulement sur le serpent, mais sur Dieu même. Ainsi finit, ou pour mieux dire, ainsi échoua la confession primitive. L'impénitence porta ses fruits; les coupables égarés furent bannis du lieu de délices, et allèrent subir leur châtiment et faire pénitence jusqu'à la mort.

Cependant, même après cette funeste expérience, Dieu inépuisable dans sa bonté, n'abandonna pas entièrement le pécheur rebelle. Le premier-né d'Adam, Caïn, tue son frère: le péché est manifeste, le crime est épouvantable; que pouvait-il mériter, sinon le

supplice ? Et pourtant, c'est une confession qui le remplace, et qui semblait, au début, promettre une heureuse fin.

Encore une fois, le Seigneur est présent, et comment procède-t-il à l'interrogatoire du fraticide ? Ce n'est pas par des reproches, ni par des menaces, mais par une interpellation paternelle : *Où est Abel, ton frère !* Hélas, tant de mansuétude ne servit qu'à mettre à découvert l'endurcissement du coupable ; au lieu d'un aveu plein d'humilité, l'infortuné répondit : *Suis-je gardien de mon frère, moi ?* (*Genèse, ch. IV, v. 9.*) L'on sait quel fut le fruit de cette apologie sacrilége : *Tu vivras gémissant et tremblant sur la terre.* Tel fut l'arrêt de condamnation du criminel sans repentance.

Malgré l'extrême endurcissement des races primitives, qui s'enfonçaient toujours plus avant dans le mal, le déluge, destiné à en faire justice, ne fut-il pas également précédé par une invitation solennelle à la pénitence et à la confession ? Durant cent vingt ans, cet appel ne cessa de tonner et de retentir par la bouche de Noé, mais en vain ! Dès-lors, il fut constaté que nul ne se présenterait pour confesser le péché, et c'est pourquoi les flots du déluge, déchaînés contre une race coupable, la balayèrent de la surface de notre globe.

Avant la dispersion des premiers hommes et l'orgueilleuse entreprise de Babel, avant l'extermination de Sodome et de Gomorrhe dévorées par le feu cé-

leste, il n'y eut point de confession; non qu'il y eût manque de juges disposés à la recevoir, mais à cause de l'absence totale des pénitents. A ces époques formidables, le Seigneur, selon le témoignage de l'historien sacré, daigna descendre lui-même sur la terre, pour voir si les péchés et l'impénitence des hommes avaient effectivement comblé la mesure, et, certes, toute confession eût été agréée par la longanimité de Dieu. Mais, au lieu des accents de la pénitence, on n'entendit que le cri de tant d'abominations s'élevant jusqu'au ciel. C'est pourquoi la justice de Dieu eut libre cours et vint frapper sans rémission la multitude des pécheurs rebelles à toute repentance.

Lorsque, postérieurement à ces grandes catastrophes, Dieu, dans sa sagesse, eut pourvu au maintien de la foi, en confiant le dépôt sacré des révélations au seul peuple d'Israël soumis à une loi spéciale, le divin législateur ne tarda pas à instituer, au milieu d'Israël, un tribunal de pénitence. A l'entrée du tabernacle et du temple plus tard, se voyait à toute heure une multitude de pénitents, qui apportaient des victimes expiatoires, posaient les mains sur leurs têtes et faisaient l'énumération de leurs péchés. Moyennant ce rite sacré, en vertu de la foi en la victime future pour tous les péchés de l'homme, ils obtenaient la rémission des péchés qu'ils avaient commis. (*Lév.*, chap. IV, v. 29.) De plus, chaque année, au jour de la Purification, en présence du peuple assemblé, le grand prêtre prononçait

la solennelle confession des péchés de tout Israël.
(*Rois*, liv. III, v. 21-27.)

Pendant les crises extraordinaires, on voyait encore paraître des envoyés non moins extraordinaires, chargés de recevoir la confession des pécheurs. Ainsi, le prophète Nathan fut envoyé par Dieu même à David pour le confondre, pour recevoir l'aveu de son crime, et lui signifier ensuite son pardon. De même Achab s'accusa et se confessa devant le prophète Élie.

Mais comme le peuple élu, nonobstant le secours de tant de pénitences individuelles et collectives, continuait de s'enfoncer dans la perdition, et se rendait de plus en plus indigne de sa sublime vocation, Dieu fit précéder la venue du Messie par la mission de son précurseur, chargé de lui préparer les voies. Or, cet envoyé consacra sa vie et son ministère à prêcher la pénitence et à recueillir les confessions des pécheurs. Selon les témoignages de l'Évangile, *tout Jérusalem et la Judée, et la contrée du Jourdain, venaient à lui et recevaient de lui le baptême dans le Jourdain en confessant leurs péchés.*
(St. Matth., ch. III, v. 5.)

Mais saint Jean ne demeurait pas, comme les prêtres d'Israël, auditeur silencieux des confessions qui lui étaient adressées, il marquait son ministère par des instructions aux pénitents. Désirez-vous en ce moment prêter l'oreille à l'une de ses instructions si concises? La voici : *La voix de celui qui crie dans le*

désert est : Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers. Toute vallée sera comblée, et toute montagne et toute colline seront abaissées, les chemins tortus seront redressés, et les chemins raboteux seront aplatis, et toute chair verra le salut de Dieu. Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ? Faites donc des fruits convenables à la repentance, et ne dites point en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ; car je vous dis que Dieu peut faire naître de ces pierres même des enfants à Abraham. Or, la cognée est déjà mise à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne produit pas le bon fruit va être coupé et jeté au feu. Alors le peuple lui demanda : Que ferons-nous donc ? Il leur répondit : Que celui qui a deux habits en donne à celui qui n'en a point ; et que celui qui a de quoi en fasse de même. (St. Luc, chap. III, v. 4-11.)

Vient ensuite l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, Notre-Seigneur Jésus-Christ. (St.-Jean, chap. I, v. 29.) Dès le commencement, il proclame que : Ce n'est point la volonté de son père qu'un seul de ces petits périsse. (St. Matthieu, chap. II, v. 28.) Venez à moi, disait-il, vous tous qui êtes en peine et accablés, et je vous donnerai le repos ; promesse qui s'accomplissait en tous ceux qui venaient à lui avec foi et repentance. Celui qui sonde les cœurs, Jésus, n'avait nul besoin d'un témoignage quelconque sur ce qui se passait au-dedans du pécheur ; il connaissait sa vie et ses fautes ; néanmoins, il avait coutume de faire des questions avant la rémission des péchés,

telles que : *Veux-tu être sain ?* (St. Jean, chap. V, v. 6). Ou bien : *As-tu foi au Fils de Dieu ?* (St. Jean, chap. IX, v. 35.) Puis, il scellait le pardon par un avertissement salutaire : *Va et ne pèche plus désormais, afin qu'il ne t'arrive pas plus mal.* (St. Jean, chap. V, v. 14.)

Enfin, le dernier acte solennel de la mission du Seigneur sur la terre, fut de recueillir du haut de la croix, la confession du larron, associé à son supplice. Et, après sa résurrection, Jésus provoqua et reçut la confession de l'apôtre Pierre, qui l'avait renié durant sa Passion.

Le grand Pontife de notre profession de foi (Héb., chap. III, v. 1), après avoir accompli l'œuvre de notre rédemption, devait monter au ciel, *afin de s'y présenter à Dieu pour nous.* Mais il laissa sur la terre la pénitence et la confession, devenues efficaces à jamais par ses mérites et son sacrifice. Quelque précieuses que soient les clefs du royaume céleste, acquis par sa mort, nous avons un besoin si urgent et si continual de les posséder, que le Christ, avant de rendre l'esprit, eut soin de les transmettre à ses apôtres en leur disant : *Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* (St. Matthieu, chap. XVI, v. 19.) C'est pourquoi la primitive Église nous fournit de si nombreux exemples de pénitence et de confession. A leur tour, les apôtres de Jésus-Christ n'emportèrent pas avec eux les clefs du royaume des cieux ; vérité attestée par bien des passages de leurs

écrits, où ils enjoignent à leurs disciples et successeurs de continuer l'œuvre de la réconciliation des pécheurs, en leur conférant, pour ce but, la faculté de lier et d'absoudre les consciences.

Cependant, le zèle et la ferveur des chrétiens des premiers siècles rendirent les confessions publiques, en sorte que l'Église entière en était devenue le témoin. Les pénitents avaient coutume de confesser leurs péchés en présence de l'assemblée des fidèles ; après quoi, ils se soumettaient à des pénitences graduées, avec une abnégation qui frappe de stupeur les chrétiens les plus servents de nos jours.

Une telle surabondance de zèle finit néanmoins par présenter de graves inconvénients, attendu que les confessions publiques, dont le motif était si louable, blessaient quelquefois et scandalisaient les âmes encore mal affermies. Aussi, les saints pères de l'Église, et notamment saint Jean Chrysostome, s'empressèrent-ils de renfermer cette pieuse coutume dans de justes bornes, en lui substituant la confession privée, en présence d'un seul guide spirituel ; et c'est sous cette forme que la confession s'est conservée inaltérable jusqu'à nos temps.

Maintenant vous voyez, mes Frères, quelle fut l'origine de la confession. Elle est la contemporaine de notre chute. Vous savez également à qui attribuer cette institution ? C'est l'œuvre de la miséricorde de Dieu, qui ne veut point qu'aucun périsse, mais que tous parviennent à résipiscence. Vous

apercevez le fondement sur lequel repose l'efficacité de toute confession , savoir : les mérites de notre Médiateur suprême , et principalement sa mort sur la croix soufferte pour nous. Enfin, vous reconnaisez ce qui est exigé de ceux qui se confessent, savoir : un repentir sincère , une foi vivante dans les mérites du Sauveur des hommes , et la ferme résolution de nous garder de nos péchés à l'avenir.

Or, notre défection et notre chute dans l'abîme du péché dont nous aspirons à sortir par la confession , étant un mystère que nul ne peut sonder ni expliquer ; notre rédemption par les mérites du Fils de Dieu , étant également un mystère qui passe notre intelligence ; enfin , le changement en bien de notre âme et de notre cœur , à la suite de la pénitence et de la confession , s'accomplissant aussi par une opération mystérieuse dont le procédé échappe à tous les calculs de la raison : il résulte de toutes ces causes réunies , que l'œuvre de la confession est justement appelée un *mystère* , un *sacrement* ; ce qui signifie un acte , une opération dont l'essence est fort au-dessus de toute conception des hommes , et qui , par conséquent , doit être acceptée par la foi , et constatée surtout par l'expérience.

«Tout cela est vrai , » pourraient objecter de bonnes âmes ; «mais ne suffirait-il pas d'accomplir la confession intérieurement , en présence de Dieu seul ? A quoi bon avoir recours à l'intervention de l'homme ?»

Parce que, mon Frère bien-aimé, vous êtes vous-même un homme ! Nul doute que toute confession s'adresse à Dieu seul ; mais veuillez considérer que nul n'est témoin dans sa propre cause ; et, de plus, vous faut-il une réponse aux aveux de votre cœur, ou bien cette réponse vous semble-t-elle superflue ? Que si vous vous repentez sincèrement d'avoir offensé votre Créateur, votre souverain Maître et bienfaiteur, vous devez nécessairement attacher le plus haut prix à la réponse qui scelle votre confession.

Or, comment cette parole vous sera-t-elle notifiée ? Dieu vous apparaîtrait-il lui-même, comme jadis dans le paradis à nos premiers pères ? Mais il nous semble qu'aucun pécheur n'oseraît y prétendre. Ou bien, voudriez-vous être l'objet de la mission de quelque prophète, ainsi que David le fut de Nathan ? Mais pour tant de messages, il ne suffirait pas de tous les prophètes. Ou ne serait-ce pas que vous attendez un signe miraculeux, en retour de votre confession ? Mais s'il en était ainsi, les miracles seraient sans nombre, et cette terre d'exil se transformerait en un théâtre pour notre curiosité. Que si néanmoins, vous éprouvez l'humble désir d'une réponse qui vous vient de Dieu, rendez donc grâce à sa bonté, qui daigne à chaque confession vous l'accorder par la bouche et par le ministère de votre père spirituel !...

Ma conscience, dira-t-on, peut également me fournir cette réponse ; ceci équivaut à la faculté que

posséderait tout prévenu de prononcer lui-même son acquittement ; or, cela est peu naturel. Tout au contraire, quiconque se repent sincèrement doit, avant tout, et par-dessus tout, ressentir le besoin d'un secours du dehors qui appaise le trouble de sa conscience. Pour une âme ainsi disposée, non-seulement la parole du ministre de l'autel, mais simplement la voix amie de la part d'un homme sans mission, devient souvent un bienfait précieux, et maintes fois l'arrache au désespoir.

Eh bien ! direz-vous encore, j'aurai recours à quelqu'un de mes proches qui mérite toute ma confiance. Soit, mais sera-ce pour entendre de sa bouche la promesse de votre pardon au nom de Dieu ? Osera-t-elle, cette personne qui vous est chère, pour peu qu'elle soit pieuse, s'arroger un tel pouvoir ? Et ne sentez-vous pas la différence qui existe entre le message de la miséricorde divine que vous apporterait un homme sans mission, et l'assurance solennelle que vous en donne le prêtre revêtu par le Seigneur lui-même de cette autorité ? Au moins ne pourrait-on pas se borner à une confession générale en présence des ministres de l'autel, chargés d'absoudre tous ceux qui s'accusent eux-mêmes en termes généraux ? C'est ainsi qu'en usent effectivement plusieurs sociétés chrétiennes qui ne sont point en communion avec notre Église ; toutefois, il est à observer que, dans le sein de ces confessions mêmes, bien des personnes pieuses et éclairées regrettent

qu'on ait aboli l'institution pour détruire quelques abus, et leurs regrets sont légitimes. Que penseriez-vous, en effet, d'un malade qui, s'adressant au médecin, trouverait suffisant de se rendre compte à lui-même de ses souffrances, sans les lui révéler? Que diriez-vous, mes Frères, du médecin qui prétendrait traiter et guérir toutes les maladies par l'emploi d'un ou de deux remèdes seulement? Non, puisque les maladies du corps réclament des aveux détaillés, ce serait une vaine et dangereuse prétention que de vouloir s'en passer dans le traitement des maladies morales.

Il s'entend de soi-même, mes Frères, que la confession verbale et privée à un prêtre, ne met aucun obstacle aux épanchements du cœur, inspirés par une confiance mutuelle et chrétienne. Loin de là. L'Église, en faisant un devoir à chacun de nous, de nous confesser à un prêtre, se plaît, en même temps, à nous inculquer le conseil de l'apôtre : *Confessez les uns aux autres vos transgressions, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris.* (St. Jacques, chap. V, v. 16.) Qui nous empêche de suivre ce conseil salutaire, et pourquoi y a-t-il si peu de chrétiens qui le mettent à profit? Hélas! s'il est encore parmi nous quelque réciprocité de confiance affectueuse, à quoi sert-elle, sinon à augmenter les scandales et la contagion du péché!

Pareillement, mes Frères, le sacrement de confession ne met aucun obstacle à l'examen contrit de

nous-mêmes et de nos péchés devant Dieu. Tout au contraire, l'acte de la confession intérieure et mentale constitue la préparation indispensable à celle que nous devons accomplir envers un prêtre, et cette confession interne contribue merveilleusement à nous relever de nos fautes journalières. Aussi, ne saurions-nous mieux terminer la présente homélie, qu'en vous invitant à faire usage de ce moyen si puissant. S'il vous fallait un guide sûr pour l'employer avec plus de succès, nous vous proposerions de méditer l'*Oraison confessionnelle à Dieu de la part de tout homme qui commence à travailler à son salut*; oraison dictée et léguée en héritage par saint Démétrius de Rostow, à tous les vrais pénitents. Ainsi soit-il !



SERMON XIV.

LE JEUDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

PENDANT LES HEURES.

SUR LES PEINES CANONIQUES.



En nous entretenant avec vous, mes Frères, de l'acte de confession, nous avons voulu fixer toute votre attention sur l'essence de ce sacrement. Nous devons vous parler maintenant d'une portion de ce sacrement qui, sans y être inhérente, présente néanmoins un haut degré d'importance par ses résultats, et réclame un examen approfondi. Il s'agit des *peines ou pénitences canoniques*, dont on se fait souvent une idée si erronée. Les uns veulent s'y soustraire comme à une pratique entièrement superflue ; d'autres se flattent de consommer, par ce seul moyen, la grande œuvre de leur réconciliation avec Dieu. Essayons d'indiquer le juste milieu entre ces deux extrêmes, et apprenons à mettre à profit ce

que les peines canoniques renferment d'utile à notre salut.

Qu'est-ce qu'une peine canonique ? D'après le sens littéral du mot grec (*επιτιμία epitimion*), ce terme signifie une *réprimande*, une *animadversion afflictive*. C'est, à peu de choses près, ce que l'on entend par *epitimion*, dans la langue de l'Église : La peine canonique se compose de certains exercices et de certaines privations qui sont imposés aux pénitents par leur père confesseur, à la suite de leur confession.

Telles sont, par exemple, les diverses règles d'absstinence, les oraisons avec génuflexions, les lectures pieuses à heures fixes, la fréquentation des saints lieux, certaines aumônes et services personnels envers les Églises et les indigents, ainsi que d'autres œuvres de renoncement et de charité chrétienne.

Mais en quoi consiste l'efficacité de ces pénitences ? Serait-ce qu'en nous soumettant à ces exercices et à ses privations nous satisfaisons à la Justice divine pour nos péchés et acquittons notre dette envers Dieu, en tout ou en partie ? Penser ainsi ce serait n'avoir aucune idée juste sur la nature de nos péchés et sur la Justice divine ; car nul n'est capable de satisfaire à la suprême Justice, si ce n'est le divin Médiateur, par la vertu de son sacrifice volontaire, offert pour nous ! Le sang précieux du Fils de Dieu, seul a pu désarmer et éteindre le courroux de Dieu contre les pécheurs. *Il n'est plus*

désormais de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ (Rom., ch. VIII , v. 1), s'écrie l'apôtre saint Paul. Que si effectivement il n'est plus de condamnation pour ceux qui croient , à quoi serait bonne une satisfaction de notre part ? Et nos misérables sacrifices peuvent-ils ajouter quelque chose à la propitiation infinie qui a été accomplie en notre faveur ?

Il n'appartenait qu'aux pharisiens de présumer que par leurs jeunes et leurs aumônes , ils acquerraient un droit à l'amour divin ; le chrétien, au contraire, place tous ses droits et toutes ses espérances dans la seule miséricorde divine et dans les mérites de son divin Médiateur.

Après cela comment , direz-vous , les pénitences canoniques peuvent-elles entrer dans la confession et nous être de quelque utilité ? Par de nombreux motifs , mes Frères , et qui ne sont point sans importance.

Et d'abord , il est naturel que le coupable, après avoir trouvé grâce cherche avidement l'occasion de manifester sa reconnaissance , de prouver la ferme résolution qu'il a prise d'amender sa vie et d'en consacrer les restes à la réparation de ses péchés. Mais où trouvera-t-il l'occasion désirée ? Attendrait-il qu'elle se présente d'elle-même ? L'attente pourrait durer long-temps , et, dans l'intervalle, la ferveur qui l'anime pourrait s'attédir. Sous ce point de vue, une pénitence imposée au pécheur converti , im-

médiatement après sa confession , loin de constituer un châtiment , devient pour son âme un bienfait précieux. La circonstance même de l'injonction prononcée par le prêtre qui nous a confessés et absous , imprime à la pénitence un caractère plus auguste et sert à nous prémunir contre ces retours déplorables , qui nous entraînent quelquefois à l'oubli et à l'insouciance du passé.

Ce n'est pas tout : une pénitence canonique , judicieusement choisie d'après la tendance de nos passions et la nature de nos péchés habituels , ne peut manquer d'exercer de l'influence sur notre perfectionnement moral. Car , en nous soumettant à un exercice imposé , non arbitraire , nous contractons par cela même l'obligation de rendre compte du succès de nos efforts ; ce qui procure un nouveau soutien à notre faiblesse et nous garantit des infidélités.

Considérez en outre , mes Frères , que grâce à l'efficacité surabondante des mérites de Jésus-Christ et en faveur de notre infirmité , la réconciliation du pécheur avec son Dieu , moyennant le sacrement de la confession , est tellement simplifiée , qu'elle ne dépend que d'une seule parole sortie du cœur : *J'ai péché , prends pitié de moi !*

Or , pour peu que l'homme spirituel qui est en nous , soit pénétré du sentiment de sa misère et qu'il ait ses péchés en horreur , un tel don de miséricorde doit exciter toute sa gratitude envers le Seigneur et l'exciter à lui rester fidèle.

Mais il n'en est pas de même de l'homme sensuel ; la promptitude et l'extrême simplicité des formes qui accompagnent le sacrement, sont de nature à favoriser notre légèreté naturelle, en donnant lieu à de funestes rechutes. Si l'acte de la pénitence coûte si peu , murmure secrètement l'homme charnel , ne peut-on pas en conclure que le péché est moins grave qu'on ne nous le représente ? Je puis donc y retomber encore , me livrer à mes passions , quitte à obtenir mon pardon , dès que je le voudrai.

Comment prévenir , comment déraciner des sentiments aussi profanes ? La pénitence canonique est un des moyens de succès. Plus elle est laborieuse , plus elle met un frein à la légèreté. En subissant la pénitence , l'homme sensuel ne saurait se défendre de réflexions plus sérieuses ; il mesure ses propres transgressions aux règles plus ou moins sévères du pieux exercice qu'on lui impose , et trouve naturellement un préservatif dans la durée et la rigueur de la correction.

Est-il essentiel enfin que le pécheur conserve un profond souvenir de ses fautes ? Sans contredit. Quant aux détails minutieux de nos péchés , surtout de ceux commis par les sens, il importe de les effacer, autant que possible , de notre mémoire, pour ne plus altérer par de dangereuses images la pureté de l'imagination et du cœur. Mais il n'en saurait être ainsi du sentiment de notre culpabilité

et de notre corruption ; il le faut conserver soigneusement comme une source d'humilité, comme un appel impérieux à la vigilance. C'est pourquoi tous nos péchés ont la propriété de laisser après eux de fâcheuses traces qui subsistent même après la conversion du pécheur. Elles lui infligent, pour ainsi dire, une *pénitence naturelle*, dont la Providence se sert pour nous préserver des rechutes. Malheureusement, il n'est rien que nous soyons plus enclins à oublier que nos fautes ! Pour peu que nous soyons parvenus à nous en corriger, notre présomption nous porte bientôt à nous croire des justes, et ce funeste oubli de nos impuretés nuit essentiellement à notre avancement spirituel. Née de notre amour-propre, cette triste insouciance le reproduit et le nourrit dans nos âmes, et de là, comme d'une source féconde, découlent tous nos égarements. Voilà pourquoi, mes Frères, un signe permanent destiné à nous rappeler sans cesse nos transgressions, devient une nécessité utile pour beaucoup de pécheurs, sinon pour tous.

Les pénitences imposées ne sont pas autre chose : tant qu'elles durent, elles avertissent à toute heure le pénitent de ses chutes antérieures, des grâces qui l'ont retiré de la perdition, et de tout ce qu'a fait pour lui la miséricorde divine. Aussi, ceux qui conçoivent le bienfait de ces sortes d'exercices, loin d'en attendre le terme avec impatience, désirent souvent les continuer sous une forme quel-

conque durant toute leur vie , afin de ne jamais se séparer de ce témoin du passé , si propre à les maintenir dans l'humilité par son austère présence.

Mais , comme l'efficacité de ce genre de pénitences dépend du choix qu'on en sait faire , c'est ce choix qui constitue un des devoirs les plus importants de tout sage confesseur. L'Église vient au secours du discernement individuel , par les règles et maximes que les saints Pères ont établies. Néanmoins , mes Frères , il est aussi de notre devoir d'aider en pareil cas notre père spirituel en ce qui peut dépendre de nous ; et cela , par le soin que nous devons mettre à lui dévoiler nos dispositions , l'état de notre conscience , notre caractère , nos rapports extérieurs , ainsi que nos pensées et nos sentiments intimes. Après avoir fourni toutes ces notions particulières , d'humbles remontrances nous sont permises , toutes les fois que nous croyons impossible d'observer ce que l'on nous impose , et l'Église elle-même les accueille avec condescendance.

Il est également permis au pénitent d'exprimer un doute sur l'utilité morale et réelle de la pénitence proposée , pourvu que , en l'énonçant , nous nous gardions d'oublier : 1^o que le choix d'une pénitence quelconque , envisagée comme remède de l'âme , appartient essentiellement au médecin et non au malade ; 2^o que la répugnance causée par une pénitence quelconque est souvent la meilleure preuve de l'affinité qui existe entre le remède et

le mal ; car , nous l'avons dit plus d'une fois , notre amour-propre étant la source principale des maux de l'âme , le remède principal à nos maux se trouve dans le renoncement à toute volonté propre ; 3° enfin , soyons convaincus que la docilité avec laquelle nous acceptons et accomplissons une pénitence qui nous semble peu conforme à la nature de notre maladie , constitue , dans tous les cas , un acte vertueux , un gage d'obéissance spirituelle ; qu'elle est le fruit de l'abnégation et nous apprend à nous vaincre nous-mêmes . Ainsi soit-il !

SERMON XV.

LE VENDREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

A MATINES.

Après les jours consacrés au jeûne et aux prières, voici celui qui doit accomplir votre pénitence : l'heure est venue pour vous de comparaître au tribunal spirituel et d'y confesser vos péchés. Devant les cours de justice humaine l'on comparaît pour se justifier ; ici l'on se présente pour s'accuser soi-même. Là, les prévenus échappent à la peine, à proportion du succès avec lequel ils ont défendu leur innocence ; ici, celui-là trouve grâce, qui a plus complètement fait l'aveu de sa culpabilité. Que veut dire ce contraste ? Serait-ce que la justice est moins appréciée dans le ciel, qu'elle ne l'est sur la terre ? Oh non ; un ange lui-même ne saurait soutenir ce jugement redoutable, car, selon l'expression du prophète, le soleil n'est pas purs aux yeux du Seigneur. Que si nous, faibles et charnels que

nous sommes, pouvons nous présenter au souverain Juge sans retomber dans le néant; si nous, impurs et souillés comme nous le sommes, pouvons supporter ce regard sans être anéantis; c'est parce qu'on ne nous applique point toute la rigueur de la loi, mais, au contraire, qu'on nous accorde toute la plénitude de la miséricorde.

Or, pourquoi en est-il ainsi? Parce que la justice a déjà eu son cours; parce que la loi a été accomplie pleinement; parce que toutes nos dettes sont acquittées, et que le supplice qui nous était réservé à tous, pour prix de notre rébellion contre le Roi des Cieux a déjà été infligé à un autre au lieu de nous.

Vous n'ignorez pas, mes Frères, à qui nous devons ce bienfait infini, inestimable, sans pareil. C'est à notre Maître, à notre Sauveur Jésus-Christ. Vous savez aussi comment le courroux du ciel s'est changé pour nous en miséricorde: ce changement est le fruit des souffrances volontaires et de la mort ignominieuse du Rédempteur.

Approchez donc, mes Frères, du tribunal de la pénitence, le cœur pénétré d'une foi vivante dans les mérites de Jésus crucifié. Sans elle le sacrement de la confession aurait pour effet de vous confondre, non de vous absoudre. Comment oserions-nous exposer nos péchés devant le souverain Juge, avant que l'œil de la foi n'ait contemplé à sa droite notre Médiateur et notre Garant? Comment le ministre

de l'autel oserait-il à son tour vous donner le salut de paix , si le signe de la paix , le sang de l'agneau n'a pas déposé sur vous son empreinte ? A défaut de ce signe , les paroles de votre confession ne monteront point jusqu'aux cieux ; elles s'évanouiront dans les airs et retomberont sur la terre. Oui, sans cette foi , le Seigneur ne saurait entendre votre clamour , ni vous sa voix créatrice.

Après vous être armés et fortifiés par la foi , vous procéderez , mes Frères , à vous délivrer du lourd fardeau de vos péchés , par une confession aussi entière , aussi irrévocable que possible. A quoi servirait de déguiser votre misère spirituelle ? Ici , qui-conque la dévoilera tout entière , recevra de plus amples secours. A quoi servirait de cacher les blessures de votre conscience ? Ici , quiconque les montrera dans toute leur profondeur , est sûr d'obtenir pour leur guérison le baume le plus efficace ! Et aux yeux de qui prétendrait-on se cacher ? Notre juge et notre Sauveur sait tout ; depuis long-temps , toutes nos œuvres , que dis-je ? toutes nos secrètes pensées , toutes nos actions accomplies et toutes celles que nous commettrons , lui sont connues. C'est pourquoi , par rapport à lui , notre confession est aussi superflue qu'elle nous est indispensable à nous-mêmes , pour mieux approfondir notre état moral , pour apprendre à mieux connaître notre vie , nos fai-blesses et nous-mêmes , pour avoir l'occasion d'en-visager le péché dans toute sa laideur , et de le

juger par la peine que nous éprouvons à le dévoiler ; enfin, pour rejeter loin de notre âme, par le moyen de la confession tout le venin de nos iniquités. La répugnance que nous éprouvons à avouer notre péché est un signe certain du peu d'horreur qu'il nous inspire, et du regret que nous avons de nous en séparer.

Ah ! si vous aperceviez tout à coup une couleuvre sous vos vêtements, essayeriez-vous de la mieux cacher ? Ne feriez-vous pas un effort pour la rejeter loin de vous, quand même cela se passerait en public ? Et, dans l'impuissance de vous aider vous-mêmes, n'appelleriez-vous pas tout le monde à votre secours ? Or, le péché est à notre âme, ce qu'un reptile vénimeux est à notre corps. Quiconque a reconnu la violence du poison, n'hésite plus à le signaler à la face du ciel et de la terre, afin d'en être délivré sans retard. Ainsi faisaient les pénitents des anciens jours. Ils avaient coutume de se confesser, non devant un seul prêtre, mais en présence de l'Église assemblée ; et non une fois seulement, mais durant des mois entiers et de longues années.

Et qui sommes-nous, nous ministres de l'autel, pour inspirer tant de fausse honte et de crainte ? Ne sommes-nous pas pécheurs comme vous ? Redoutez vos anges gardiens ; quant à nous, nous sommes plutôt prêts à vous confesser nos péchés, en vous conjurant, mes Frères, de prier, non-seulement pour vous mêmes, mais encore pour nous, afin que nous

puissions intercéder sans reproche en votre faveur, devant le trône de la Majesté divine.

Après avoir accompli votre confession, vous recevrez l'absolution, mes Frères, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Cela s'effectue en si peu d'instants et avec tant de simplicité, que l'homme naturel serait tenté de se prévaloir d'un tel excès de miséricorde, pour retomber dans l'indifférence et se flatter de l'impunité. Il pourrait, dis-je, s'imaginer que le péché est un mal insignifiant, puisqu'il suffit d'en faire l'aveu pour obtenir le pardon. Repoussez loin de vous cette erreur funeste; souvenez-vous que, pour rendre efficace l'acte si simple de la confession, il a fallu que la Sagesse divine conçut et accomplit l'œuvre du salut des hommes, selon un décret immense par son étendue, infini par sa durée, incompréhensible dans son principe générateur. Pour acheminer cette facile réconciliation du pécheur avec son Dieu, il a fallu mettre en œuvre la toute-puissance divine, ébranler par elle le ciel et la terre, le temps et l'éternité. Pour assurer la promptitude du pardon, il a fallu concentrer toutes les douleurs de la réprobation sur une seule victime expiatoire, immolée au Calvaire pour les péchés du monde. Nul prestige d'impunité ne saurait résister à de semblables méditations.

Tout humble et modeste que soit le tribunal de la confession où vous allez comparaître, vous y serez, mes Frères, comme jadis au pied du Sinaï. Quelque

peu éclatants que soient le livre des Évangiles et le crucifix, en vertu desquels vous sera signifiée votre sentence de grâce, vous vous retirerez de là, comme les apôtres, du Calvaire.

Oui, mes Frères, si vous avez le ferme dessein de faire véritablement pénitence et de l'accomplir à cette heure pour l'éternité; si vous avez à cœur de vous réconcilier avec votre Dieu, non par de vaines paroles, mais en réalité, vous quitterez le tribunal de la pénitence, sans aucun retour de votre pensée sur la personne et l'habileté de celui qui a reçu votre confession; vous ne vous complairez pas froidement dans l'espérance d'en être quittes envers l'Église et votre conscience; vous emporterez d'ici quelque chose de plus qu'un vague désir d'être meilleurs et d'éviter les transgressions grossières. Non, non, vous franchirez le seuil de la maison de Dieu, comme sortiraient de la maison d'un roi, des criminels d'État qui y seraient venus pour entendre l'arrêt de leur supplice, et auraient obtenu leur grâce, avec l'oubli du passé. Vous rentrerez dans vos demeures, pleins de reconnaissance envers le Sauveur de vos âmes, fermement résolus de lui consacrer le reste de votre vie, avec un profond sentiment d'aversion pour vos fautes passées, avec cet élan d'un cœur contrit qui n'aspire qu'à réparer et à effacer tous ses égarements.

Puissent nos avis porter des fruits, et nos vœux fervents s'accomplir dans chacun de vous! Que le

Seigneur vous accorde l'esprit de componction et de contrition, pour déplorer et abjurer tous vos péchés ! C'est ce que nous ne cesserons de lui demander dans nos prières, en implorant pour vous sa grâce toute-puissante. Ainsi soit-il !



SERMON XVI.

LE VENDREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

PENDANT LES HEURES.

SUR LA COMMUNION.

En méditant la parabole de l'enfant prodigue , qui peint la vraie pénitence en traits si touchants, nous y remarquons qu'aussitôt que ce fils égaré eut repris le chemin de la maison paternelle, la tendresse de son père se hâte de l'accueillir et de lui préparer un festin somptueux , en signe de réconciliation , festin dont la solennité excite les murmures et le dépit de l'aîné de la famille. (St. Luc, chap. XVI.)

Mais , que pensez-vous , mes Frères , qu'eussent été les plaintes de ce fils exigeant , s'il eût contemplé la cène mystique que nous a préparée le Père des miséricordes , toutes les fois que nous nous con-

vertissons à lui, et que nous abandonnons les voies tortueuses du siècle ? Naguère encore , plusieurs d'entre nous erraient à l'aventure , loin du toit paternel , et prodiguaient , au gré de leurs passions , les dons qu'ils avaient reçus de la nature et de la grâce. Une semaine est à peine écoulée , depuis le jour où nous avons tourné nos regards vers la maison de notre père ; la confession de nos fautes vient de s'exhaler de nos lèvres , nous n'avons pas encore accompli , comme gage de notre pénitence , une seule bonne œuvre , et déjà le vêtement de l'innocence nous est rendu , notre pardon est solennellement proclamé ; le banquet d'allégresse nous attend demain à l'ombre du toit paternel. Et ce banquet nous offrira , au lieu du *veau nourri avec soin* (St. Luc , ch. XVI, v. 27) , l'agneau sans tache , *qui a été immolé avant le commencement du monde* (Ép. St. Pierre , chap. I, v. 20) , en d'autres termes , le corps et le sang du Fils de Dieu !

Nous avons péché sans mesure , et le Seigneur à son tour ne met ni borne ni mesure à sa miséricorde envers nous. Que sont en effet tous les autres miracles de la toute-puissance et de la Sagesse divine , comparés à ce miracle ? Que sont , en comparaison , la manne envoyée du ciel et l'eau vive jaillissant du rocher dans le désert ? Le sacrement de la communion est , pour ainsi dire , la continuation du Mystère de l'incarnation du Verbe ! En effet , si , comme saint Paul le déclare à

Timothée (Ép. I, ch. III, v. 16) : *Grand est le Mystère de piété, Dieu manifesté en chair, n'est-ce pas aussi un sublime Mystère, que celui qui, par notre participation au corps et au sang du Fils de Dieu, tend à le manifester dans notre chair mortelle ?*

Allons-nous étudier ce Mystère dans toutes ses profondeurs ? Mais pour cela il nous faudrait l'œil et la parole des anges, et à vous, mes Frères, l'ouïe de ces esprits purs. Qu'il suffise donc à notre édification d'examiner d'abord, quels furent les apprêts de ce banquet divin, comment il fut institué au jour marqué, et comment depuis lors il a été conservé et perpétué jusqu'à nos temps. En second lieu, méditons sur ce qui nous est conféré à cette Table sainte, et voyons comment nous devons en approcher.

L'Agneau de Dieu auquel nous participons dans l'Eucharistie, ayant été *immolé*, selon l'expression de l'apôtre, avant le commencement du monde, ce qui signifie qu'il a été immolé en vertu du décret de prédestination de Dieu le Père et du sien, il était nécessaire de manifester dès l'origine du monde par des signes surnaturels, non-seulement l'immolation de la victime elle-même, mais encore notre participation à l'aliment qui nous était destiné. L'arbre de vie avec ses fruits s'élevant dans le paradis terrestre, n'était autre chose que la première figure du festin mystique de la communion.

Car cet arbre par ses seules propriétés n'eût pu conférer l'immortalité à l'homme, s'il n'eût été le symbole du véritable *arbre de vie* (Apoc., c. II, v. 7), du Fils de Dieu, en qui seul, d'après le témoignage de saint Jean, *était la vie, et la vie était la lumière des hommes* (Év. Saint Jean, c. I, v. 4). Voilà pourquoi le bienheureux Augustin qualifiait déjà quelque part l'arbre de vie, du nom de Mystère ou Sacrement; nous aussi nous pouvons l'appeler le Sacrement de la communion.

Après l'élection du peuple d'Israël, devenu le peuple de Dieu, deux choses préfiguraient essentiellement pour lui la divine Eucharistie: ces deux figures étaient la *manne* et l'*agneau pascal*.

On sait que la manne tombait chaque matin du ciel, à l'exception des jours du sabbat, et constituait la principale nourriture du peuple d'Israël, durant son pèlerinage au désert. C'est pourquoi le Roi prophète appelle la manne: *le pain des anges*. (Ps. 77, v. 25.) Toutefois, cet aliment mystérieux figurait plus que le pain des anges; la manne était l'emblème du corps et du sang de l'Homme-Dieu. Aussi, lorsque notre Sauveur annonçait aux Juifs la dispensation de son corps et de son sang comme une nourriture, il fit mention expresse de la manne: *Vos pères ont mangé la manne dans le désert et ils sont morts. Or ceci est le pain qui descend du ciel, afin que quiconque en mange ne meure point. Je suis le pain de vie, qui est descendu du ciel; celui qui aura*

mangé de ce pain, vivra éternellement. (St. Jean, c. VI. v. 48, 51.)

Quant à l'agneau pascal, destiné à préfigurer la mort sur la croix du Fils de Dieu et les fruits salutaires de son sacrifice, il désignait plus clairement que la manne, le banquet mystique de l'alliance nouvelle. Par la communion à la chair de cet agneau, les Israélites, on le sait, échappèrent à l'ange exterminateur, envoyé pour frapper l'Égypte ; et nous, par notre participation au corps et au sang du Seigneur, nous sommes soustraits à l'action malfaisante du prince des ténèbres, lequel, selon l'expression de l'apôtre, *s'en va comme un lion, cherchant qui il pourra dévorer. (Ép. I, St. Pierre, c. V, v. 8.)*

En outre, l'agneau pascal, par toutes les particularités de son immolation, présentait la vive image de plusieurs circonstances qui devaient signaler la passion et la mort de Jésus-Christ.

C'est ainsi qu'il était prescrit de le cuire au four tout entier, sans dépecer la victime ni briser un seul de ses os; et, d'après la remarque de l'évangéliste St. Jean, cela s'accomplit littéralement dans la personne de l'Agneau de Dieu, effaçant les péchés du monde sur le Calvaire, car les soldats romains ne lui rompirent point les membres, quoiqu'ils fussent venus dans ce dessein.

Ces types si clairs si imposants suffisaient pour préparer tous les vrais Israélites à recevoir avec foi

le don de la Cène mystique, qui allait mettre le sceau à l'alliance de grâce, sous la forme et les espèces de la divine Eucharistie. Toutefois, pour mieux prédisposer les esprits et les cœurs de ceux qui l'écoutaient, le Rédempteur se plut à leur révéler d'avance l'extrême nécessité pour l'homme d'un nouvel aliment plus pur, plus excellent que la manne et l'agneau pascal et il leur déclara sans détour que son propre corps et son propre sang offerts en sacrifice pour le salut du monde, seraient cette nourriture. Une instruction sortie de la bouche de Jésus et qui nous a été conservée par l'évangéliste St. Jean, peut être qualifiée à juste titre de préparation à la communion ; prêtez-y l'oreille en ce moment, mes Frères, avec un recueillement profond.

Ce qui donna lieu à cet enseignement divin, ce fut le miracle des cinq pains que le Seigneur fit servir à rassasier cinq mille personnes. Le peuple, ému par un tel prodige, se portait en foule vers Jésus et le suivait dans le désert, espérant voir se reproduire le même miracle. Alors le Sauveur ayant démêlé le motif charnel de ces rassemblements, voulant éléver l'intelligence et le cœur de ses auditeurs à la contemplation d'un aliment plus sublime, leur dit, pour leur montrer où ils pouvaient le trouver : *En vérité, en vérité je vous dis, que vous me cherchez, non parce que vous avez vu un miracle, mais parce que vous avez mangé des pains et avez été*

rassasiés. Procurez-vous non la nourriture périsable, mais celle qui demeure pour la vie éternelle et que le Fils de l'homme vous donnera.

Qui ne souhaiterait posséder une telle nourriture ? Aussi, le peuple répliqua de suite : *Que ferons-nous, pour accomplir les œuvres de Dieu ? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, ainsi qu'il est écrit : il leur donna à manger le pain du ciel.* En d'autres termes, le peuple voulait, comme preuve de la divinité du Sauveur, obtenir de lui un nouveau miracle, semblable à celui de la manne que Moïse avait fait descendre du ciel. Et ce fut précisément ce désir exprimé par le peuple, qui fournit au Sauveur l'occasion d'exposer la doctrine de la manne, de son corps et de son sang. A cela Jésus leur répondit : *En vérité, en vérité je vous dis, ce n'est pas Moïse qui vous a donné le pain du ciel ; c'est mon Père qui vous donnera le pain véritable venant du ciel. Je suis le pain de vie ; quiconque marche après moi n'aura plus faim, et celui qui croit en moi n'aura plus jamais soif.* (St. Jean, c. VI, v. 26, 36.)

Rien n'était plus magnifique que ce langage ; mais à des hommes charnels il parut étrange. Les Juifs murmuraient contre lui, parce qu'il avait dit : *Je suis le pain descendu du ciel ; et ils disaient entre eux : N'est-ce pas là Jésus, le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ; comment dit-il donc : Je suis descendu du ciel ? Ceci indique que*

les Juifs avaient interprété les paroles du Sauveur dans un sens matériel et grossier. Que fit alors le Seigneur ? Il signala d'abord la source de leur manque de foi ; puis il continua son instruction : *Jésus leur répondit et dit : Ne murmurez point entre vous. Nul ne peut venir à moi , à moins que le Père qui m'a envoyé , ne l'attire , et je le ressusciterai au dernier jour. Je suis le pain de la vie ! Vos pères mangèrent la manne au désert et moururent. Or , le pain venant du ciel , c'est celui dont si quelqu'un mange il ne mourra point. Je suis le pain de vie , qui est descendu du ciel : quiconque aura mangé de ce pain vivra éternellement. Et le pain que je donnerai c'est ma chair , que je donnerai pour la vie du monde.* (St. Jean , c. VI , v. 41 , 44 , 48 , 51.)

Une déclaration si formelle par laquelle le Seigneur désignait expressément son corps comme aliment , ne fit qu'exciter de nouveaux doutes parmi ces auditeurs charnels , qui crurent qu'on leur donnerait pour nourriture le corps de Jésus-Christ , tel qu'il se montrait alors à leurs regards. Les Juifs disputaient donc entre eux et disaient : *Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ?* Néanmoins le Seigneur confirma ce qu'il avait dit , encore plus fortement et plus distinctement : *En vérité , en vérité je vous dis : si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez pas son sang , vous n'avez pas de vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang , a la vie éternelle et je le ressusciterai au*

dernier jour. Car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement une boisson. Celui qui mange ma chair et boit mon sang , demeure en moi et moi en lui. Ainsi que m'a envoyé mon Père qui est vivant , de même je vis à cause de mon Père; et celui qui me mangera vivra à cause de moi. Ceci est le pain descendu du ciel , non comme vos pères mangèrent la manne et moururent : celui qui mangera de ce pain vivra éternellement. (St Jean, c.VI, v. 53-58.)

Après ces dernières paroles il n'était plus possible de douter que la manducation du corps et du sang du Maître ne fût promise. Mais cette promesse sembla si étrange à plusieurs des disciples de Jésus , qu'ils se joignirent par instinct aux Juifs en disant : *Qu'elle est dure cette parole et qui pourrait l'écouter!* (*Ibidem , v. 60.*)

Mais notre Seigneur sans égard à leurs scrupules confirma de nouveau la vérité de ces paroles dans toute leur étendue , en ajoutant que celles que le peuple venait d'entendre étaient *esprit et vie* , et que, par conséquent, il ne fallait point y attacher un sens grossier et charnel , ainsi que l'avaient fait quelques-uns de ses disciples. (*Ibidem , v. 61-63.*)

Plus tard , lorsqu'un assez grand nombre de disciples , loin d'être éclairés par les explications de leur divin Maître , se scandalisèrent jusqu'à *se retirer en arrière , et cessèrent de marcher à sa suite* (v. 66) , alors l'Homme-Dieu ne changea rien à ses discours , et se borna à interpeller les douze

apôtres comme suit : *Est-ce que vous voulez aussi vous retirer?* Ce qui signifiait que Jésus était prêt à renoncer aux derniers disciples qui lui étaient si chers, plutôt que de modifier le sens de ses paroles, en ne révélant point au monde la réalité de l'aliment céleste, qui est son corps et son sang.

De ce sermon du Sauveur des hommes, que devons-nous, mes Frères, nous approprier pour notre édification ? D'abord persuadons-nous que la participation au sacrement n'est point pour nous un secours de peu d'importance, mais que c'est un don indispensable, sans lequel nous ne saurions obtenir la vie éternelle. En second lieu, le triste exemple des disciples, qui se scandalisèrent de la doctrine de Jésus-Christ, relative à son corps et à son sang considérés comme aliment de l'âme; cet exemple, disons-nous, doit nous mettre en garde contre nos doutes et nos propres pensées, lorsque nous approchons de la sainte Cène, et nous avertir de nous attacher uniquement à sa parole et à sa promesse, quelle que soit leur sublimité. Au demeurant, le trouble et les répugnances des Juifs de Capharnaum ne sauraient plus nous atteindre, nous qui contemplons aujourd'hui le corps et le sang de notre Rédempteur, sous le voile symbolique du pain et du vin consacrés.

Rappelons-nous aussi que les vrais disciples de la parole de vie ne reculent point dès-lors, devant la mystérieuse majesté du dogme qui semblait si

peu admissible à la foule : Pierre, interrogé par son divin Maître : *Est-ce que vous aussi voulez vous retirer ?* répondit sans hésiter, pour lui-même et ses compagnons : *Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle.* (St. Jean, ch. VI, v. 68.)

Or, ce n'était pas là un simple élan de sensibilité, un épanchement passager de cette âme dévouée à son Maître. L'événement le prouva, car le jour étant venu où les paroles de Jésus devaient s'accomplir, par la distribution réelle de son corps et de son sang dans la sainte Cène, les disciples du Seigneur ne manifestèrent plus aucun doute ; ils se souvenaient tous que l'aliment divin leur avait été promis, et le reçurent avec foi et avec amour, sans hésitation ni questions téméraires.

Ceci se passait, comme vous le savez, au souper de la dernière Pâque, et à la veille des souffrances et de la mort du Seigneur. Parmi les rites solennels et touchants qui accompagnaient la solennité pascale, notre Seigneur prit le pain, le bénit, le rompit ; mais, au lieu d'adresser à ses disciples les paroles accoutumées, il leur dit : *Prenez, mangez, ceci est mon corps !* (Matth., ch. XXIV, v. 26.)

Désormais toute instruction était superflue, attendu que les apôtres savaient déjà parfaitement que quiconque ne goûte point de l'aliment divin, *ne verra point la vie.* Par conséquent, le Seigneur prit en mains le calice, le présenta à ses disciples, et dit : *Prenez et buvez-en tous : Ceci est mon sang,*

le sang de la nouvelle alliance, qui est versé pour vous et pour beaucoup d'autres, en rémission des péchés. (St. Matth., ch. XXVI, v. 28.) Initiés à cet inef-fable Mystère, les disciples de Jésus gardèrent également le silence, en participant au sang de leur divin Maître, lequel ajouta : *Faites ceci en mémoire de moi* (St. Luc, ch. XXII, v. 9), pour faire connaître que l'institution du sacrement n'était point un acte instantané, un signal d'adieu à ses disciples; mais, au contraire, une institution à perpétuité, et le gage de sa présence permanente au milieu des fidèles, *jusqu'à la consommation des temps.*

Nous vous laissons à penser, quel fut dès-lors l'inestimable prix que les disciples du Seigneur de-vaient attacher à la célébration de ce Mystère, à dater du jour où il se sépara d'eux par son ascension. Le corps et le sang de l'Homme-Dieu furent dès-lors l'unique aliment et le soutien de ces âmes saintes et ferventes, à la veille de tous les tra-vaux et des périls de l'apostolat. Aussi, l'historien des actes des apôtres nous dit-il expressément : *Et ils étaient tous les jours assidus au temple, d'un commun accord ; et rompant le pain de maison en maison, ils prenaient leurs repas avec joie et simplicité de cœur.* (Actes des Apôtres, ch. II, v. 46.)

Les apôtres arrivaient-ils en quelque lieu pour y évangéliser, leur premier soin était de se joindre aux fidèles, afin de commémorer ensemble la mort du Seigneur, et de participer avec eux au

banquet de l'amour divin. Devaient-ils s'éloigner de leurs enfants spirituels ? Ils ne se séparaient point sans s'être donnés ce gage d'union fraternelle en commémoration de la mort du Seigneur, ils rompaient le pain du sacrement, et se passaient les uns aux autres le calice de l'alliance éternelle. Étaient-ils dans l'attente de la venue du Saint-Esprit, ils communiaient. S'apprétaient-ils à proclamer le nom de Jésus, devant les oppresseurs de la terre, ou bien à affronter les tourments et la mort, ils communiaient. Les disciples succombaient-ils sous le fardeau des infirmités du corps et imploraient-ils la guérison d'en haut, ils communiaient encore ! La divine Eucharistie était devenue *tout à tous*. C'est pourquoi nonobstant la majesté du sacrement, les rites de la célébration des saints Mystères gardèrent long-temps l'empreinte d'une extrême simplicité. En les célébrant, les fidèles priaient, faisaient pénitence et versaient des larmes. Saint Paul joignit à l'Eucharistie la prédication de la parole ; plus tard, on y ajouta le chant des psaumes et cantiques divers, ainsi que la lecture de morceaux choisis des saintes Écritures. L'apôtre saint Jacques coordonna ces éléments en forme de liturgie ; enfin, saint Bazile le Grand, saint Jean Chrysostome et saint Grégoire, surnommé le Dialogue, introduisirent et fixèrent l'ensemble des augustes fonctions qui constituent le rituel de la messe, ainsi qu'il est usité et observé jusqu'aujourd'hui.

Est-il besoin de mettre en évidence la perfection de cette œuvre si sainte ? Nous ne verrons apparemment quelque chose de supérieur à notre liturgie, que lorsque nous serons au ciel ! Ici, durant l'oblation préparatoire nous contemplons symboliquement figurées la vie terrestre et la mort du Fils de Dieu, de même qu'elles étaient préfigurées autrefois par les emblèmes et les cérémonies de l'Ancien-Testament. Puis, durant la première partie de l'office liturgique, alors que les célébrants paraissent en dehors du sanctuaire, tenant en mains le saint Évangile, nous découvrons la figure du Rédempteur qui, pour ainsi dire, se manifeste au monde pour annoncer la Parole de vie, dont nous entendons immédiatement la lecture dans l'Épître et l'Évangile du jour.

Vient ensuite la seconde sortie du sanctuaire, pendant laquelle les célébrants montrent à l'assemblée les saintes offrandes, comme un emblème de la dernière entrée de Jésus à Jérusalem, avant sa passion et son supplice sur la croix. Une série d'oraisons diverses sert ensuite à reproduire les détails de la sainte Cène ; on entend prononcer les paroles du Seigneur à ses disciples sur la réalité de son corps et de son sang, et le Mystère de la divine Eucharistie s'accomplit par l'invocation de la grâce du Saint-Esprit qui descend sur le sacrifice.

Enfin, la troisième partie de la liturgie, à l'instant où la porte du sanctuaire se rouvre, est

destinée à ouvrir à nos regards le sépulcre de Jésus-Christ, comme au jour de sa résurrection, et à ouvrir les cieux à l'Homme-Dieu ressuscité, ainsi que cela est figuré d'une manière sensible par la translation des restes du sacrement de la sainte Table à l'autel latéral de l'oblation. C'est ainsi que tous ceux qui assistent avec recueillement à la liturgie, peuvent chaque fois contempler, pour ainsi dire, la vie terrestre tout entière de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Vous savez maintenant, mes Frères, comment fut préparée, puis instituée la sainte Cène, et sous quelle forme elle est célébrée jusqu'à nos jours. Les événements précurseurs de cette institution salutaire embrassent plusieurs siècles, et plusieurs autres siècles furent consacrés à fixer le mode de célébration des saints Mystères et à les environner de splendeur. C'est pourquoi nos ancêtres encore païens, lorsqu'ils virent pour la première fois célébrer la liturgie à Constantinople, se crurent miraculeusement transportés au ciel!

Il serait assez glorieux pour nous, mes Frères, d'être admis, malgré notre indignité à contempler, ne fût-ce que de loin, la majesté de ce Mystère redoutable. Mais, que dis-je? nous sommes tous conviés à ce banquet mystique, tous appelés à y participer. Aussi, nous osons vous dire avec l'apôtre : *Vous voyez quel amour nous a donné le Père céleste!* C'est, nous répond l'apôtre, *afin que nous*

soyons appelés enfants de Dieu et que nous le soyons.
(*Ep. Saint Jean, ch. III, v. 1.*) En d'autres termes: que la surabondance de la charité du Père produise en nous la plénitude de l'amour filial. Et nous demeurerions insensibles et froids au milieu de cette flamme ardente de l'amour divin ? Ah ! qu'il en soit autrement; car, pour réchauffer et vivifier nos cœurs glacés par l'indifférence, l'amour de Dieu ne possède point d'autres moyens plus efficaces. Ainsi soit-il !



SERMON XVII.

LE VENDREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

À la Liturgie des dons préconsacrés.

SUR LA COMMUNION.

Lorsque le peuple d'Israël, errant dans le désert autour du Sinaï, aperçut pour la première fois la manne descendue du ciel, tous frappés de stupeur à l'aspect de ce phénomène, s'interrogeaient mutuellement par ces paroles : Qu'est-ce que cela ? A quoi Moïse dut répondre à haute voix : *Ceci est le pain que le Seigneur vous donne pour votre nourriture.* (*Exode, ch. XVI, v. 15.*) Quant à la manne que nous possérons, mes Frères, qui descend aussi du ciel, et qui est bien autrement miraculeuse que celle des Hébreux, répéter la même question, serait chose inutile; car tous, tant que nous sommes,

nous savons et croyons fermement que la divine Eucharistie nous confère sous l'espèce du pain , le corps sans tache , et sous celle du vin , le sang précieux de Jésus-Christ. Et d'où le savons-nous ? Ce n'est ni Moïse , ni Paul , ni Jean (bien que leurs paroles soient inspirées) , c'est Notre-Seigneur lui-même qui nous l'a révélé. Lui qui nourrit les fidèles de son corps et de son sang , nous a déclaré solennellement cette vérité. Se pourrait-il que Notre-Seigneur se fût servi de termes insuffisants pour nous éclairer ?

Que si , nonobstant cette parole si précise , la sublimité du bienfait pouvait troubler et confondre notre intelligence , souvenons-nous de la majesté infinie et de l'amour ineffable du Dispensateur. Le don est grand et magnifique en effet ; mais Celui qui nous l'accorde , l'est bien davantage ! Celui qui a créé le pain et le vin , le corps et le sang dans leur substance , serait-il embarrassé de nous les conférer l'un pour l'autre comme il lui plait ? Le Christ , après avoir livré pour nous son corps et même sa vie sur le Calvaire à des souffrances sans bornes , ne nous donnerait-il pas son corps et son sang , exempts désormais de souffrances , afin de procurer notre salut ?

D'ailleurs , est-ce pour la première fois que le pain et le vin se dépouillent de leurs propriétés limitées ? Cinq pains ne suffisent-ils pas au Seigneur pour rassasier cinq mille personnes , en sorte que ,

après le repas l'on remplit des restes douze paniers, c'est-à-dire plus qu'il n'y en avait avant ce miracle? Et l'eau, ne fut-elle pas transformée en sang, à la voix de Moïse, foudroyant l'Égypte rebelle; ne devint-elle pas du vin, selon la volonté du Seigneur, pendant les noces de Cana, en Galilée? Que chacun porte son attention sur son propre corps, il y découvrira à un degré inférieur des phénomènes analogues; car les aliments divers s'y transforment chaque jour, et s'assimilent à notre corps et à notre sang. On peut même affirmer que toutes les créatures subissent la loi des transformations successives, en vertu de laquelle tout subsiste, tout se conserve et se renouvelle perpétuellement. Si telle est, en général, l'opération créatrice de Dieu, manifestée dans toutes ses œuvres, qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que le Mystère de la divine Eucharistie accomplisse dans une région incomparablement plus élevée, ce qui s'opère journellement et mystérieusement ici-bas?

Mais, dira-t-on, quelle est la nécessité d'un tel miracle? La même, mes Frères, qui produit tous les miracles; celui de la transsubstantiation n'est autre chose qu'un secours divin accordé à notre faiblesse. En effet, malgré la sainteté du don qui nous est offert, qui de nous eût eu la force de participer au corps et au sang de Jésus-Christ, sous leur apparence propre? Les annales de l'Église rapportent certaines manifestations surnaturelles qui

accompagnaient quelquefois la célébration des saints Mystères, soit qu'il ait plu à Dieu de confondre l'incrédulité, soit par d'autres raisons au-dessus de la portée de notre esprit. On vit alors les ministres de l'autel s'éloigner avec terreur de la sainte Table, et ces événements motivèrent quelques dispositions canoniques, en vue d'apaiser le trouble de certains esprits. C'est pourquoi la Sagesse divine résolut de nous conférer l'aliment céleste sous la forme de ceux qui nous font vivre corporellement.

Il se peut qu'on nous demande encore : Comment se fait-il que le corps glorifié du Seigneur, étant uni à son âme et assis à la droite du Père, selon la sainte Écriture, peut au même instant multiplier sa présence sur chaque autel en particulier ? Comment, enfin, ce corps et ce sang, sans cesse distribués, ne subissent-ils aucune diminution ? Je te demanderai à mon tour, mon cher auditeur : Comment luit le soleil ? Est-il partout présent de sa nature ? Non. Sort-il jamais de l'orbite qui lui est tracé au haut du ciel ? Non, jamais. Et pourtant la lumière et la chaleur du soleil sont partout, avec elles la vie et l'allégresse. Or, ce n'est pas d'hier que le soleil a commencé à resplendir ainsi ; il y a de cela plus de six mille ans. Comment se fait-il que le soleil ne s'amoindrit ni ne s'épuise ? Voilà une réponse à tes difficultés qui vient, pour ainsi dire, du ciel. Celui à qui il en coûterait moins d'allumer un soleil nouveau, qu'à nous de

ranimer la flamme de notre foyer solitaire n'a-t-il pu refaire ce qu'il a fait pour le soleil?

Ce même exemple peut servir à nous expliquer par comparaison, comment le corps du Seigneur demeure dans son intégrité, bien que le pain mystique de l'Eucharistie soit rompu et distribué sans cesse. En effet, prenez un miroir et placez-le en face du soleil, vous y verrez se réfléchir le disque entier de ce géant de lumière : brisez le miroir et présentez-en chaque fragment aux reflets du soleil, vous retrouverez dans chacun de ces fragments, quelque petits qu'ils soient, le disque entier du soleil.

Mais assez d'objections et de solutions. Demandons-nous plutôt : Quel est le but final de ce sublime Mystère ? Le but est digne de la Majesté et de la Sagesse divine ! *Celui qui mange ma chair et boit mon sang*, ainsi le déclare le Seigneur lui-même, *demeure en moi et moi en lui.* (St. Jean, c. VI, v. 56.) Ne faire *qu'un* avec le Maître suprême, n'est-ce pas là pour nous le plus haut point de perfection ? Eh bien ! c'est par le secours de la sainte communion que nous tendons à cette fin bienheureuse ; car, en participant au corps et au sang de Jésus-Christ, nous contractons nécessairement avec notre Sauveur une union toujours plus intime.

A la vérité, c'est principalement en esprit que nous pouvons et devons nous unir à notre Rédempteur, conformément à ce qui est écrit : *Quiconque s'attache au Seigneur devient un seul esprit avec lui.*

(Cor. I , c. VI , v. 17.) Mais l'homme a aussi un corps ; et comme Jésus-Christ emprunta à notre nature une âme et un corps , de même aussi notre union avec lui , pour être parfaite , doit embrasser en nous l'esprit et la chair. Or , comment cette union pourrait-elle s'effectuer ? Le Seigneur s'est uni à nous en empruntant , pour ainsi dire , de nous tous , la nature humaine ; à notre tour nous nous assimilons à lui corporellement , en participant à son corps et à son sang dans l'Eucharistie. Alliance complète , parce qu'elle est mutuelle et par cela même étroite , indissoluble et infinie dans ses résultats ! En vertu de cette union ineffable , notre Rédempteur a contracté avec nous la parenté du sang ; tandis que nous sommes *de sa chair et de ses os.* (Éph. , c. V , v. 30.) Et comme dans la personne de Jésus-Christ la divinité est unie à la nature humaine , dans toute la plénitude de ses perfections adorables ; de même en nous unissant de la sorte au Christ , *nous devenons participants* , selon l'expression de saint Pierre , de la *nature divine* (2. Ép. St. Pierre , c. I , v. 4.)

Les fruits de cette assimilation incompréhensible ne nous seront manifestés pleinement que sous le ciel nouveau , et sur cette *terre nouvelle* qui nous est promise. Toutefois , dès cette vie , les fruits en sont si excellents et si miraculeux , que notre faible intelligence demeure atterrée. Écoutez ! Quiconque communie dignement , est d'abord rassasié à jamais ;

quiconque boit le sang de son Sauveur en s'y préparant , étanche la soif de son âme pour l'éternité. Nos paroles vous causent-elles de la surprise ? Mais elles sont sorties de la bouche de Celui qui nous donne son corps et son sang ; il a dit : *Je suis le pain de vie ; celui qui me suit n'aura plus faim , et celui qui croit en moi n'aura plus soif.* (St. Jean , c. VI , v. 35.) Et qu'y a-t-il d'incroyable dans cette vérité sainte ? Le cours ordinaire des choses nous apprend que celui qui a goûté un aliment d'une saveur exquise , perd d'ordinaire pour long-temps l'appétit et le goût de tout ce qui est moins savoureux. Or, qu'y a-t-il de plus exquis, de plus nutritif que le corps et le sang du Fils de Dieu ? Ah ! si cet aliment divin ne suffisait pas à rassasier le cœur de l'homme , de quoi, mes Frères , essaierait-on de le remplir ? Ou bien , ce cœur malade serait-il condamné à une faim et à une soif éternelle ?

Que s'il nous est difficile de puiser dans le corps et le sang du Seigneur une satiété bienheureuse , ce n'est pas que notre cœur soit trop vaste ; c'est qu'il est fermé et ne saurait recevoir en lui-même l'aliment qui peut le rassasier pour toujours. Mais, voyez les Saints et les Élus de Dieu , prêtez l'oreille à leurs accents ! L'un d'eux qui ne participait encore au banquet du Seigneur que spirituellement , ne s'est-il pas écrié : *Qu'ai-je au ciel et qu'ai-je désiré de toi sur la terre ? Tu es le Dieu de mon cœur et mon partage , ô mon Dieu ! pour l'éternité !*

(*Ps. 72, v. 25.*) En d'autres termes, David nous dit par ces paroles : Je ne désire plus rien sur la terre ni dans le ciel ; car c'est Dieu seul qui est tout pour moi.

Le second fruit précieux de l'Eucharistie est de soustraire quiconque y participe, à l'empire de la mort. Nouveau motif de surprise et de stupeur ! Mais écoutez, mes Frères, la parole du Sauveur : *Je suis le pain de vie; vos pères, disait-il aux Juifs, mangèrent la manne au désert et moururent. Ceci est le pain descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.* (*St. Jean, c. VI, v. 48-50.*) Et, pour que personne ne s'imagine que ces paroles dites en passant ne sauraient être prises dans un sens rigoureux, notre Seigneur reproduit la même pensée, en d'autres termes équivalents : *Si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement.* (*V. 51.*) Ce n'est pas tout, le Sauveur indique le fondement de cette vérité salutaire ; savoir : Que quiconque participe au corps et au sang de Jésus-Christ, ne peut plus être tributaire de la mort. *Ainsi que m'a envoyé mon Père qui est vivant, de même je vis à cause de mon Père, et celui qui me mange vivra à cause de moi;* ce qui signifie en d'autres termes : Mon Père est la vie suprême et par exellence, il est la source de toute vie. Or, comme je suis venu de sa part et que je suis *un* avec lui, la même source de vie est en moi, et c'est moi qui la dispense à tout ce qui vit. Ceux qui communient à mon corps et à

mon sang s'unissent à moi comme je suis uni à mon Père ; c'est pourquoi ils doivent nécessairement posséder la vie et demeurer étrangers à la mort : *Et celui-là vivra à cause de moi.* Élevez-vous à la force et à la portée de cette induction. Quiconque communie ne saurait mourir par cela même que le Christ n'est plus soumis à la mort.

Mais, direz-vous, comment se fait-il que les saints meurent ? Et qui vous dit, mes Frères, que les saints soient sujets à mourir ? Selon le langage adopté par l'Église, langage qui en de semblables matières fait seul autorité, la mort des saints ne s'appelle pas ainsi ; l'Église la désigne sous le nom de *sommeil*, ou de *translation*. Or, l'expression est juste ; car ce que l'on appelle la mort des saints, est toute autre chose que celle qui est infligée aux autres pécheurs. En effet, la mort n'est-elle pas, pour le commun des hommes, un sujet de crainte et d'horreur ? Pour les saints au contraire la mort est un objet désiré et un motif d'allégresse. *Je souhaite ardemment*, dit saint Paul, *de me dissoudre et d'être avec le Christ.* (*Ép. Phil.*, c. I, v. 23.) *O misérable homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps mortel ?* (*Ép. Rom.*, c. VII, v. 24.)

Vous voyez, mes Frères, que l'apôtre appelle la mort une délivrance, et que c'est la vie présente qu'il qualifie du nom de mort. Considérez, en second lieu, que pour nous l'heure de la mort est celle qui révèle toute notre infirmité, toutes nos misères, et

par laquelle nous cessons d'exister pour ce monde. Au contraire, la mort des saints est l'heure de la manifestation des perfections cachées dans leurs âmes, le commencement de leur règne céleste avec le Christ. Cette mort les appelle à intercéder devant Dieu pour des nations entières, et à opérer des œuvres qui frappent le monde de stupeur. Que si l'on envisage leur mort corporellement, n'est-elle pas plutôt pour ces élus de Dieu une victoire remportée sur la mort; car bien souvent, au lieu de subir en peu de jours la loi de la putréfaction, qui éloigne nos proches de nos dépouilles mortnelles, les corps des saints demeurent incorruptibles pendant des siècles, et les lieux où ils reposent, attirent en foule, par une suave odeur de grâce, les habitants des cités lointaines et des hameaux (1). Vous pouvez juger maintenant, si c'est à tort qu'il a été dit des vrais communians, qu'ils ne meurent point et vivront éternellement! Si les justes ne demeurent pas toujours dans cette vie et dans ce corps fragile, c'est parce qu'y rester, loin d'être une récompense, eût été pour eux un exil, un châtiment, une agonie éternelle.

Le troisième fruit surnaturel de notre participa-

(1) L'orateur sacré fait ici allusion aux corps des saints qui se conservent intacts dans les catacombes et les chapelles souterraines de Kief, depuis le douzième siècle. Il y en a plus de cent.

tion au corps et au sang de Jésus-Christ, c'est qu'elle devient pour nous le gage assuré de la résurrection de la chair à la vie nouvelle. Il l'a dit : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang, possède la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour.* (St. Jean, c. VI, v. 54.) Ici se présenteront peut-être de nouvelles objections : Pourquoi la résurrection est-elle spécialement réservée à ceux qui reçoivent le corps et le sang du Christ ? N'est-elle pas plutôt l'apanage de tous ceux qui meurent, selon cette parole : *L'heure vient à laquelle tous ceux qui sont dans les tombes, entendront la voix du Fils de l'homme, et l'ayant entendue revivront.* (St. Jean, c. V, v. 25, 28.) Oui, tous ressusciteront, mais différemment. D'abord, quant au but final, les uns devant ressusciter pour la souffrance, les autres pour entrer dans la bénédiction sans fin. Différemment encore, quant au mode de résurrection, qui s'opérera pour les uns en vertu de la seule toute-puissance divine, pour les autres non-seulement par l'effet de cette puissance infinie, mais encore par la grâce qui les aura prédisposés à la résurrection et à la vie céleste.

Aussi, les paroles en apparence si simples de Jésus-Christ : *Je le ressusciterai*, renferment, selon toute vraisemblance, une haute révélation. Je le ressusciterai, c'est-à-dire, c'est moi qui le ressusciterai plutôt que la trompette de l'Archange. Je le ressusciterai comme un membre vivant de mon

propre corps , auquel je suis uni indissolublement , en qui j'ai habité , et qui n'est jamais mort substantiellement , attendu qu'il a demeuré en moi et moi en lui : *Je le ressusciterai* , ou plutôt je le réveillerai , ainsi qu'on éveille un homme endormi . A peine me serai-je manifesté au monde , qu'il se lèvera et courra à moi par un élan irrésistible ; car en lui est mon corps et mon sang , car moi et lui ne faisons qu'un . Sous ce point de vue , mes Frères , la divine Eucharistie nous apparaît comme une préparation directe et efficace à l'acte de notre résurrection . Le corps et le sang du Seigneur , étant incorruptibles et vivisants par leur essence , déposent en nos corps fragiles la semence de l'immortalité qui en expulse l'horrible germe de la corruption , déposé jadis par le fruit défendu . C'est pourquoi saint Ignace , surnommé le Théophore , avait coutume d'appeler la sainte Eucharistie : *Le remède d'immortalité* .

S'il en est ainsi , pourrait penser quelqu'un de peu réfléchi , et si l'efficacité des remèdes dépend de l'usage non interrompu qu'on en fait ; il ne s'agit donc que de communier fréquemment pour obtenir toutes les grâces que le sacrement nous confère . Non , mes bien-aimés , non ; ce serait une grave erreur . La comparaison avec un remède vous égare . Regardez-y de plus près , et vous verrez que l'usage continu d'un remède quelconque n'est salutaire , qu'autant que les potions que nous prenons

par la bouche sont assimilées par les organes de la nutrition et de là pénètrent jusqu'au siège de la maladie. Toutes les fois que les remèdes ne s'assimilent point aux sucs et au sang du malade, les doses répétées, loin de rétablir la santé, ne font que la détruire. Il en est de même de la divine Eucharistie. Pour que le remède souverain du corps et du sang de Jésus-Christ nous devienne salutaire, il ne suffit pas d'y participer par l'organe de la parole, il faut que l'aliment céleste soit accueilli par un cœur contrit et humilié, que notre foi vivante l'introduise dans les profondeurs de notre être. Il faut que l'amour de Dieu et du prochain l'assimile à toutes les puissances de notre âme et de notre corps. Il faut, enfin, que la grâce du Saint-Esprit achève l'union de ce don précieux avec notre intime substance. Hors de ces conditions essentielles, la sainte communion ne nous méritera point les grâces que nous attendons, faute d'avoir été assimilées par nous.

Mais, quelles sont après tout les marques de cette opération mystérieuse ? Nous vous les avons indiquées tout à l'heure. Travaillons à recevoir ce gage de notre salut, avec le sentiment profond de notre indignité et de notre misère spirituelle et corporelle. Alors nous aurons faim et soif du corps et du sang de Jésus-Christ. Aspirons au sacrement comme à l'unique nourriture qui puisse nous rassasier, comme au remède souverain qui peut seul

guérir toutes nos langueurs. En nous anéantissant de la sorte, nous rejetons loin de nous tout ce qui s'oppose intérieurement à l'action de la grâce, et notre renoncement prépare la voie aux effets salutaires du sacrement.

De plus, apportons à la communion une foi inébranlable dans les mérites de notre Seigneur Jésus-Christ et dans sa présence réelle dans l'Eucharistie pour notre sanctification. Une telle foi est comme la porte de l'âme, par où entre la manne mystique, destinée à nourrir toutes nos facultés. Apportons-y, enfin, un amour fervent pour notre Sauveur, amour dont la douce chaleur opère l'union de sa substance avec la nôtre, et nous garantit la possession du corps et du sang de Jésus pour l'éternité. Mettons le sceau à ces pieuses dispositions par la résolution de demeurer à jamais fidèles à l'union qui nous est offerte ; et, comme membres vivants du corps dont nous faisons partie, absténons-nous de toute souillure incompatible avec notre nouvelle et sainte vocation. Oui, mes Frères, cette résolution est le sceau de toute communion salutaire, et sert de préservatif contre les rechutes de notre infirmité.

Telles sont les conditions auxquelles le Christ nous confère son corps et son sang. En est-il une seule que nous puissions juger superflue ou impraticable? Non, mes Frères; venez donc, approchez, vous que la foi éclaire, que la charité em-

brase ; vous tous qui êtes fermement résolus de fuir le péché. Approchons ensemble, mes bien-aimés, du Calice de l'alliance, *afin de devenir les convives de la vie éternelle*. Ainsi soit-il !

Note. — Ces paroles sont empruntées au cantique de *la liturgie des dons préconsacrés*, usitée pendant le grand Carême, et qui est attribuée à saint Grégoire, évêque de Rome, surnommé *le Dialogue*.

SERMON XVIII.

LE SAMEDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

A MATINES.

SUR LA COMMUNION.

Mes Frères, espérant vous voir participer aux saints Mystères, l'esprit et le cœur pénétrés de la sublimité du sacrement et de l'abondance des fruits spirituels qu'il est destiné à produire ; sûrs de vous en voir approcher avec foi, avec charité et une ferme résolution de conserver ce don céleste par la pureté de votre conscience et de votre vie, nous étions déjà sur le point de clore nos entretiens sur l'Eucharistie, sans faire mention des funestes conséquences qui se rattachent aux communions indignes. Mais bientôt après il nous vint à la pensée que ce serait mal faire, que de passer sous silence le péril. Car il en est parmi vous peut-être, qui pourraient pécher par ignorance de ce

qui menace les indignes convives du corps et du sang du Seigneur. Dans ce cas, qui serait après eux principalement responsable de leur chute, sinon les pasteurs et les docteurs de l'Église, qui ne les auraient pas avertis du danger? Veuillez donc écouter avec attention ce complément de nos homélies précédentes. Ce que nous allons dire n'est point un sujet de joie; toutefois il ne doit affliger que ceux qui, par leur coupable insouciance, se priveraient eux-mêmes de la joie éternelle dans le Seigneur.

Que pensez-vous, mes Frères, que reçoive celui qui participe aux saints Mystères sans avoir les dispositions requises de l'esprit et du cœur? Est-ce qu'au lieu du corps et du sang du Christ, l'insensé ne reçoit simplement que du pain et du vin? Hélas! cela même serait déjà une perte immense, irréparable! Mais non; *les dons de Dieu sont sans repentance.* (*Ep. Rom.*, c. XI, v. 29.) C'est pourquoi tous les participants, qu'ils soient dignes du sacrement, ou qu'ils en soient indignes, reçoivent également le vrai corps et le vrai sang du Seigneur. Ce qui fait la félicité des uns, constitue le malheur des autres, attendu que le même aliment divin qui garantit aux premiers la rémission de leurs péchés et la vie éternelle, inflige aux faux initiés le jugement et la condamnation. *Car celui qui en mange et boit indigneusement, selon la parole de l'apôtre, mange et boit sa propre condamnation.* (*I Cor.*, c. XI, v. 29.) Et remarquez toute la portée de

l'expression de saint Paul ; il n'a pas dit : Celui-là s'expose à la condamnation, mais bien il la mange et il la boit : ce qui signifie que l'infortuné, non-seulement prononce sa propre sentence, mais encore qu'il se l'applique et l'exécute sur soi-même, tant le châtiment est inévitable en pareil cas, tant il suit de près le délit ! Il n'en peut être autrement, si l'on considère la gravité de l'attentat ! L'indigne convive de la Cène mystique, les faux initiés seront, comme l'affirme l'apôtre, *coupables du corps et du sang du Seigneur*, c'est-à dire, de sa mort elle-même. Quel crime pourrait égaler un tel crime ? Ceux qui crucifièrent le Rédempteur, étaient moins coupables que le communiant infidèle, attendu qu'ils ignoraient, où ne connaissaient qu'imparfaitement Celui dont ils consommaient le supplice. *S'ils avaient compris*, dit l'apôtre, *ils n'eussent point crucifié le Roi de la gloire.* (I Cor., c. II, v. 9.) Aujourd'hui tous ceux qui communient indignement, ne peuvent plus alléguer pour excuse leur ignorance ; ils savent, hélas ! que par leurs péchés et leur endurcissement ils crucifient le Roi de la gloire, Celui que, dès l'enfance, on leur a proclamé Fils unique de Dieu et Dieu véritable, Créateur de toutes les choses visibles et invisibles, et qui nous confère par la communion son corps et son sang. Et c'est cet être tout puissance, tout sagesse et tout amour que le pécheur méprise et outrage ! Il l'outrage dans son corps et dans son sang, qui sont les dons

les plus précieux de sa miséricorde. Il l'outrage dans le sacrement qui n'a pu être fondé à jamais que sur la croix!.... Un tel attentat, pour nous servir des paroles de saint Jean Chrysostome, n'est-il pas digne de tous les tonnerres et de toutes les foudres du ciel?....

Cependant ces tonnerres se taisent, ils ne grondent point encore ; ces foudres immobiles jusqu'au jour prédestiné, n'éclatent pas sur nos têtes ; dans sa longanimité et sa commisération ineffables, notre Sauveur et notre Juge renvoie le jugement à l'avenir, accorde sans cesse de nouveaux délais à la repentance, endure les outrages qui s'adressent à son corps et à son sang précieux, sans se plaindre et avec le redoutable silence qu'il opposa dans la cour de Caïphe et de Pilate, à la flagellation et aux outrages qui lui furent prodigues ! Mais les dons de Dieu, reçus par l'impénitence, sont, par leur propre nature et sans intervention spéciale de la Providence, ce feu divin qui dévore les créatures indignes, et qui développe, tôt ou tard, dans le sein du pécheur endurci, toutes les suites pénibles du châtiment le plus mérité. C'est ainsi que, dans l'Église de Corinthe, d'après le témoignage de saint Paul, plusieurs de ceux qui communiaient indigneusement, encouraient, pour prix de leurs crimes, de cruelles maladies, et subissaient la mort. Ainsi, dans l'Église de Carthage, selon saint Cyprien, il arriva qu'un participant indigne perdit l'usage de

la parole immédiatement après la communion ; un autre eut la langue fendue en deux parts. De même aussi , au temps de saint Jean Chrysostome (c'est lui qui nous le dit), les participants indignes étaient en butte à des tourments visibles que leur infligeaient les esprits impurs.

Or, qui oserait soutenir que, de nos jours, les communions indignes n'entraînent plus ces conséquences funestes ? Si nous ne le reconnaissions pas , c'est peut-être que nous n'y faisons aucune attention , et que nous n'admettons même pas la possibilité d'un châtiment palpable qui atteigne les profanauteurs. Et cependant, quoi de plus naturel , si nous considérons que le sacrement introduit en nous un feu divin , pour nous servir des expressions de l'Église ? Comment la participation au corps et au sang du Seigneur serait-elle comme non avenir , tandis que l'usage des aliments ordinaires opère souvent en nous des changements prodigieux ? En général, tous les remèdes efficaces et puissants ont la propriété , soit de restaurer le malade , soit de mettre sa vie en péril. Or, quel moyen curatif plus énergique , que l'aliment qui nous confère le corps et le sang du Fils de Dieu ?

Voilà , mes Frères , ce que nous avons cru devoir vous révéler , afin que chacun de vous sache que le saint Sacrement de l'autel n'est pas chose indifférente. Non , non ; le jugement de ceux qui le profanent ne sommeille point !

Ce sont là des paroles affligeantes ! Mais elles ne sont telles que pour l'insensé qui se prive volontairement des consolations divines. Cet homme est sans excuse, oui, sans excuse. Car, il serait permis d'alléguer notre incapacité, s'il fallait, pour communier dignement, posséder les vertus les plus sublimes, affronter les travaux les plus pénibles. Mais qu'exige-t-on de nous ? De la foi : quel homme en est incapable ? De l'humilité : pourrait-elle rester étrangère au pécheur ? De l'amour pour Jésus-Christ notre Sauveur : pourrions-nous ne pas l'aimer de toute notre âme ? La ferme résolution de vivre désormais, non au gré de nos convoitises, mais selon la volonté de Dieu : est-ce trop et pouvons-nous nous y refuser ? A quoi servirait alors d'approcher du Calice de l'alliance, si ce n'est dans ce pieux dessein ?

Il est donc certain que les vérités affligeantes exposées ci-dessus, ne sauraient être telles pour vous, mes Frères, pour vous qui aspirez présentement à la communion des saints Mystères, sous l'inspiration de la foi, de l'humilité, de l'amour de Dieu, et qui brûlez du désir de lui consacrer votre vie. Pour vous le Calice de l'alliance renferme la paix, la charité et la joie du St.-Esprit. Ainsi soit-il !



... et de l'autre il partagea le pain
et il fut alors que le Seigneur lui mes-
mement l'envoya, pour donner l'assurance à tous les
disciples de l'heure de la mort prochaine de Jésus-Christ.

SERMON XIX.

LE SAMEDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

APRÈS LA SAINTE COMMUNION.

Où les apôtres portèrent-ils leurs pas après la sainte Cène ? Ils suivirent leur divin Maître à Gethsémané, pour veiller et prier, pour souffrir et espérer avec Lui. Mais où s'en alla Judas ? Seul il alla trouver les ennemis de Jésus ; il alla querir la cohorte de leurs satellites, pour saisir et livrer son Maître et son Sauveur ! Ah ! quels fruits divers produisit le même banquet divin ! Combien les deux sentiers qui partent du Cénacle, divergent et s'éloignent l'un de l'autre à l'infini !

Celui des apôtres, leur rude et bienheureux sentier, où les conduisit-il ? D'abord au jardin des oliviers, puis au Calvaire, de là à la montagne des oliviers, de là à la salle haute de Sion que vint remplir l'Esprit saint, de là enfin, au ciel.... Et le sentier de Judas ? D'abord il conduisit ce malheureux

à la demeure somptueuse de Caïphe ; de là , pour peu d'instants sa voie le ramena vers le temple , mais pour l'entraîner , bientôt après , vers l'instrument de son supplice et l'en descendre jusqu'aux enfers !.... Telle fut la destinée si diverse des premiers convives de la sainte Cène , appelés à participer au corps et au sang du Christ ! D'où vient cette différence redoutable ? De la bonne volonté des uns , de la volonté perverse de l'autre. Une volonté droite conduisit les apôtres au ciel ; la mauvaise précipita Judas en enfer. Pierre faillit aussi , mais il fut prompt à se relever de sa chute ; il en aurait été de même de Judas , s'il se fût repenti et eût porté des fruits dignes de la repentance.

En est-il aujourd'hui qui marchent sur la voie des saints apôtres ? Oui ; ce sont ceux qui , après avoir reçu le corps et le sang de Jésus-Christ , se considèrent comme ayant contracté avec lui une union indissoluble , et qui , par conséquent , suivent le Seigneur partout où il les conduit , que ce soit sur le mont Thabor ou à Gethsémané. Ce sont ceux qui adhèrent à leur Rédempteur par toutes les puissances de leur être , et s'appliquent à lui ressembler , à penser comme lui , à parler comme lui , à vivre et à mourir conformément à ce divin modèle.

Mais , hélas ! en est-il aussi qui marchent sur la voie de Judas , le traître ? Hélas ! ce sont ceux qui , en participant au corps et au sang du Seigneur dans

l'Eucharistie, croient ne recevoir que le pain et le vin, et par conséquent n'être engagés à rien envers l'auteur de leur salut. Ce sont ceux qui, dans nos temples, témoignent un certain respect pour les choses saintes, et qui, parlant de leurs péchés et de leurs infidélités à la loi divine, sont prêts comme Judas à crier : *Serait-ce moi, Seigneur ? Et néanmoins, sortis du temple, ces hommes rendent un culte au monde et à ses idoles, vendent sans pudeur leur religion et trahissent leurs devoirs et leur conscience.*

Au temps où nous vivons, mes Frères, telle est encore la double voie des apôtres et de Judas ! Toutes les deux s'ouvrent à nous, et force nous est de choisir entre elles. *Quiconque n'est pas avec moi est contre moi*; c'est le Seigneur qui l'a dit. Examinons donc avec qui nous sommes ? Non point en ce lieu et à cette heure, mais là où de nouvelles tentations nous attendent ; là où il nous faudra, que sait-on ? accepter honneurs et richesses pour prix de l'iniquité, ou bien marcher à la croix pour la justice ! Mais, que dis-je ? votre choix est fait ; chacun a dit hautement : *Je ne te donnerai point le baiser de Judas !* Allusion, comme ce qui suit, aux paroles de la prière commune qui précède la sainte communion. Voyez la liturgie selon saint Jean Chrysostome et saint Basile. Souvenez-vous-en et ne donnez jamais à Jésus ce baiser maudit ! Car il pourrait un jour consumer vos lèvres et votre cœur, comme une flamme sortie de l'enfer !

Chacun de vous, mes Frères, a promis tout à l'heure de confesser Jésus-Christ, à l'exemple du larron repentant: Souvenez-vous-en et confessez-le. Les occasions de le faire ne vous manqueront pas, car le monde est encore tel qu'il a été jadis : *gisant dans le mal et y entraînant ses victimes!....* Combattiez vaillamment le mal dans vous-mêmes et dans les autres. Plus de retour vers lui. Si le larron pénitent était descendu de la croix pour survivre à son supplice, nul doute qu'il eût consacré toute sa vie au Seigneur, et fût devenu le plus fervent de ses disciples. Et nous aussi, mes Frères, hâtons-nous de consacrer le reste de notre vie à Celui qui est la bonté même, afin qu'à l'heure de notre mort nous entendions de sa bouche: « *Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis.* » Ainsi soit-il !



SERMON XX.

LE SAMEDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU GRAND CARÈME,

A VÊPRES.

Enfin vous avez atteint, mes Frères, le terme désiré du stade de la pénitence ! Pour prix de vos faibles efforts, de vos oraisons et de votre abstinence, vous avez obtenu hier la rémission de vos péchés. Aujourd'hui vous venez d'être jugés dignes de participer au corps sans tache et au sang précieux du Seigneur. Voyez-vous maintenant la différence du culte qu'exige le monde et de celui que nous rendons à Dieu ? Sentez-vous dans vos âmes toute la bonté propice du Seigneur envers le pécheur repentant ?

Plusieurs d'entre vous erraient naguère dans une contrée étrangère et lointaine, frappés d'aveuglement et asservis à des dieux étrangers. Cependant il a suffi d'un instant de conversion à Dieu, pour qu'il vous accueillit dans sa miséricorde comme ses enfants ; pour qu'il vous revêtît du vêtement de l'in-

nocence, et vous introduisit dans sa demeure radieuse. Le monde se plaisait à épuiser vos facultés ; il dévorait pour ainsi dire votre chair et votre sang, et le Sauveur de nos âmes vient de vous accorder son corps et son sang pour vous restaurer à la véritable vie. Joignez-vous à nous et rendons grâce au Seigneur. Prosternez-vous encore une fois devant cet autel qui est le siège de sa majesté et de son amour. Répétez encore une fois le vœu de lui rester fidèles jusqu'à la mort, et hâtez-vous d'attester votre foi par la pureté de votre vie ! Oui, il faut que le monde apprenne que vous ne l'avez pas quitté en vain, que ces journées consacrées à Dieu ne sont point demeurées stériles, et que réellement vous sortez du pieux asile où s'opère la guérison du cœur.

Or, le monde, mes Frères, s'en apercevra bientôt, pour peu que vous soyez fidèles. Nous ne disons pas que vous allez devenir entièrement exempts de péché (ceci est l'apanage de ceux qui ont brisé les liens de la chair et du sang) ; mais vous allez travailler sans relâche à éviter le péché. A dater d'aujourd'hui, l'œuvre de votre salut sera, nous l'espérons, votre principale affaire, à laquelle vous subordonnerez toutes vos autres occupations ; la pureté de vos cœurs et de votre conscience sera dorénavant pour vous un trésor plus précieux que toutes les distinctions et toutes les richesses, et la pensée de l'éternité qui nous attend, vous préoccupera chaque jour à sa naissance et à son déclin.

Dès-lors, toute votre vie et tous vos rapports témoigneront d'un grand changement intérieur. Bien des choses qui vous touchaient et vous absorbaient jusqu'à présent, vous les répudieriez pour toujours, et en revanche bien des choses auxquelles vous ne songiez que rarement, bien des œuvres par vous omises ou rarement pratiquées vont faire l'objet de vos préférences les plus chères. Dans les occasions où vous vous montriez jadis présomptueux et superbes, on vous retrouvera doux et humbles de cœur. Là, où vous vous livriez à des excès, régnera la tempérance. Bien des amis peut-être seront oubliés par vous et plusieurs de vos ennemis, des personnes que vous n'aimiez point, posséderont désormais votre amitié. Alors ceux qui vous connaissaient, devenus les témoins de votre amendement, seront forcés d'avouer que vous n'êtes plus les mêmes et qu'il s'est opéré en vous un changement extraordinaire, une conversion du mal au bien, aux choses saintes et divines.

En nous exprimant de la sorte, ne promettons-nous pas trop, mes Frères, de votre part et en votre nom ? Mais n'est-ce pas là précisément ce que vous êtes venu chercher au pied de ce saint autel ? N'avez-vous pas eu recours à nous en vue de recouvrer la santé de l'âme ? Or, le pardon vous est accordé, votre alliance avec Dieu est renouvelée, les droits au salut vous sont acquis ; maintenant votre devoir est de conserver ce que vous avez reçu. Les

dons du Seigneur sont sans repentance ; que votre pénitence , mes Frères , soit également sans retour. Sans doute pour y réussir il vous faudra résister à des tentations diverses , faire plus d'un sacrifice , rompre bien des relations impures et combattre le péché à outrance. Car c'est maintenant surtout que le monde va vous assaillir avec ses scandales ; c'est maintenant que la chair va se révolter contre vous de toute sa force et de toute sa faiblesse ; enfin l'esprit des ténèbres lui-même vous fera une guerre plus cruelle. Et pourtant , vous tous participants à une vocation sainte , avez-vous jamais pensé remporter la victoire sans combattre les ennemis de votre salut ? Oubien , le monde que vous avez servi , n'exigeait-il pas que vous vous fissiez violence à vous-mêmes ? Est-ce que la chair ne vous imposait pas des sacrifices pénibles ? Était-ce enfin gratuitement que l'esprit malin vous offrait *tous les royaumes de la terre* ? Après avoir si chèrement acheté votre propre perdition , quelque chose peut-elle vous coûter pour obtenir votre salut ? Votre Sauveur et votre Maître vous refuserait-il des secours après vous avoir accordé celui de son corps et de son sang ? Non , non , puisque sa grâce vous a poursuivi , mes Frères , alors que vous étiez errants sur les voies tortueuses du péché , alors que vous trahissiez sans remords votre conscience et sa sainte loi , il est impossible que maintenant après votre conversion à lui , il vous abandonne , vous qui l'aimerez désormais et combat-

trez pour sa cause. Sa grâce toute-puissante s'épanchera sur vous en bénédictions abondantes ; elle ne cessera de vous reprendre et de vous instruire, de vous fortifier et de vous consoler, de vous garder et de vous donner la vie. Prenez donc courage. Recueillez toutes vos bonnes pensées et tous vos bons sentiments. Concentrez toutes les facultés de votre intelligence et de votre libre arbitre sur l'œuvre de votre salut, et commencez-la sans perdre un instant.

Que si notre coopération pouvait de nouveau vous être nécessaire ; si vous sentiez jamais le besoin d'être guidés ou consolés ; s'il vous fallait nos prières ou une confession nouvelle, venez à nous, mes Frères, sans hésiter ; exigez de nous ce qui vous plaira, ne ménagez ni notre temps ni notre repos ; car c'est à cela que nous sommes appelés. Votre salut est notre tâche, notre nourriture, notre repos, la joie de nos âmes et notre salut.

Mais, par-dessus toutes choses, tournez-vous fréquemment vers le suprême Médecin de vos âmes ; adressez-lui l'oraison du cœur. C'est lui, c'est notre Seigneur Jésus-Christ qui a commencé l'œuvre de votre salut ; lui seul aussi peut l'accomplir, et il l'achèvera indubitablement, pourvu que votre infidélité n'y mette point obstacle. Ainsi soit-il !

TABLE DES SERMONS.

	<i>Pages.</i>
SERMON I. — Le dimanche de la semaine du Carnaval...	9.
SERMON II. — Le lundi de la première semaine du grand Carême, à Matines.....	19.
SERMON III. —	33.
SERMON IV. —	42.
SERMON V. — Le lundi de la première semaine du grand Carême, aux Heures.....	48.
SERMON VI. —	55.
SERMON VII. —	59.
SERMON VIII. — Le mardi de la première semaine du grand Carême, à Matines.....	64.
SERMON IX. — Le mardi de la première semaine du grand Carême, aux Heures.....	76.
SERMON X. — Le mercredi de la première semaine du grand Carême, à Matines.....	87.
SERMON XI. — Le mercredi de la première semaine du grand Carême, aux Heures.....	97.
SERMON XII. — A la Liturgie des dons préconsacrés, le mercredi de la première semaine du grand Carême. Sur la Pénitence.....	101.
SERMON XIII. — Le jeudi de la première semaine du grand Carême, à Matines. Sur la Confession.....	108.
SERMON XIV. — Le jeudi de la première semaine du grand Carême, aux Heures. Sur les peines canoniques.	123.
SERMON XV. — Le vendredi de la première semaine du grand Carême, à Matines.....	131.
SERMON XVI. — Le vendredi de la première semaine du grand Carême, aux Heures. Sur la Communion.	138.
SERMON XVII. — Le vendredi de la première semaine du grand Carême, à la Liturgie des dons pré-consacrés. Sur la Communion.....	154.
SERMON XVIII. — Le samedi de la première semaine du grand Carême, à Matines. Sur la Communion.	169.
SERMON XIX. — Le samedi de la première semaine du grand Carême, après la sainte Communion.....	175.
SERMON XX. — Le samedi de la première semaine du grand Carême, à Vêpres.....	179.

FIN DE LA TABLE.

Colour Chart #13

	Blue	Cyan	Green	Yellow	Red	Magenta	White	3/Color	Black		Pages.
SERMON											9.
SERMON											du
grand											19.
SERMON											33.
SERMON											42.
SERMON											du
grand											48.
SERMON											55.
SERMON											59.
SERMON											ine
du g											64.
SERMON											du
grand											76.
SERMON											du
grand											87.
SERMON											du
grand											97.
SERMON											és,
le me											me.
Sur l											101.
SERMON											du
grand											108.
SERMON											du
grand											123.
SERMON											du
grand											131.
SERMON											ine
du g											on. 138.
SERMON											ai-
ne du											oré-
conse											... 154.
SERMON											hai-
ne du											on. 169.
SERMON											du
grand											175.
SERMON											du
grand											179.

DANES
PICTA
COM

